A M. le Dr Bourneville,
hommage respectueux.
Dr René Semelaigne
16 Avenue de Madrid
Neuilly / Seine

PHILIPPE PINEL

ET SON OEUVRE

AU POINT DE VUE DE LA MÉDECINE MENTALE



PHILIPPE PINEL

ET SON ŒUVRE

AU POINT DE VUE DE LA MÉDECINE MENTALE

PAR LE

Docteur René SEMELAIGNE

Ancien Interne des Hôpitaux et de la Salpêtrière

PARIS

IMPRIMERIES RÉUNIES, A

RUE MIGNON, 2

—

1888



PHILIPPE PINEL

(1745-1826)

AVANT-PROPOS

Nous avons choisi pour sujet de notre thèse inaugurale la vie de Pinel et son œuvre au point de vue de la médecine mentale. Ce sujet nous est cher à plus d'un titre. Enfant, nous avons été élevé au milieu de souvenirs et de traditions de famille où revivait la grande figure du médecin philanthrope. Notre travail se divise en trois parties : dans la première, la biographie, nous nous sommes efforcé de faire connaître l'homme et son caractère ; dans la seconde, pour permettre de mieux apprécier l'œuvre de Pinel, nous avons esquissé le tableau de la science mentale au cours des siècles jusqu'au jour où il vint la réformer ; enfin notre dernière partie est l'exposé de cette réforme et de la réalisation de l'œuvre du médecin de la Salpêtrière. Pour terminer, nous avons cru qu'il serait intéressant d'ajouter à nos recherches un certain nombre de lettres de Pinel où il se peint lui-même. Nous espérons n'avoir pas trop démérité de nos juges dans l'accomplissement de la tâche que nous nous sommes imposée.

Au moment d'achever nos études médicales, nous profitons de l'occasion qui nous est offerte de rendre un témoignage public de gratitude à nos maîtres dans les hôpitaux. Nous adresserons d'abord l'expression de notre profonde reconnaissance et de nos sentiments les plus

affectueux à notre cher maître, M. le professeur Ball, qui, après nous avoir éclairé de ses conseils et de ses leçons, a bien voulu accepter la présidence de notre thèse.

A M. le professeur Hardy, dont, pendant nos deux premières années d'externat, nous avons suivi fidèlement le service, nous envoyons nos remerciements les plus sincères.

Nous remercions également du fond du cœur notre maître, M. le professeur Trélat; les notions que nous possédons en chirurgie, c'est à lui que nous les devons.

Exprimons encore l'expression de notre vive gratitude à MM. Falret, Luys, Dumontpallier, Troisier, dont nous avons eu l'honneur d'être l'interne; à M. le docteur Guyot, notre premier maître ; enfin à tous ceux qui nous ont guidé dans nos études médicales : MM. Landouzy, Dejerine, Josias, Balzer, Monod, Ballet, Tapret, Barth, Charpentier, Duret, Schwartz, Quénu, Segond, Petit-Vendol.

Enfin nous remercions sincèrement M. le professeur Laboulbène de sa bienveillance à notre égard et des conseils qu'il a bien voulu nous donner.

Observations sur l'hospice des insensés de Bicêtre par le Cit. Pinel médecin des infirmeries de cette maison Nationale

Lors de ma Nomination, il y a une année révolue, à la place que j'occupe, l'hospice des fous fixa particulièrement mon attention; des études préliminaires que j'avois faites sur la manie et le désir ardent de tenter tous les moyens de rétablir une raison égarée, m'avoient fait envisager cet établissement comme une source de nouvelles lumières et une occasion des plus heureuses de concourir à l'instruction publique, mais j'ai éprouvé des obstacles divers par une suite d'anciens préjugés, et par des changemens successifs dans l'administration des hopitaux. je manque encore d'une salle de bains et de douches pour le traitement des insensés et ce n'est que depuis quelques jours que le plan en a été arrêté par la Commission des secours publics. je me suis donc borné cette année à bien étudier les vrais caractères et les variétés de la manie, à solliciter pour ceux qui en sont attaqués tout ce qui peut améliorer leur sort et surtout à réduire à des principes fixes et puisés dans la nature, la manière de les gouverner et de les diriger, ce qui contribue tant à accélérer le rétablissement de la raison. je vais donc exposer le résultat de mes observations et de mes efforts sur cet objet durant la 2e année de la République,

PHILIPPE PINEL

ET SON ŒUVRE

AU POINT DE VUE DE LA MÉDECINE MENTALE

PREMIÈRE PARTIE

Le dix-huitième siècle touchait à sa fin, lorsque Philippe Pinel entreprit de réformer nos institutions médicales. Nous n'examinerons ici que l'œuvre du médecin aliéniste ; elle est assez importante pour fixer l'attention. Mais, si les circonstances font les hommes, il ne sera pas sans intérêt de rechercher comment et dans quel milieu se développa le professeur illustre dont le rôle a été si considérable dans la science.

Sensible et bon, Pinel avait des facultés puissantes et bien équilibrées. A son arrivée à Paris, en 1778, à l'âge de trente-trois ans, il avait déjà parcouru le cercle des connaissances humaines, et c'est de plain-pied qu'il entra dans la société des encyclopédistes. On y agitait toutes sortes de problèmes, on s'y préoccupait beaucoup de l'avenir. Médecin et philanthrope, savant et lettré, sans ambition vulgaire, Pinel ne tardera pas à trouver sa voie.

La Révolution le mettra bientôt en évidence et déterminera sa vocation.

Pinel naquit le 20 avril 1745, dans une riante et fertile vallée de l'ancien Albigeois, non pas, comme on l'a écrit, à Saint-Paul-Cap-de-Joux, petite ville du département du Tarn, mais à Saint-André d'Alayrac, village voisin où habitait la famille de sa mère. Il est vrai que Pinel lui-même parle de Saint-Paul comme de son pays natal. Ses ancêtres y étaient nés, et il y resta jusqu'à l'adolescence.

Le souvenir des guerres de religion était encore vivace parmi les populations de la contrée. Les troupes des deux partis avaient laissé partout des traces de leur passage. Saint-Paul, assiégé en 1625, fut rasé par l'armée royale et ses habitants tués ou dispersés. Des ruines ont persisté longtemps après la reconstruction de la ville, et en particulier celles d'une vieille abbaye dont il sera question plus loin.

Des hauteurs qui dominent Saint-Paul, on aperçoit au loin les montagnes du côté du Midi. Ce panorama n'est pas sans grandeur. Que de fois, un fusil à la main et un livre dans sa poche, Pinel, dont le jarret était infatigable, a gravi ces belles collines de l'Agout ! Mais la chasse était la moindre de ses distractions. La lecture de quelque auteur latin, d'Horace ou de Virgile, dans le silence des champs, le charmait davantage. Nature naïve, il ouvrait son âme à toutes les impressions saines.

Pinel était l'aîné de sept enfants. Son père exerçait la médecine comme son aïeul ; deux de ses frères embrassèrent également la profession médicale. Sa première éducation se fit sous les yeux de sa mère, femme pieuse et dis-

tinguée. Il n'avait que quinze ans quand elle mourut; cette perte cruelle l'atteignit profondément. L'abbé Gorse, qui fut maître de pension à Saint-Paul, et dont le nom est resté cher à la famille, lui enseigna les éléments du français et du latin. Ses progrès furent rapides, et sur l'avis de son précepteur, il fut envoyé à Lavaur, au collège des Doctrinaires, pour y achever ses humanités. Les Doctrinaires, qui suivaient la règle des Oratoriens, étaient des éducateurs consommés.

La réputation du jeune Pinel l'avait précédé à Lavaur. Écolier, il fit concevoir de grandes espérances. Il y avait à Saint-Paul plusieurs canonicats dépendant de l'abbaye mentionnée plus haut, et dont les revenus étaient à la disposition de l'évêque de Lavaur. Pourquoi Pinel n'obtiendrait-il pas une de ces prébendes : 300 francs de rente, et la résidence facultative! On l'admit dans le collège avec empressement, sans que sa modestie naturelle en fût troublée. Simple, réservé, timide, il avait déjà un air grave et recueilli. Sa conduite étant celle d'un élève studieux, ses succès furent la récompense d'un travail opiniâtre. Sa rhétorique achevée, il prit la soutane et reçut les ordres mineurs.

La distance de Lavaur à Saint-Paul est de deux lieues et demie. Pinel la franchissait souvent, soit le dimanche, soit le jeudi, pour se reposer au milieu des siens. Quelquefois des camarades l'accompagnaient, entre autres un abbé auquel il donnait des leçons, et le secrétaire de l'évêque. Ses frères et ses deux sœurs l'écoutaient avec attention et lui témoignaient une affection mêlée de déférence. Le soir, c'était lui qui, en sa qualité d'aîné, récitait la prière, suivant le pieux usage du temps. Dans la

belle saison, un pommier, planté le jour de sa naissance, les réunissait souvent sous son ombrage.

Pinel resta environ quatre ans à Lavaur, occupé de l'étude des lettres et de la philosophie. On négligeait alors les sciences dans l'enseignement. Il donnait quelques leçons en ville. Déjà familier avec les écrits de Locke et de Condillac, les tendances de son esprit analytique et classificateur se manifestaient sans entraves. Malgré ses principes religieux, il subit l'influence d'un siècle où, chacun philosophant plus ou moins, Rousseau et Voltaire régnaient en maîtres sur les intelligences.

Après avoir dit adieu aux Pères de la Doctrine, pour lesquels il conservera des sentiments inaltérables de gratitude et d'estime, il va s'établir à Toulouse dans une modeste chambre d'étudiant. Une maison amie le reçut comme précepteur. Il avait alors vingt-deux ans; c'était en 1767. Un nouvel horizon allait s'ouvrir devant lui.

Toulouse, comme beaucoup d'autres capitales de province, possédait une université. Son parlement et les états généraux du Languedoc lui donnaient une grande importance. Une concentration fâcheuse n'avait pas encore tout absorbé dans Paris. Les cahiers de l'Assemblée constituante attestent la vitalité de ces grands centres de la province. L'hiver, les familles riches des environs y affluaient pour jouir des distractions et des plaisirs à la mode. Pinel, en passant devant le Capitole de Toulouse, devait songer à la légendaire Clémence Isaure. Les Jeux-Floraux sont célèbres dans le Midi. Pinel, ami des lettres et de la poésie, se présenta au concours et remporta un prix.

Mais des travaux plus sérieux remplissaient ses loi-

sirs. Une thèse, soutenue devant la Faculté des lettres pour prendre le grade de maître ès arts, en fait foi. En voici le titre : *De la certitude que l'étude des mathématiques imprime au jugement dans son application aux sciences*. Il fut reçu avec éloges.

Tout en étudiant avec fruit les mathématiques, Pinel, dont la curiosité était insatiable, se tourna vers les sciences naturelles. La physiologie et la médecine l'attirèrent plus particulièrement. Obéissait-il au désir d'être agréable à son père? Dès lors, il travailla en vue du doctorat en médecine. Il vivait de ses leçons, satisfait et à l'aise, car il avait peu de besoins.

Des années qu'il passa à Toulouse dans le calme et la médiocrité, s'il ne nous est rien parvenu qui intéresse le biographe, il n'en faudrait pas conclure qu'il y vécut absolument dans la retraite. Travailleur infatigable, on dut le remarquer dans les hôpitaux, dans les bibliothèques. Il s'y créa sans doute, par l'aménité et la franchise de son caractère, des relations scientifiques et littéraires. Mais il ne se liait qu'à bon escient; il choisissait ses amis. On a vu qu'il était timide; sans fuir le monde, il ne le rechercha jamais. Gardeil, un des meilleurs traducteurs français des œuvres d'Hippocrate, était alors professeur à la Faculté de Toulouse. Est-ce lui qui développa le goût de Pinel pour le vieux médecin grec? Le nom de Gardeil n'est cité dans aucun de ses écrits.

Quel fut le sujet de la thèse de médecine de Pinel? Nous l'ignorons; on n'a pas conservé à Toulouse le registre des actes de cette époque. Il la soutint, le 22 décembre 1773.

Parmi les Écoles de médecine les plus célèbres, celle

de Montpellier était alors au premier rang. Lorsque Pinel s'y rendit, au commencement de 1774, Boissier de Sauvages, l'auteur de la *Nosologie méthodique*, venait de mourir (1767), avec une réputation exceptionnelle. Avec lui avaient disparu les théories iatro-mécaniques de Boerhaave, mitigées par la doctrine stahlienne. Mais les maîtres illustres ne manquaient point. Pinel vit naître la gloire de Barthez. « Barthez, dit Pinel, joignait à l'éclat d'un vrai talent l'érudition la plus vaste et l'élocution la plus facile; mais plein de confiance en lui-même, et prenant toujours un ton affirmatif et dogmatique, il se livrait à des discussions métaphysiques et spécieuses sur le principe de la vie, et à l'entendre, ajoute-t-il, il semblait qu'on ne dût jamais rencontrer ni difficultés, ni obstacles dans l'art de guérir. Quel grave sujet de méditation, dit-il encore, pour un jeune médecin, avide de s'instruire, et nourri de l'étude des sciences exactes, que cette succession d'opinions versatiles mises en opposition avec la marche qu'on suivait dans d'autres sciences et les maximes de la médecine antique. » Ce qu'il y a de piquant dans ces réflexions, c'est que le métaphysicien Barthez était lui-même profond mathématicien, dogmatique par habitude, et sceptique par nature.

Pinel n'était plus un tout jeune homme quand il vint s'asseoir sur les bancs de la Faculté de médecine de Montpellier. Fidèle à la rigoureuse méthode des sciences exactes, il ne se montrait pas facile aux hypothèses. Tel il était alors, tel on le verra plus tard, ni humoriste, ni solidiste, mais assez enclin à la doctrine iatro-mécanique, et admirateur de Baglivi dont il devait donner une édition. Passionné pour l'étude, il amassait des

matériaux, en attendant l'occasion de les utiliser dans la pratique. Sa curiosité en éveil trouvait à se satisfaire dans ce centre de la médecine traditionnelle.

Outre Barthez, l'École de Montpellier comptait alors plusieurs professeurs d'un mérite supérieur : Lamure, physiologiste éminent et ingénieux; Gouan, dont le cours de zoologie et les herborisations étaient très suivis; Venel, qui eut pour élève Chaptal; enfin Leroi et Vigarous, sans parler de Bordeu et de ceux qui, comme lui, illustraient à Paris l'École d'où ils étaient sortis.

Pinel, à peine débarqué à Montpellier, y était recherché par un des principaux habitants de la ville pour diriger l'éducation de son fils. On a souvent fait allusion, en parlant de Pinel, à la maison hospitalière de M. Benezech. Le jeune homme confié à ses soins devint quelques années après un habile officier du génie. Pinel avait alors vingt-neuf ans; il sentait sa force et ne cessait d'augmenter ses connaissances. Plus on sait, plus on veut savoir. Combien de savants restent toute leur vie de simples étudiants! A Montpellier, le théâtre scientifique était sans contredit beaucoup plus vaste qu'à Toulouse, et les moyens d'instruction plus nombreux. Si Gouan avait obtenu les suffrages de Linné, Pinel, comme zoologiste, aurait pu, à la suite de divers mémoires qu'il publia sur cette branche des sciences, faire honneur à son tour au professeur de Montpellier. Une lecture, faite en 1777, à la Société royale de cette ville, viendrait au besoin à l'appui de cette assertion.

On a avancé, mais sans preuves, que le nom de Pinel avait été mis sur le même rang que celui de Cuvier, lors de la vacance de la chaire d'anatomie comparée, en 1795,

au Jardin des plantes de Paris. Si le fait est exact, le choix que le Gouvernement fit du grand naturaliste, du futur historien des révolutions du globe, aurait été profitable à tous deux. A cette époque, Pinel était déjà médecin de la Salpêtrière, et le 4 décembre 1794, il avait été nommé professeur à l'École de santé.

La ressource ordinaire des jeunes gens sans fortune est l'enseignement et la littérature. Pinel sut tirer parti de ses connaissances variées. Une industrie, qui existe encore et qui florissait alors à Montpellier, est celle de fabricateur de thèses. Méthodique, ordonné, Pinel avait fait deux parts de son temps. Après avoir assuré sa subsistance par un travail rémunéré, libre et dégagé de soucis, il approfondissait et comparait les différents systèmes de la médecine. C'est ainsi qu'il philosophait. Tout ce qu'il observait, il le notait pour s'en servir plus tard. Excellent latiniste, il rédigeait les thèses qu'on lui confiait. Les sujets d'hygiène avaient ses préférences. Là, rien que des faits et pas de spéculations stériles. C'est de ce labeur et surtout de ses leçons de mathématiques qu'il tirait ses moyens d'existence.

A Montpellier, Pinel se lia d'amitié avec Chaptal, malgré une assez notable différence d'âge; des goûts semblables les rapprochaient : l'amour du beau et la recherche du vrai. Chaptal, quoique très jeune, était déjà connu comme chimiste. Admirablement doué et ayant porté ses investigations sur une foule de sujets, il ressemblait à un homme embarrassé de ses richesses. Indécis, flottant, il ne voyait pas nettement le but: tantôt c'était la poésie, tantôt la philosophie ou la médecine qui, s'emparant de lui, l'absorbaient. Ses forces s'épuisaient faute de direc-

tion; il fallait montrer le chemin à cette intelligence inquiète; c'est ce que fit Pinel : « Mon jeune ami, lui dit-il, il est urgent de vous guérir; pour cela, je ne vous demande qu'une légère complaisance, c'est de lire avec moi chaque jour quelques pages de Montaigne, de Plutarque et d'Hippocrate. » Il ne s'agissait, comme on le voit, que de médecine morale. Par la méthode substitutive et sous l'impulsion de ce traitement, l'équilibre fut bientôt rétabli dans les facultés du jeune savant, cas remarquable de thérapeutique psychologique.

Une autre liaison, qui n'a pas été non plus sans influence sur Pinel, remonte également à cette époque. Un étudiant anglais, dont le nom a eu quelque retentissement dans son pays, affectueux et sympathique, l'initia, à charge de revanche, aux difficultés de la langue anglaise. Une grande partie de la littérature médicale d'outre-Manche se déroula ainsi sous leurs yeux. Si Pinel lisait Hippocrate dans le texte grec, il ne tarda pas à lire et à traduire Cullen, dont la Faculté d'Édimbourg était fière à juste titre. C'est avec ce jeune anglais, aimable et gai compagnon, que Pinel quittera Montpellier pour Paris.

Paris était déjà la capitale du monde civilisé. Ce n'est pas que la Faculté de médecine y attirât la jeunesse. Rivée à la routine et aux traditions séculaires, elle était sans aucun prestige à côté de l'Académie de chirurgie et de la Société royale de médecine qui venait de se fonder. L'esprit nouveau manquait à ce vieux corps. S'il soufflait quelque part, ce n'était pas certainement rue de la Bûcherie.

Mais revenons à nos voyageurs.

Tous deux cheminaient un jour pédestrement, chacun avec son mince bagage sur le dos, observant et prenant

des notes, lorsque le bailli d'une bourgade qu'ils traversaient, s'avisa de les faire arrêter, on ne sait sous quel prétexte. Peut-être n'avaient-ils pas salué Mme la baillive ou Mme l'élue; toujours est-il qu'il fallut s'expliquer. Ils n'avaient pas de papiers. Ils rirent de l'aventure. Vers 1820, vieux l'un et l'autre, mais arrivés à une notoriété glorieuse, s'étant revus, ils ne se rappelèrent pas sans plaisir, en dînant ensemble à la Salpêtrière, les moindres incidents de ce voyage. Un petit verre de vin d'Arbois qu'il adorait égayait le sobre Pinel.

L'année 1778 rappelle une date solennelle dans l'histoire de l'esprit humain. C'est l'année où Voltaire et Rousseau, ces deux grandes puissances du dix-huitième siècle, descendirent dans la tombe. Tous deux avaient eu et avaient encore des disciples fervents, Rousseau surtout, dont le génie maladif avait remué plus profondément les âmes. Les germes qu'ils avaient semés levaient déjà et la moisson était proche. C'est au milieu du trouble, ou plutôt de l'effervescence des esprits encore émus que Pine fit son entrée à Paris, sans bruit, sans équipage, impatient d'aller serrer la main de son ami Chaptal. Quel bonheur de se revoir ! On parla bien entendu, dès les premières entrevues, du philosophe de Genève, et il fut convenu qu'on irait visiter son tombeau à Ermenonville. Tout le monde se rendait dans l'île comme à un pèlerinage, jusqu'à la reine qui s'y montra. Que Pinel soit revenu d'Ermenonville vivement impressionné, il n'y a rien là qui doive surprendre. Le tableau qui s'y offrait aux regards était fait à souhait pour émouvoir. Mais qu'au retour de cette excursion, il ait été aussi bouleversé que l'a dit Pariset, nous oserions presque en douter. Si Pinel était sensible,

la sensiblerie à la mode lui était inconnue. Il était vrai et naturel dans ses impressions.

Pinel se logea dans le quartier des Écoles, autrement dit le quartier latin. Il avait retrouvé à Paris un de ses frères, Louis, plus jeune que lui de six ans et qui, reçu maître en chirurgie, allait retourner à Saint-Paul pour y succéder à leur père. Les goûts de Pinel étaient simples, sa vie studieuse; il était rangé, économe. Bien que ses ressources fussent modestes, il avait une petite réserve. Malgré ses habitudes de travail, il profita des lettres de recommandation dont il s'était muni à son départ pour faire de nouvelles connaissances. Un membre de l'Académie des sciences, le géomètre Cousin, lui procura des leçons de mathématiques qui lui permirent de vivre en conservant son indépendance. Voici ce que Pinel écrivait à un autre de ses frères, pensionnaire au collège de l'Esquille à Toulouse : « Quant à ma situation actuelle à Paris, elle est aussi agréable que je pouvais l'attendre; comme les leçons de mathématiques sont beaucoup mieux payées ici qu'en province, je me procure une honnête aisance sans me déranger nullement de ce que mes études de médecine peuvent exiger; je vis en mon particulier, en mangeant de temps en temps dans des maisons distinguées où je suis très bien accueilli. J'ai toute liberté d'assister aux cours publics, aux hôpitaux et aux bibliothèques; je vais de temps en temps au spectacle... » Cette lettre renferme des appréciations curieuses : Paris lui plaît, mais il prendrait cette ville en aversion s'il était obligé d'y exercer la médecine. De quelles bassesses et de quelles intrigues avait-il donc été témoin? Ce qu'on sait des praticiens en vogue à cette époque ne justifie que trop le mot

du comique : *invidia medicorum pessima.* Pinel était sans besoin comme sans ambition : « Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il dans un dernier paragraphe, je trouverai toujours le bonheur en moi-même, et les vues de fortune seront toujours subordonnées au bonheur d'être utile. » Voilà l'homme. Il était né pour faire le bien, sans calculs. Il suivait dès lors le sentier peu fréquenté de la sagesse. D'Alembert, à qui Cousin le présenta et qu'il revit souvent, l'estimait, dit-on, beaucoup comme mathématicien.

La correspondance connue de Pinel se borne malheureusement à un petit nombre de lettres, publiées pour la plupart, en 1859, dans la *Gazette hebdomadaire de médecine*, par le docteur Casimir Pinel, un de ses neveux, réunies ensuite en une brochure par le même avec une notice biographique et des notes intéressantes. On n'y trouve que des sentiments élevés et le souvenir constant de la famille et du lieu natal. Pendant la Révolution, tout ce qui se dit, tout ce qui se fait à Saint-Paul l'intéresse. Il était animé d'un sage patriotisme, d'un amour sincère du progrès, mais il avait horreur du sang et de ceux qui le versaient au nom de l'égalité et de la liberté. Ses lettres sur la mort de Louis XVI, dont il fut témoin, et sur les factieux qui organisèrent la Terreur, font le plus grand honneur à son courageux bon sens et à la fermeté de ses convictions sans fanatisme.

A peine installé à Paris, il reçoit une lettre du plus jeune de ses frères, le collégien, qui lui propose cette question : « Si les progrès de la législation sont les mêmes que ceux des sciences et des arts. »

Dès le 1er janvier 1779, Pinel lui répond, en examinant

contradictoirement le sujet proposé. La donnée étant vague, la solution est peu précise; il penche toutefois pour la négative. A ce propos, il s'élève à des considérations historiques et philosophiques appuyées de la plus solide érudition. Moins paradoxal que Rousseau dans ces sortes de thèses, alors à la mode dans les académies et dans les écoles, il est aussi moins tranchant. La mesure qu'il mettait en toutes choses l'a préservé de l'amplification, des lieux communs, et du goût déclamatoire de son temps.

Philippe Pinel, après un séjour de quelques années à Paris, avait presque résolu d'aller se fixer en Amérique. La guerre de l'indépendance venait de finir; l'enthousiasme en France durait encore. Mais quel motif avait-il de s'expatrier? Rien de précis sur ce point. Peut-être ce projet naquit-il des conversations qu'il avait avec Franklin chez Mme Helvétius. Le salon de Mme Helvétius était depuis longtemps le rendez-vous de cette société d'Auteuil qui comptait des savants illustres tels que Lavoisier, Condorcet, Savary, Thouret, Cabanis, Roussel. Pinel y fut introduit par ces deux derniers, et séduit comme tous par la sagesse du « bonhomme Richard »; un tel Américain ne pouvait que lui donner une idée très favorable de l'Amérique. Il paraît qu'il balança longtemps; mais enfin, tout bien considéré, il renonça à émigrer et resta à Paris. La fortune le touchait moins que la science, comme on le voit dans les lettres qu'il écrivait à son frère de Toulouse, et à un de ses amis les plus chers, Desfontaines, chargé alors d'une mission botanique à Alger et dans les États barbaresques. Le savant botaniste avait plus d'un rapport avec son ami le

médecin : mêmes goûts studieux, même simplicité de mœurs. Pinel savait choisir ses amis.

La modeste aisance qu'il devait à ses leçons s'accrut encore des produits de sa plume. Bientôt de solides articles, insérés dans les recueils périodiques de médecine, le feront connaître avantageusement du public médical. Le *Journal de physique* en imprima un assez grand nombre. En 1784, on lui confiait la direction de la *Gazette de santé*, qu'il garda jusqu'en 1789. La fin du dix-huitième siècle vit naître beaucoup de recueils de propagande qui poursuivaient la tâche des encyclopédistes, en attendant la publication de l'Encyclopédie méthodique. Les mémoires et les prix de l'Académie royale de chirurgie et de la Société royale de médecine frayèrent la voie à ces publications périodiques. Les journaux scientifiques les plus en vogue étaient alors le *Journal de médecine et de chirurgie* de Roux, et le journal de Fourcroy, *la Médecine éclairée par les sciences physiques.* Dans sa lettre à Desfontaines, Pinel, qui, en envoyant à son ami un extrait de l'éloge académique de d'Alembert, lui avait déjà parlé du magnétisme animal, revient sur ce sujet, lequel tenait en éveil tous les esprits curieux. Le merveilleux passionnait les dernières générations d'un siècle qui fut encore plus sentimental que philosophique. « Le Gouvernement, dit-il, désire depuis longtemps que le public soit éclairé sur cette espèce de manie, qui n'a eu de vogue que par le crédit de ses partisans. Enfin je crois qu'on vient de lui porter le dernier coup en le mettant sur la scène. Il vient de paraître aux Italiens une pièce intitulée *les Docteurs médecins*, dans laquelle Mesmer et Delon, ces deux chefs de sectes, sont joués

avec une gaieté et une plaisanterie charmantes. On éclate de rire dans cette pièce, et si vous étiez ici, vous y trouveriez un excellent antidote contre la mélancolie. Rien n'a paru consterner les Mesmériens autant que ce dernier coup; mais quoi qu'il en soit, il y a, parmi les dames, un zèle extrême pour cette nouvelle médecine, et, comme il faut certains attouchements et un certain développement d'industrie chez le médecin qui magnétise, elles trouvent tout cela très gentil....... Moi-même j'ai voulu être instruit du secret pour savoir à quoi m'en tenir, et j'ai fréquenté le baquet, et même magnétisé pendant environ deux mois..... Quand la raison s'endort, j'ai un peu de penchant à prescrire aux dames la charmante manœuvre du magnétisme. Pour les hommes, je les repousse tous durement et je les envoie dans un magasin de pharmacie; du reste, nous plaisanterons sur cette affaire quand vous reviendrez. »

On voit qu'au besoin Pinel savait badiner et rire, « passer du grave au doux, du plaisant au sévère ». Il n'oubliait pas les succès du célèbre docteur Pomme, dont la grande réputation se fit par les femmes, bien qu'il traitât parfois leurs vapeurs avec beaucoup de dureté. — Les nerfs jouèrent un rôle considérable au dix-huitième siècle. L'article de Fouquet sur la sensibilité, dans le Dictionnaire encyclopédique de d'Alembert et Diderot, et le Traité spécial de Tissot sur les maladies nerveuses, témoignent de l'état psychologique d'une époque qui vit successivement les folies de Saint-Médard, les utopies des Théosophes et les jongleries de Mesmer, en attendant les convulsions de la Terreur. Les circonstances de milieu préparaient excellemment Pinel, né observateur, à l'étude

des maladies mentales, considérées comme des manifestations individuelles d'un état général, qui alla successivement, en passant par tous les degrés de l'aliénation, de la manie simple au délire furieux, puis à la démence. Ce philosophe laborieux était aussi un esprit pratique; il ne philosophait qu'après avoir assuré sa vie. Sa position s'était sensiblement améliorée.

« Le journal dont je suis chargé, écrit-il, m'assure une honnête existence, sans me mettre dans la dépendance de personne, mais cependant en me rendant aussi utile que je le puis; par là ma vie est partagée entre des occupations actives et l'étude du cabinet. » Quelques mois après, insistant sur ce point, il écrira encore : « Du reste, mes affaires vont très bien ici, et je puis me passer désormais de montrer les mathématiques; j'ai quelques maisons de finance dont je suis le médecin et d'ailleurs je fais des traductions de livres anglais, ce qui me rapporte au delà de ce qu'il me faut pour vivre très décemment. Dans ce moment-ci, je suis à traduire les *Institutions de médecine* du docteur Cullen, et j'en retire mille livres. Je ne suis plus chez M. Villemont; j'ai pris un appartement plus convenable dans la rue des Maçons, hôtel des Quatre-Nations, tout près de M. Savary. Ainsi je puis maintenant suivre mon goût sans que rien le contrarie, et en générale je passe mes matinées chez moi et livré à l'étude; mon goût me porte à avoir une pratique très circonscrite, à voir peu et à observer beaucoup. Je renoncerais à la médecine, s'il me fallait être sans cesse à trotter dans les rues. Je travaille vivement à mon *Hygiène*.... » Tout cela est charmant, et inspiré par cette bonhomie naïve qui s'accordait chez lui avec le sens exact des choses pra-

tiques. L'observateur scrupuleux se révèle dans ce dédain des préoccupations de clientèle, qui ont fait la fortune, sinon la gloire, de tant de médecins célèbres de leur vivant. Pour Pinel, la médecine était moins un métier lucratif qu'une profession libérale, qui concilie la bienfaisance et la curiosité. Cette conviction décida de toute sa vie. Jamais carrière ne fut mieux remplie que celle de ce grand et savant homme. Il eut aussi le mérite d'initier son pays aux travaux des médecins anglais de cette École d'Édimbourg qui a tant contribué aux progrès de la doctrine médicale, en associant à la médecine une philosophie simple et sévère, philosophie qui prouvait par l'exemple combien Sydenham, le premier des praticiens, était bien inspiré en se livrant à la direction du sage Locke, le plus illustre des médecins philosophes. Pinel appartenait à cette École, représentée en France par Condillac.

Le titre de docteur régent de la Faculté de médecine conférait certains privilèges. Des médecins illustres de la Faculté de Montpellier, tels que Bordeu, Astruc, Ferrein, avaient été obligés de se soumettre aux exigences d'une corporation jalouse de ses prérogatives et impitoyable pour les étrangers. On connaît les démêlés de Théophraste Renaudot avec la Faculté représentée par le spirituel et intolérant Guy Patin. L'esprit de la corporation était toujours le même. Le titre de docteur régent était indispensable aux médecins praticiens. Pinel concourut trois fois pour l'obtenir. Vains efforts ! Une timidité invincible paralysait ses facultés. Ce n'est que peu à peu, avec beaucoup de peine, qu'il s'habitua à parler en public. Au troisième concours, en 1784, il se trouva avoir pour concurrent un ancien gendarme dont il avait fait la thèse à

Montpellier (le sujet choisi était celui-ci : *De l'équitation et de l'hygiène du cavalier*). Ce compétiteur, dont l'aplomb égalait l'ignorance, ne doutait de rien. C'était un Gascon, à la voix éclatante, au visage épanoui. Pinel, bien que solidement constitué, ne payait pas de mine ; il était d'une taille au-dessous de la moyenne et l'autre était un géant. Les épreuves se faisaient en latin, ce qui veut dire que si l'on s'entendait, on ne se comprenait guère. Aussi Pinel fut-il battu ; le gendarme eut la préférence du jury et fut acclamé sans hésitation. Pinel, tout en maudissant son échec, en plaisanta avec ses amis.

C'est ainsi que quelques années après, dans un concours célèbre à la Faculté de Montpellier, pour la chaire de clinique médicale, l'illustre Fouquet disait à son compétiteur, l'emphatique Baumes, qui, lui, du moins ne manquait pas d'un certain mérite : « Monsieur, je cède à la puissance de vos poumons. »

Cependant Pinel ne perdait point de vue ses travaux de prédilection : « Je travaille vivement à mon *Hygiène*, » écrivait-il à Desfontaines. Ce travail, dont l'auteur a publié de nombreux fragments dans la *Gazette de santé*, n'a jamais été livré à l'impression. L'hygiène prenait rang dans la médecine, où elle devait être définitivement introduite par Hallé, émule et successeur de Lorry. Remarquons que l'homme qui se préparait par de solides études à opérer dans la médecine une révolution mémorable, n'était alors rien officiellement.

Quelle simplicité de mœurs nous révèle la lettre à Desfontaines ! Un appartement dans un hôtel meublé, quelques clients, le strict nécessaire, mais une indépendance absolue, un travail opiniâtre. Cette simplicité d'il y a un

peu moins d'un siècle contraste avec nos mœurs républicaines actuelles ; il est vrai que la vie est devenue bien plus difficile sous tous les rapports. La plupart des hommes qui préparaient la chute de l'ancien régime avaient en général le désir du bien plutôt que l'amour du bien-être.

Pinel était occupé à cette époque, non seulement à traduire les *Institutions* de Cullen, mais aussi à rédiger un abrégé des *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, antérieure à notre Académie des sciences. Trois volumes de cette importante collection lui avaient été confiés. C'est dans le volume consacré à la médecine, qu'on trouve l'observation si curieuse d'un dormeur du nom de Samuel Clinton. Pinel fut frappé sans doute de l'étrangeté du fait. Nourri de la philosophie de Locke et de Condillac, le problème de la folie attira de bonne heure son attention. Son esprit était naturellement porté aux études psychologiques ; plus tard, il inclinera même vers l'idéologie, sans aller toutefois aussi loin que Cabanis et Destutt de Tracy. Pour ceux-ci, en effet, le cerveau était le « moi » et les faits psychologiques ne différaient pas essentiellement des faits physiologiques. Les uns et les autres étaient le produit de l'organisme animal. Pinel, à propos de ces délicates questions, se tenait prudemment sur la réserve, le problème de l'âme ou du moi lui paraissant insoluble. Son scepticisme, dicté par la prudence, se rapproche assez de celui de Barthez, dont le vitalisme était une protestation, au nom de la physiologie et de la médecine, contre les excès de la doctrine mystique de l'animisme. L'esprit d'observation le ramenait à l'intelligence exacte des phénomènes pathologiques.

En 1783, un des amis de Pinel, dont il a rapporté l'ob-

servation, était atteint d'un accès de manie dont les conséquences furent funestes. Il le voyait tous les jours. L'observation indique la méthode que l'auteur suivait dès lors. Il cherchait visiblement la vérité dans la réalité. De là une étude plus attentive de l'aliénation mentale et de ses différentes formes. Érudit comme il l'était, il se convainquit bien vite que les premiers observateurs, Hippocrate, Celse, Arétée, Galien, Cælius Aurelianus, Alexandre de Tralles étaient les maîtres qu'il devait relire et méditer de préférence. Les préceptes de ces maîtres de l'ancienne médecine, expression de la vérité, n'avaient rien perdu en traversant les siècles. Les nombreux essais qui avaient renoué la tradition, depuis Jean de Wier, le grand réformateur de la pathologie mentale chez les modernes, devaient aboutir à une théorie purement empirique, il est vrai, mais qu'il faut considérer comme le point de départ de toutes les doctrines médico-psychologiques qui se sont produites depuis Pinel.

Sur ces entrefaites, l'occasion se présenta pour lui de se livrer sur un théâtre moins restreint à l'étude de la folie ; il commença alors et fit pendant cinq années des observations sur la manie et sur l'application des remèdes moraux, dans une pension d'aliénés, la maison de santé du docteur Belhomme, où prit naissance le traitement moral de la folie, à peine compris des anciens, dont les connaissances n'allèrent pas au delà de l'empirisme. A partir de ce moment, des articles ou des mémoires sur la folie se succédèrent sans interruption dans les journaux où il écrivait. Nous en indiquerons plus tard les titres. Pinel avait trouvé sa voie.

Comme tous les travailleurs, il savait distribuer son

temps, de manière à en avoir toujours assez pour en consacrer un peu à des distractions préférées, ou à des études de prédilection. C'est ainsi qu'il suivit certains cours au Jardin des plantes, et, en particulier, au Collège de France, celui de Delille, qui expliquait et commentait Virgile, en lisant les vers du poète latin avec un talent de diction incomparable. Dans une lettre à son plus jeune frère, à la date du 28 avril 1785, il lui rappelle que s'il l'a engagé autrefois à traduire quelques passages de Virgile, c'était uniquement afin de lui faire sentir les difficultés d'un pareil travail. Puis, examinant les essais de l'écolier, il lui donne les plus sages conseils. Pour lui, il faut consulter longtemps ses forces avant de se laisser aller à sonder la pensée d'autrui. « Parce que l'abbé Desfontaines, dit-il, a fait des platitudes, il ne s'ensuit pas qu'il faille entreprendre une traduction de Virgile. » Puis il énumère les qualités d'un fidèle interprète. On voit que ce révolutionnaire pacifique suivait avec plaisir les leçons du Jardin royal et du Collège de France, les deux institutions qui ont jeté le plus d'éclat à côté de la Faculté de médecine et de la Sorbonne.

En 1785, paraissait sur la réforme à opérer dans les hôpitaux un travail que Pinel dut lire avec intérêt. C'est le rapport de Colombier intitulé : *Instructions sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés.* « Des milliers d'insensés, dit Colombier, sont renfermés dans des maisons de force, sans qu'on songe seulement à leur administrer le moindre remède ; le demi-insensé est confondu avec celui qui l'est tout à fait ; le furibond avec le fou tranquille ; les uns sont enchaînés, les autres libres dans leur

prison. Enfin, à moins que la nature ne vienne à leur secours en les guérissant, le terme de leurs maux est celui de leurs jours, et malheureusement, jusque-là, la maladie ne fait que s'accroître au lieu de diminuer. »

Pinel, on l'a vu, n'avait pas attendu la publication de ce rapport pour se livrer à l'étude de l'aliénation mentale et à la recherche du traitement le plus convenable de la folie. Mais, si la réforme des hôpitaux avait été décrétée sur un rapport antérieur de Necker, le 22 avril 1781, ce n'est qu'après un autre rapport de Bailly qu'il fut question, en 1787, d'en commencer l'exécution. Comme il arrive souvent, ces deux rapports ne sortirent pas des cartons du ministère. Il fallait une impulsion plus vigoureuse pour changer la face des choses. Il importe de dire toutefois que même avant la Révolution, la grosse question de l'assistance des malades préoccupait les philanthropes et les savants. Le rapport célèbre de Tenon, dont l'esprit se trouve condensé dans le mémoire spécial de Cabanis sur les hôpitaux, est une preuve incontestable de la sollicitude qu'on avait pour les malades traités dans ces établissements. Il est juste de remarquer aussi que la plupart des réformateurs de l'assistance publique obéissaient à des sentiments d'humanité tout à fait généreux, non mélangés de préoccupations administratives. Malgré ces essais, la première transformation du service des aliénés était réservée en définitive à Pinel.

En 1777 Pinel lisait à la Société royale de Montpellier un mémoire relatif aux mouvements partiels des extrémités. « On doit avoir regret, dira-t-il plus tard, à propos d'un autre mémoire lu en 1785 à l'Académie des sciences, sur l'application des mathématiques au corps humain et

sur le mécanisme des luxations en général, on doit avoir regret que l'application de la mécanique au corps humain n'ait pas participé dans ce siècle au mouvement général qui a porté si loin les autres sciences physico-mathématiques. Elle n'a fait presque aucun pas depuis Borelli jusqu'à nous, tandis que l'anatomie et la mécanique, prises séparément, ont été entièrement renouvelées. » Comme Pinel avait beaucoup de lumières en tout ce qui touchait à la médecine, il ne pouvait ignorer le grand succès qu'avaient eu les travaux de Hales sur la statique des plantes et des animanx, traduits successivement de l'anglais par un grand médecin et un incomparable naturaliste, non plus que le retentissement des doctrines contraires de Boerhaave, de Frédéric Hoffmann et de Stahl, dans l'université de Montpellier où l'illustre Boissier de Sauvages, versé dans les mathématiques, prépara par ses savants mémoires sur des questions très ardues de physiologie les recherches qui devaient aboutir à l'une des plus belles œuvres du mathématicien et métaphysicien Barthez, le *Traité de la mécanique de l'homme et des animaux*. Depuis Pitcairn, les Anglais, que Pinel connaissait bien, suivaient l'impulsion que les plus remarquables géomètres et physiciens de la Société royale de Londres avaient donnée à la médecine scientifique.

Du reste, en France même, les doctes mémoires de Claude Perrault avaient ouvert la voie à cette physiologie philosophique qui, tout en se réclamant de Descartes et de Stahl, et avec tout le respect possible pour l'âme, travaillait à réduire toute la philosophie de la nature à un problème de mécanique. Buffon n'avait-il pas adopté la théorie cartésienne de l'automatisme? Aussi, prévoyant

les objections qu'on pourrait lui adresser, Pinel prend soin d'ajouter dans une note : « On ne doit pas craindre que je veuille renouveler les abus de ce qu'on appelle mécanisme en médecine. » Il est convaincu que c'est un système qu'il faut entièrement abandonner. Le fait est que Pinel se rapprochait beaucoup de Baglivi, qui accordait comme il pouvait les théories de la fibre motrice avec le plus pur naturisme et le culte d'Hippocrate. Malgré son amour de l'observation, Pinel conserva les habitudes de son esprit mathématique. C'est pour cela que Baglivi, en dépit de l'iatro-mécanisme de ses idées, lui plaisait tant et qu'il en a donné une édition soignée, qui parut en 1788.

Pourvu qu'on observât bien, pourvu que le médecin se considérât comme le serviteur et l'interprète de la nature, peu importait le raisonnement dont l'observation était le prétexte. Il est vrai que la théorie, qui subordonne les faits les mieux observés à l'esprit de système, peut mener loin dans la pratique. Aussi l'empirique est-il généralement plus près de la nature et de la vérité que l'interprète et le serviteur fidèle qui met sa raison à la place de la réalité. — « Ce n'est pas un homme, dit Baglivi, mais la nature elle-même qui a parlé par la bouche d'Hippocrate...... L'observation est le fil qui conduit au but où doivent être dirigés les raisonnements des médecins. »

Pinel, qui pensait, comme Baglivi, que le livre le plus instructif en médecine est le malade lui-même, s'inclinait devant ces oracles renouvelés de Bacon. Mais, bien que mathématicien très distingué et peut-être pour cela même, il n'hésite pas, à l'occasion de ces théories, à citer ces graves paroles de d'Alembert : « On a voulu

réduire en calcul jusqu'à l'art de guérir, et le corps humain, cette machine si compliquée, a été traité par nos médecins algébristes comme la machine la plus simple et la plus facile à décomposer. C'est une chose singulière de voir ces auteurs résoudre d'un trait de plume des problèmes d'hydraulique et de statique capables d'arrêter toute la vie les plus grands géomètres. » Ce fut le sens clinique de Pinel qui le préserva des excès d'une méthode qui a séduit beaucoup de médecins par son exactitude spécieuse et son apparente facilité. S'il ne s'en est pas entièrement préservé dans sa *Nosographie philosophique*, il a su la tenir à l'écart dans ses travaux sur la médecine mentale, où l'observation clinique pure ne laisse qu'une petite place à la théorie, malgré le faible de l'auteur pour la classification et les nomenclatures.

Observateur philosophe, il chercha dans l'aliénation mentale les causes extérieures qui peuvent la déterminer. En 1787, Pinel publiait dans son journal, la *Gazette de santé*, un article fort curieux sous ce titre : « *Les accès de mélancolie ne sont-ils pas toujours plus fréquents et plus à craindre durant les premiers mois de l'hiver?* » et, en 1789, un autre ayant pour titre : « *Observations sur le régime moral qui est le plus propre à rétablir dans certains cas la raison égarée des maniaques.* » Les questions de pathogénie ne lui faisaient pas perdre de vue la thérapeutique qui est la fin de la médecine.

Plusieurs autres mémoires complétèrent la série de ces essais qu'on peut regarder comme le prélude de travaux beaucoup plus importants et assez nouveaux en France où la pathologie mentale, peu familière à la généralité des médecins, ne reposait point sur des faits cliniques

bien observés. La plus grossière routine présidait au traitement inhumain des aliénés. L'un de ces travaux, intitulé : *Réflexions médicales sur l'état monastique*, parut en 1790, dans le *Journal gratuit de santé*, et un autre en 1791, dans le journal de Fourcroy : *la Médecine éclairée par les sciences physiques*. Ce dernier traitait de la mélancolie suicide. Pour Pinel le suicide, et c'est aujourd'hui l'opinion générale, n'est pas toujours un symptôme d'aliénation.

En 1791, le 30 août, la Société royale de médecine, à la veille de disparaître, ainsi que la Faculté de chirurgie, proposait un prix sur la question suivante : « *Indiquer les moyens les plus efficaces de traiter les malades dont l'esprit est aliéné avant l'âge de la vieillesse.* » Pinel concourut. Si son mémoire fut mentionné dans la séance publique qui eut lieu l'année suivante, on ignore, faute de documents, s'il obtint un prix. On avait alors bien d'autres préoccupations. Ce mémoire portait pour épigraphe ces paroles de Celse : « *Gerere se pro cujusque natura necessarium.* » Thouret était membre de la Commission d'examen; le mémoire de Pinel l'avait frappé. Il connaissait l'auteur, èt, à quelque temps de là, il se rappela quelle était sa valeur dans une circonstance décisive. On était alors en 1792, en pleine tourmente révolutionnaire. Le 10 août venait de s'inscrire dans l'histoire en attendant les cinq terribles journées du mois de septembre. Pinel était libéral, mais c'était un libéral de 1789, et s'il adopta avec enthousiasme les principes politiques de la Constituante, on le vit répudier avec indignation et dégoût les excès qui se produisirent plus tard sous la Terreur. Une de ses lettres atteste l'horreur que lui inspiraient les fac-

tieux qui déshonoraient la République par leurs instincts pervers.

Officier municipal pendant quelque temps, il fut bien vite guéri de toute ambition administrative; les régions plus sereines de la science convenaient mieux à sa nature. « Tu fais bien de parler avec horreur, écrivait-il à son frère le doctrinaire, devenu curé de Saint-Paul, des exécutions sanguinaires qui ont eu lieu à Paris le 2 septembre et les jours suivants, et j'avoue n'avoir jamais éprouvé un sentiment de consternation pareil à celui que cette série d'événements atroces a fait naître dans mon cœur et dans celui de tous les hommes honnêtes et éclairés..... Les élections de Paris pour la Convention nationale se sont passées au milieu des proscriptions et de la terreur. Quand on voit un Marat assis à côté de nos législateurs, on doit peu regretter de n'avoir pas été porté sur la liste de la capitale. Au reste, ce n'est pas par quelques membres qu'il faut juger de la Convention nationale; il paraît, au contraire, que la grande majorité est saine et éclairée. Les départements paraissent avoir été dirigés par l'amour du bien public dans le choix de leurs députés, et il faut convenir qu'on a élu en général des hommes connus par leurs lumières et leur patriotisme. » Ces sages réflexions montrent clairement le danger des factions violentes. On sait que la Terreur fut organisée impunément par une minorité d'exaltés.

Le 7 juillet précédent, Pinel assistait à la séance de l'Assemblée législative, où l'évêque métropolitain de Lyon, Lamourette, obtint un si brillant succès par le discours plein de sagesse et de modération qu'il y prononça. Tous les partis semblèrent un moment s'entendre.

Accord bizarre et imprévu, mais de peu de durée et que la journée du 10 août fit complètement oublier. La lettre de Pinel sur cette séance mémorable est d'autant plus curieuse qu'elle exprime admirablement l'état général des esprits. « Nous étions donc ici à Paris dans des transes très vives, surtout à l'approche de la Fédération, puisque le choc des factions pouvait devenir terrible. » On sait que l'évêque constitutionnel de Lyon paya de sa tête l'effort qu'il fit en vain pour conjurer le désordre menaçant.

Mais les affres de la Terreur ne suspendaient point les nécessités de la vie ; au commencement de cette année, Pinel s'était marié. Il connaissait depuis trois ans, dit-il, la jeune fille qu'il épousait. Elle était orpheline et d'un excellent caractère, âgée de vingt-quatre ans ; elle devait plus tard avoir une petite aisance. La solitude pesait à cet homme studieux ; il voulait dans son intérieur un autre lui-même qui eût sa confiance. Louis, son frère cadet, était alors maire de Saint-Paul : « Je prie mon père, lui écrit-il, de m'envoyer tout de suite son consentement, à peu près dans la forme qui suit : « Je donne mon consentement pur et simple au mariage de mon fils aîné, Philippe Pinel, avec demoiselle Jeanne Vincent, fille légitime de feu Jean Vincent et de Françoise Geindre, habitant de Gevingey, département du Jura, entendant que ce mariage sera contracté selon les formes civiles et ecclésiastiques. » Deux fils naquirent de cette union qui lui procura le bonheur qu'il avait rêvé. Mme Pinel mourut vers 1812.

La médecine n'échappa point aux réformes de la Révolution. Jusqu'à la réorganisation nouvelle de l'enseigne-

ment, en l'an III, la médecine et la chirurgie avaient été séparées. On n'ignore pas que pendant des siècles la chirurgie fut tenue en tutelle par la médecine, et que celle-ci, dont l'enseignement était tombé si bas, fut à son tour émancipée par la chirurgie. Le collège des chirurgiens de Saint-Côme se mit sur un pied d'égalité avec la Faculté, en faisant soutenir des thèses latines pour la maîtrise en chirurgie. Ce fut Louis qui donna l'exemple. La fusion des deux branches de l'art rencontra d'ardents adversaires parmi les chirurgiens. L'élégant Richerand fut un des plus acharnés.

Les diplômes de médecin et de chirurgien étaient conférés à Paris par des corporations distinctes et rivales. « Il paraît, écrivait Pinel, le 16 décembre 1792, que dans le nouvel état de choses, l'éducation du médecin et du chirurgien sera commune. » Pour lui, la situation du médecin n'en sera que plus respectable, puisqu'on exigera des candidats plus de lumières.

Le 19 septembre 1790, la Société royale de médecine, consultée, avait adressé dans ce sens à l'Assemblée nationale un projet d'organisation de la médecine en France, lequel avait pour titre : « Vues générales sur la réforme dont la médecine est susceptible, et sur la nécessité de la rappeler à l'état d'unité et de simplicité où elle était du temps d'Hippocrate, en la réunissant à la chirurgie. » C'est la séparation de la médecine et de la chirurgie qui fut cause de l'infériorité de celle-ci durant tout le moyen âge.

Ce projet contenait en germe à peu près tous les progrès qui ont été réalisés depuis. Mais rien n'avait été fait officiellement pour réunir dans la pratique et dans l'en-

seignement les deux branches de l'art de guérir, et l'on attendra pour cela jusqu'au 14 frimaire de l'an III (4 décembre 1794). Pinel, lors de la création de l'École de santé, fut nommé à la chaire de physique médicale, conjointement avec Hallé, le fondateur en France de l'enseignement de l'hygiène. En 1795, il succédait à Doublet dans celle de pathologie interne, qu'il occupa jusqu'en 1822 où une mesure de réaction intempestive le priva de son titre de professeur.

La *Nosographie philosophique* fut le fruit de cet enseignement; mais c'est moins par cet ouvrage, qui fut classique pendant un quart de siècle, que par ses leçons et ses écrits sur la folie que Pinel a illustré son nom. Son titre de « Bienfaiteur des aliénés » est celui qui sauvera à tout jamais sa mémoire de l'oubli.

Pinel fut nommé médecin de Bicêtre par décret du 25 août 1793. — Il n'est pas inutile de faire connaître ses impressions sur les événements de son temps; quelques-unes de ses lettres écrites au plus fort de la Révolution témoignent de l'élévation de ses sentiments ainsi que de son esprit judicieux. La lettre écrite à son frère le 21 janvier 1793, à l'occasion de la mort de Louis XVI, est datée de Paris. C'était le soir; il venait d'assister comme garde national à l'exécution de l'infortuné monarque. « C'est à mon grand regret, dit-il, que j'ai été obligé d'assister à l'exécution en armes, avec les autres citoyens de ma section, et je t'écris le cœur pénétré de douleur et dans la stupeur d'une profonde consternation. » La narration est d'une simplicité touchante. Point de déclamation. Les réflexions sur ce meurtre légal sont d'une justesse admirable. Discutant la question de

droit, il se résume en disant que la Convention s'est chargée d'une responsabilité redoutable, et qu'elle a dépassé en somme tous ses pouvoirs.

Tout philosophe qu'il était, Pinel n'était pas homme à s'incliner prudemment devant le fait accompli. Ses convictions républicaines n'allaient pas jusqu'à la maxime : *jusque datum sceleri*. Nul sophisme ne vint fausser cette conscience droite, à une époque où les rhéteurs et les sophistes prenaient volontiers le masque de la sagesse. Encore une fois, les lettres de Pinel, malheureusement en trop petit nombre, font honneur à son caractère. Né pour le bien, il ne se fit jamais par faiblesse ou par complaisance le complice des méchants.

La réforme des hôpitaux, décrétée par le gouvernement, et demandée éloquemment à la tribune de l'Assemblée constituante par La Rochefoucauld, allait recevoir un commencement d'exécution à Bicêtre. Thouret et Cabanis, membres de la Commission et partisans dévoués des réformes, n'hésitèrent pas un instant sur le choix du réformateur. Ils connaissaient Pinel ; ils appréciaient son rare mérte et son ca ractère ; ils craignaient d'abord sa trop grande modestie ; mais, quand ils eurent parlé au nom du devoir, Pinel céda à leurs instances et se dévoua noblement à l'œuvre de rénovation. Nommé par décret du 25 août 1793, il entra en fonctions le 11 septembre comme médecin des infirmeries, dont dépendait le service des aliénés. Tout y était à refaire comme dans l'ordre politique et social. Une réforme complète, radicale était indispensable. Depuis plusieurs siècles, les aliénés étaient exactement traités comme les pires des malfaiteurs. Le traitement de la folie, livré à des serviteurs mercenaires,

semblait défier la raison et l'humanité. Contre l'aliénation qui est la pire des infortunes, on ne connaissait que la violence. Nul choix ne pouvait être plus heureux que celui de l'homme éclairé qui devait substituer l'humanité à la barbarie. Comme Cabanis, Pinel pensait que l'étude de la médecine élève l'âme, agrandit le domaine de l'intelligence et entretient les sentiments généreux des natures indépendantes. Ce philanthrope était doué d'une nature énergique. L'amour de la bienfaisance soutint son courage et il sut déployer dans son entreprise la plus grande activité. Tout son temps, toutes ses forces, il va les consacrer désormais au soulagement des malheureux, après avoir étudié à fond leurs tristes infirmités. Voici en quels termes il esquisse son programme de bienfaisance : « Il importe en médecine, comme dans les autres sciences, de compter pour beaucoup un jugement sain, une sagacité naturelle, un esprit inventif dépouillé de tout autre privilège. Il ne faut pas s'informer si tel homme a fait certaines études d'usage, ou rempli certaines formalités, mais seulement s'il a approfondi quelques parties de la science médicale, ou s'il a découvert quelques vérités utiles. L'exercice de la médecine durant près de deux années dans l'hospice de Bicêtre m'a fait vivement sentir la nécessité de réaliser ces vues pour faire faire quelques progrès à la doctrine de l'aliénation mentale. Les écrits des auteurs anciens et modernes sur cet objet, rapprochés de mes observations antérieures, ne pouvaient me faire sortir d'un certain cercle circonscrit; et devais-je négliger ce que le spectacle des aliénés, pendant un grand nombre d'années, et l'habitude de réfléchir et d'observer avaient pu apprendre à un homme, M. Pussin, doué d'un

sens droit, très appliqué à ses devoirs, et chargé de la surveillance des aliénés de l'hospice? Le ton dogmatique de docteur fut dès lors abandonné; des visites fréquentes, quelquefois pendant plusieurs heures du jour, m'aidèrent à me familiariser avec les écarts, les vociférations et les extravagances des maniaques les plus violents; dès lors, j'eus des entretiens réitérés avec l'homme qui connaissait le mieux leur état antérieur et leurs idées délirantes : attention extrême pour ménager les prétentions de l'amour-propre; questions variées et souvent reportées sur le même objet lorsque les réponses étaient obscures; point d'opposition de ma part à ce qu'il avançait de douteux ou de peu probable, mais renvoi tacite à un examen ultérieur pour l'éclaircir ou le rectifier; notes journalières tenues sur les faits observés, etc., etc. »

On voit par ce précieux extrait quelle était la bonne foi, la sincérité, la curiosité de cet observateur, qui ne craignait pas d'associer à ses investigations le savoir empirique d'un surveillant, dont l'expérience lui fut si utile et qui resta pour lui un auxiliaire dévoué.

Qu'était alors Bicêtre? Un vaste pandémonium rempli de toutes les misères; ici des voleurs, là des assassins. La chaîne en partait pour se rendre à Rochefort, à Toulon ou à Brest. Plus loin étaient les aliénés. Dans l'origine, cet hospice portait le nom de Grange aux Gueux. Propriété vers 1284 du cardinal de Winchester (d'où par corruption Bicêtre), puis vers 1400 du duc de Berry, Bicêtre fut transformé sous Louis XIII en Commanderie de Saint-Louis. Il servit de retraite alors, jusqu'à la construction des Invalides, aux officiers et aux soldats estropiés. En 1660, il fut compris au nombre des dépendances de l'Hôpital général.

La première réforme à faire était l'abolition des chaînes; car l'usage des chaînes de fer pour contenir un grand nombre d'aliénés était encore, dit Pinel, dans toute sa vigueur. Toutefois pour cela, il fallait non seulement l'autorisation du Bureau central, mais encore l'assentiment de la Commune, soupçonneuse et jalouse de son autorité absolue. L'esprit de Marat y dominait toujours. La loi des suspects n'avait pas disparu. Les massacres de septembre commandaient la prudence. Pinel, convaincu que la démarche qu'il allait faire était des plus urgentes, n'hésita pas quelques jours après à la renouveler. Il se présenta à plusieurs reprises devant la Commune pour y exposer sa requête, y faire entendre ses plaintes, ses réclamations. Le président de la Commune était alors le paralytique Couthon, qui, voyant partout des embûches, traita sans plus de façon Pinel d'aristocrate. « Malheur à toi, lui dit-il, si tu nous trompes, et si parmi tes fous tu caches des ennemis du peuple. » Pinel, sans s'émouvoir, lui répliqua que ce qu'il avançait était l'expression de la vérité, et que sa mission était toute médicale. « Nous verrons bien, » lui fut-il répondu, et le lendemain, le fougueux conventionnel se faisait transporter à Bicêtre. Chacun trembla à son aspect. Il était porté à bras d'hommes. Pinel le conduisit aussitôt dans le quartier des agités, où la vue des loges l'impressionna péniblement. Il voulut interroger tous les malades. Il ne recueillit de la plupart que des injures et des apostrophes grossières. Il était inutile de prolonger plus longtemps l'enquête. Se tournant alors vers Pinel : « Ah çà, citoyen, est-ce que tu es fou toi-même de vouloir déchaîner de pareils animaux? » Pinel lui répondit avec calme : « Citoyen, j'ai la convic-

tion que ces aliénés ne sont si intraitables que parce qu'on les prive d'air et de liberté. — Eh bien, fais-en ce que tu voudras; mais je crains bien que tu ne sois victime de ta présomption. »

Et là-dessus, on transporta Couthon dans sa voiture. Son départ fut un soulagement; on respira; le grand philanthrope se mit aussitôt à l'œuvre, et le même jour la réforme du traitement fut appliquée à un petit nombre d'aliénés. On attendait impatiemment le résultat de l'épreuve. « Ah! s'écria l'un d'eux amené au dehors et se trouvant en face du soleil, que c'est bon! » C'était un officier anglais séquestré depuis quarante ans, et dont nul n'osait approcher, depuis le jour où dans un accès de fureur il avait tué un gardien. Après deux années de calme, on put le rendre à la liberté.

Un homme de lettres, à qui des chagrins de toutes sortes avaient fait perdre la raison, repoussait Pinel avec frayeur. Délivré de ses chaînes, il se met à courir jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il tombe sans haleine. Au bout de quelques semaines il était guéri. Sorti de Bicêtre, il périt en thermidor sur l'échafaud.

Un autre, d'une stature athlétique, était renfermé à Bicêtre depuis dix ans, à la suite d'accidents déterminés par l'ivrognerie. Soldat aux gardes françaises, renvoyé de son régiment, il fut arrêté dans une rixe où il voulait se faire passer pour général. « Prête-nous la main, lui dit Pinel; toi, tu es raisonnable, et, si tu te conduis bien, je te prendrai à mon service. » Chevingé, c'était son nom, devint aussitôt docile et calme.

Un quatrième, affaissé sur lui-même, enchaîné depuis trente-six ans, avait tué son fils, s'imaginant qu'il lui

épargnerait par ce meurtre les tourments de l'enfer. Les membres contracturés, presque mourant, il ne s'aperçut pas de sa délivrance et expira peu de temps après.

Plus loin un prêtre, convaincu qu'il était le Christ, supportait son martyre depuis douze ans avec une patience inaltérable. « Si tu es Dieu, lui criait-on sans cesse, brise tes chaînes. » A tous il répondait : « C'est en vain que tu tenteras ton Seigneur. » Il se rétablit vers le dixième ou onzième mois, etc., etc...

« En résumé, écrira Pinel, les mêmes aliénés, qui réduits aux chaînes pendant une longue suite d'années, étaient restés dans un état constant de fureur, se promenaient ensuite tranquillement avec un simple gilet de force, et s'entretenaient avec tout le monde, tandis qu'auparavant on ne pouvait en approcher sans les plus grands dangers. » Cette démonstration de l'efficacité du nouveau traitement de la folie était aussi claire que possible. Les faits triomphaient des préjugés. Mais l'erreur a la vie dure quand elle s'appuie sur une longue tradition. Pinel eut le regret de ne pas voir la fin de cette coutume barbare et routinière de châtier les fous comme des criminels, avant de quitter Bicêtre pour l'hospice de la Salpêtrière, où il allait poursuivre la même réforme des vieux abus. Ce n'est en effet qu'un peu plus tard que les dernières chaînes furent enlevées des loges, en attendant que les loges fussent elles-mêmes plus sainement aménagées.

« Les aliénés, observe-t-il à ce propos, loin d'être des coupables qu'il faut punir, sont des malades dont l'état pénible mérite tous les égards dus à l'humanité souffrante, et dont on doit rechercher, par les moyens les plus sim-

ples, à rétablir la raison. » C'était le raisonnement de Jean de Wier, sous une forme plus moderne. Le vulgaire conservait encore beaucoup de la superstition qui assimilait les fous aux sorciers, aux possédés. Du reste, si les circonstances n'étaient plus les mêmes, bien des réminiscences du passé subsistaient sous un autre nom.

Si Pinel ne fut pas témoin à Bicêtre des massacres qui eurent lieu dans les prisons en septembre 1792, massacres à propos desquels il rapporte un fait mémorable qui trouvera sa place ailleurs, il assista en 1794 à l'enlèvement et à la destruction des objets du culte religieux. C'était dans l'après-midi; les vieillards et les infirmes murmurèrent dans leurs salles; on allait procéder dans celles des aliénés à la même brutale cérémonie. Quel effet cette mesure produirait-elle sur eux? Pinel crut de son devoir de s'y opposer, en exprimant aux iconoclastes envoyés par l'autorité le désir formel que cette partie de leur tâche fut confiée au surveillant de l'hospice. Comme médecin, l'accomplissement des instructions reçues lui appartenait de droit. Ils se retirèrent. Bien que naturellement timide, Pinel était plein de courage et de sang-froid quand il fallait résister à la malfaisance. Encore une fois, les circonstances politiques et sociales, au milieu desquelles il opérait sa réforme, grandissent singulièrement le réformateur. Malgré l'habileté de Pussin et les moyens auxquels il eut recours, certains mélancoliques furent consternés et irrités.

Plus d'une visite politique troubla d'ailleurs la tranquillité relative de Bicêtre, pendant les deux années que Pinel y passa. « La Terreur, dit Dupuytren dans un article publié par le *Journal des Débats*, avait rempli cette maison

de prêtres et d'émigrés rentrés. Pinel osa s'opposer à l'extradition d'un grand nombre d'entre eux, sous le prétexte qu'ils étaient atteints d'aliénation. » On insistait, son opposition redoubla. Cet homme si doux se montra de plus en plus énergique dans sa résistance.

Il sauva ainsi par sa fermeté la vie à plusieurs personnes, parmi lesquelles Dupuytren cite, sans le nommer, un prélat assis, en 1826, sur un des principaux sièges épiscopaux de France.

La courageuse supercherie de Pinel est d'autant plus admirable que son humanité envers les suspects et les persécutés pouvait lui coûter la vie. L'idée seule de l'abolition des chaînes avait déjà inspiré des soupçons, comme si sous une apparence d'humanité se cachaient des intentions coupables. La conduite de Pinel dans cette dernière circonstance ne fit qu'accroître ces soupçons et augmenter les méfiances. Aussi un attroupement se forma-t-il un jour sur son passage, et il fut arrêté par des forcenés qui l'entraînèrent en criant : « A la lanterne ! » Sans l'aide de son domestique, un ancien soldat alerte et vigoureux qui les bouscula et les mit en fuite (c'était Chevingé), on ne sait pas ce qui aurait pu advenir. Ils se dispersèrent en proférant des menaces.

C'est vers ce temps qu'eut lieu la mort tragique de Condorcet. Décrété d'accusation le 8 juillet 1793, et obligé de se cacher, Pinel et Boyer lui avaient procuré un asile dans une rue peu fréquentée, la rue Servandoni. Une maison meublée y était tenue par une dame Vernet, femme à l'esprit élevé et au cœur chaud. « L'homme que vous me recommandez est-il honnête? » fut la seule question que Mme Vernet adressa aux deux amis de l'in-

fortuné proscrit : « Alors qu'il vienne, vous me direz plus tard son nom. »

Après les exécutions du 5 avril 1794, le bruit des coups de hache devenant de plus en plus formidable, suivant l'expression d'un historien, Condorcet, tremblant pour sa bienfaitrice, et poussé peut-être par un vague espoir, trompa la surveillance de Mme Vernet et s'enfuit. On sait comment il mourut. La philanthropie de Pinel embrassait toutes les infortunes. Il supportait le présent en faisant le bien et en travaillant.

C'est le 24 floréal an III de la République (13 mai 1795) que Pinel prit possession de la Salpêtrière. Pas plus que Bicêtre, la Salpêtrière n'était alors ce qu'elle est aujourd'hui, une cité d'environ 6000 âmes. Sur une partie de l'emplacement actuel de ce vaste hospice, s'élevait du vivant de Louis XIII un bâtiment qu'on appelait le Petit-Arsenal ou encore la Salpêtrière, à cause du salpêtre qu'on y fabriquait. Un édit de Louis XIV de 1656 prescrivit d'y construire un hôpital général « pour le renfermement des pauvres mendiants de la ville et des faux-bourgs de Paris ». L'Hôpital général, d'après un arrêt du Parlement de 1660, dut être pourvu aussi « d'un lieu pour le renfermement des fous ou folles ». La munificence royale et des libéralités particulières contribuèrent peu à peu à l'agrandissement de l'édifice. Depuis, d'autres améliorations ont été réalisées; la Salpêtrière est comme Bicêtre une véritable ville.

Deux ou trois mois après son entrée en fonctions dans sa nouvelle résidence, le 15 juillet, Pinel écrivait les lignes suivantes à son frère Pierre, qui avait quitté la soutane pour se marier : « Je trouve toujours tous les agréments

que je puis désirer à la Salpêtrière; c'est une maison nationale infiniment plus agréable et plus tranquille à habiter que celle où je restais précédemment. » Et il ajoute dans un *post-scriptum*, que sa femme a mis au monde, il y a environ deux mois, un petit républicain qui donne les plus heureuses espérances. C'est de Scipion Pinel qu'il s'agit, l'auteur de la *Physiologie de l'homme aliéné* et d'autres travaux importants de médecine mentale. On voit que, sans se désintéresser aucunement des événements qui se passaient sous ses yeux, ce sage ne perdait point sa sérénité d'esprit.

A propos du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), Pinel écrivait le lendemain de la Salpêtrière : « Je ne doute pas que ce qui s'est passé hier à Paris ne fasse beaucoup de bruit dans les départements, et, en effet, c'est une journée désastreuse en ce qu'elle a coûté la vie à beaucoup de monde. Voici le fait sans rien défigurer, car tu sais que je suis éloigné de tout esprit de parti... » Et après ce préambule, il raconte avec sa simplicité habituelle comment les sections insurgées ont été foudroyées par l'artillerie de la Convention. On attribua sur-le-champ le mouvement insurrectionnel à des menées royalistes. Pinel ne parle dans cette lettre ni de Barras ni de Bonaparte : « Si on laisse approcher l'insurrection royaliste, dira plus tard Edgar Quinet, c'est pour qu'elle ait l'odieux des premiers coups, et, en effet, ses tirailleurs s'étendent jusque sur le Carrousel. Mais aussitôt tout change; la Convention se hérisse d'artillerie; au centre du vaste carré qui la couvre est un homme de bronze, Napoléon Bonaparte... c'est là une figure qui ne ressemble en rien à celles qui se sont montrées jusqu'à

ce jour dans la Révolution. Le citoyen fait place au militaire. »

Le 28 octobre, le Directoire succèdait à la Convention. Le dernier acte d'énergie de la célèbre assemblée avait été le 13 vendémiaire.

Installé depuis le 24 floréal à la Salpêtrière, Pinel s'appliqua à y introduire aussitôt les mêmes changements qu'à Bicêtre. Partout même désordre, même confusion, mêmes besoins urgents. Les femmes y étaient exactement traitées comme les hommes à Bicêtre. Là aussi il y avait des chaînes à faire tomber, des loges infectes à démolir, et tout le personnel des infirmières à remplacer. Cette dernière réforme donna beaucoup de peine à Pinel par suite de la faiblesse du Bureau central qui reculait devant une mesure aussi radicale. La lutte dura plusieurs années. Avec le Directoire, la Révolution commençait à s'arrêter; on voulait la paix à tout prix. Le plaisir était devenu la loi de tous; on était avide de fêtes, de tranquillité, de bien-être; on eût fait au besoin bon marché de la liberté. Tout occupé qu'il fût de la grande réforme du traitement de la folie, l'observateur philanthrope ne perdait pas de vue l'état moral de la société contemporaine. Il devait naturellement étendre le champ de ses observations et se préoccuper des courants divers de l'opinion publique. C'est ainsi qu'il s'évertua à déterminer les causes occasionnelles des aberrations mentales, en appliquant à la folie la considération des choses du dehors tant recommandée par Hippocrate. Quant aux folies chroniques, qu'il fallait attribuer à une thérapeutique insensée et inhumaine, elles allaient disparaître grâce à lui, les Petites-Maisons devant être transformées en asiles d'aliénés.

« Quelle époque plus favorable que les orages d'une révolution, écrivait Pinel, orages toujours propres à exalter au plus haut degré les passions humaines, pour étudier les différentes formes de l'aliénation mentale. » Telles étaient précisément les conditions morales au milieu desquelles il se trouvait lorsqu'il composa, à Bicêtre, la première édition de son *Traité médico-philosophique sur la manie*. Mais c'est seulement à la Salpêtrière qu'il y mettra la dernière main, et qu'il en reverra lentement et avec réflexion les chapitres. Il n'est question dans cette édition primitive d'aucune observation concernant les femmes. Toutefois, professeur de pathologie interne à l'École de médecine, les nécessités de l'enseignement lui firent entreprendre et publier d'abord un autre ouvrage qui dès son apparition exerça une bien plus grande influence : c'est de la *Nosographie philosophique* que nous voulons parler. La reconstitution de l'enseignement public de la médecine ne pouvait aller sans la refonte des ouvrages didactiques. C'est au moment où les sciences auxiliaires ou collatérales prenaient leur essor qu'eut lieu la publication des livres nouveaux à l'usage des étudiants.

L'esprit de classification, né de l'esprit encyclopédique, dominait partout. L'autorité de Linné fut encore étendue par les œuvres magistrales si différentes de Sauvages et de Sagar. La zoologie et la botanique se renouvelaient par l'application des méthodes naturelles. La chimie nouvelle consistait essentiellement en une classification des corps d'après la composition de leurs éléments, à l'aide d'une nomenclature qui affectait les formules algébriques. Une réforme de l'anatomie descriptive fut tentée sur ce modèle par deux physiologistes célèbres,

Chaussier et Dumas. Comment les pathologistes se seraient-ils abstenus alors que la classification des tissus allait fonder l'anatomie générale ? Les élèves manquaient d'un livre élémentaire précis, et en rapport comme classification avec la méthode descriptive de l'histoire naturelle.

Celui que Pinel offrait au public satisfaisait aux besoins du temps, et sans être parfait, il fut considéré en général comme l'expression d'un très grand progrès. L'auteur y proclamait la nécessité de tenir compte en nosologie de la structure et des fonctions organiques, en recherchant dans la distinction des tissus une base à la localisation des maladies. Aussi, sur l'avis motivé de l'Institut national, cet ouvrage fut-il proclamé par le Directoire exécutif, à la fête du 1er vendémiaire de l'an VII, comme une des productions qui honoraient le plus l'esprit français et la science contemporaine. Il fut traduit immédiatement dans plusieurs langues. Pendant plus de vingt-cinq ans, il a été dans les mains de tous les étudiants et a servi à leur éducation. Le succès de cet ouvrage classique était dû en partie aux tendances de l'auteur, dont le sens clinique se montre à toutes les pages, moins par les questions d'étiologie que par l'exposé des symptômes ; de sorte que la méthode descriptive faisait de ce manuel de nosologie un véritable traité de séméiotique. C'est à ce dernier point de vue surtout que l'épithète, *philosophique*, dont on a tant abusé depuis, n'était point de trop dans le titre, bien que dans l'esprit de l'auteur toute la philosophie de la médecine se réduisît à la classification, selon la maxime contestable de Condillac, qu'une science n'est au fond qu'une langue bien faite. Quoi qu'il en soit, la sixième et

dernière édition en trois volumes paraissait en 1818, deux ans après la publication du manifeste révolutionnaire de Broussais. De la grande influence qu'exerça l'œuvre de Pinel on a un témoignage précieux : « Le citoyen Pinel, a écrit Bichat dans son *Traité des membranes*, établit un judicieux rapprochement entre la structure différente et les différentes affections des membranes ; c'est en lisant son ouvrage que l'idée de celui-ci s'est présentée à moi. »

En 1809, lors de la création des prix décennaux, la *Nosographie philosophique*, arrivée à sa troisième édition, fut placée par le jury en première ligne sur la liste des récompenses. On lit en effet dans les rapports de l'Institut : « Dans l'impossibilité où s'est mis le jury de proposer l'ouvrage d'un de ses membres, les *Leçons d'anatomie comparée* de Cuvier, il croit devoir donner la préférence à la *Nosographie* de M. Pinel, en accordant des mentions honorables aux ouvrages de MM. Corvisart, Bichat, Portal et Alibert. » L'année suivante, l'Institut revenant sur cette décision accordait en définitive le prix à Cuvier.

Par une fatalité singulière, ces deux noms de Cuvier et de Pinel se rencontrent souvent ensemble dans l'histoire des sciences depuis la Révolution. Ces deux hommes qui n'avaient de commun que l'esprit de classification, et différaient tant par le caractère, semblent courir même fortune. Après avoir disputé à Cuvier une chaire faite pour lui et un prix qui lui revenait, Pinel finit par le remplacer dans la section de zoologie à l'Académie des sciences, lorsque Cuvier fut élu secrétaire perpétuel de cette Compagnie. Enfin, ce fut Cuvier qui fit l'éloge académique de Pinel.

Revenons à la réforme qu'il accomplit. A la Salpêtrière, chaque service comme à Bicêtre portait le nom

d'emploi; voici en quelques mots l'impression que Pinel éprouva à la vue des loges : « Puis-je omettre de parler de ce qu'on appelle l'emploi des loges, où plus de six cents aliénées, entassées sans ordre et livrées à la rapacité et à l'ineptie des subalternes, ne présentaient que l'image du désordre et de la confusion? » L'ordre y étant rétabli à la fin, sous son impulsion puissante, par le dévoué Pussin, il ajoute : « Ce sera maintenant à la médecine à compléter l'ouvrage et à recueillir non seulement les connaissances les plus précises sur les diverses espèces d'aliénation mentale, mais encore à rechercher toute l'étendue et les limites réciproques du traitement moral et physique. » On voit qu'avec un bon sens pratique supérieur, Pinel commença à la Salpêtrière comme à Bicêtre par rétablir l'ordre dans les services ; l'observation clinique exercée sur une large échelle ne pouvait venir qu'après ces mesures préliminaires.

Des nombreux matériaux réunis dans cette direction d'idées résultera plus tard la seconde édition du *Traite sur la manie*. « L'histoire que M. Pinel a tracée de tant d'infortunes, dira Cuvier à l'Institut, n'est pas seulement un livre de médecine, c'est un ouvrage capital de philosophie et même de morale. »

Pinel arriva tard à la renommée, mais alors il la conquit vite, grâce à ses deux ouvrages fondamentaux qui lui assurèrent un des premiers rangs parmi les maîtres du nouvel enseignement, presque tous savants de grande réputation. Cet observateur sagace, à la parole difficile, devint populaire dans les Écoles à force de se rendre utile. Les élèves affluaient à ses cours, soit à la Faculté de médecine, où il enseignait la pathologie interne, soit à

l'hospice de la Salpêtrière, où sa clinique était des plus suivies. On le regarda bientôt, à cause de sa science universelle, comme un chef d'école des plus autorisés. Aux yeux de Broussais, Pinel personnifiait le vieux système traditionnel sur les ruines duquel il voulait bâtir l'édifice de la médecine physiologique, dont le règne a été éphémère. Pendant quinze ou vingt ans, ces deux noms illustres furent comme les deux termes d'une antithèse, l'un représentant la tradition, l'autre, la révolution.

Si Pinel n'avait pas l'éloquence de son collègue Corvisart (sa diction était en effet saccadée, pénible), l'absence des qualités brillantes de l'orateur élégant était largement compensée par d'autres plus solides. Pénétré de la vérité d'une doctrine fondée sur l'observation personnelle et sur l'expérience des siècles, son grand savoir et sa familière bonhomie captivaient également l'attention de ses auditeurs. Il abondait en aperçus ingénieux, en traits piquants, en anecdotes curieuses, imprévues, qui frappaient l'esprit en le saisissant. Pinel était parvenu, sans la chercher, à la popularité parmi les étudiants. Et comme il l'avait conquise par les bons moyens, la jeunesse lui resta toujours fidèle. Quant aux disciples de Pinel, ils l'aimaient et le vénéraient comme un père. Lorsqu'il parlait, on était surpris, étonné. Méridional, il avait le geste expressif. Cependant il ne surmonta jamais sa timidité naturelle. D'ailleurs, comme la Fontaine, ainsi que le remarque Esquirol, il était distrait ; mais comme lui aussi, il cachait sous un air de bonhomie la pénétration la plus vive et la même finesse d'observation. Souvent absorbé dans ses réflexions, il fallait l'en tirer pour avoir son avis. Lui seul, on l'a dit encore, méconnaissait

son propre mérite, et ignorait toute l'étendue de sa réputation. Quoique très pratique, il ne connut point les deux passions qui tourmentent le plus les hommes, l'ambition et la cupidité. Il ne sacrifia jamais à la vanité.

A propos de sa timidité qui lui a été si préjudiciable, ou, si l'on veut, de sa modestie, Cuvier raconte que Lemonnier, premier médecin de Louis XVI, eut, à l'instigation de Desfontaines, leur ami commun, l'intention de le faire agréer parmi les médecins de la cour. Présenté aux filles de Louis XV, cette maudite timidité le rendit muet, il n'ouvrit pas la bouche pendant toute la durée de l'entretien. On prit de lui une fausse idée et il n'obtint pas la place qu'on voulait lui donner. En fut-il bien fâché au fond? — Plus tard, sous un autre régime, un ministre puissant, juste appréciateur de son mérite, lui ayant annoncé qu'il était inscrit pour la place de premier médecin de l'empereur : « Non, non, lui répondit-il, je n'y entends rien; cela convient à Corvisart. » Et ajoutons qu'il avait raison; Corvisart, par la tournure de son esprit, devait convenir beaucoup mieux à Napoléon.

Cependant, à quelque temps de là, il fut nommé médecin consultant de l'empereur; il parut flatté de cette marque d'estime. Cet honneur ne lui imposait aucune tâche. Il écrivait à ce sujet : « Je viens de recevoir encore une marque de confiance du Gouvernement, et j'ai été nommé un des médecins consultants de l'empereur avant son départ pour l'Italie. Cette place est d'autant plus agréable pour moi qu'elle n'exige pas de service actif, et que les médecins consultants ne sont appelés que dans des circonstances très graves. » Il ajoute : « Il y a longtemps que mon ambition était remplie, à plus forte raison

dans le moment actuel (4 floréal an XIII). » Pinel, et ce qui suit expliquera sa pensée, avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 28 messidor an XII (17 juillet 1804) ; un an plus tôt, en 1803, l'Académie des sciences l'accueillait dans son sein. Cuvier ayant été élu secrétaire perpétuel, il succédait à ce dernier dans la section d'anatomie et de zoologie. Avec les connaissances encyclopédiques qu'il possédait, il eût pu être admis dans toutes les sections.

Au commencement du siècle, Pinel, la fortune lui o uriant de toutes parts, se donna le luxe d'une maison de campagne. Il s'y rendait régulièrement toutes les semaines, du samedi au lundi. C'était pour lui un temps de repos dont il jouissait avec bonheur, avec l'esprit d'un sage, et non avec la vanité d'un parvenu. Ce séjour le ramenait à la solitude et à la méditation. Dans cette retraite, il n'avait pas à craindre les fâcheux; une petite ferme était attenante à sa propriété, située dans un village du nom de Torfou, entre Étampes et Arpajon. Des fleurs et des plantes médicinales qu'il cultivait lui-même remplissaient son jardin ; la vie champêtre ainsi ordonnée lui plaisait naturellement en évoquant les souvenirs de sa jeunesse. Tout le monde le connaissait dans le pays qu'il parcourait en tous sens, les longues courses à travers la campagne étant un de ses plaisirs habituels. C'est dans l'intimité de la vie que se révélait son caractère. Comme il avait le cœur sur la main, il ne rebuta jamais personne. On savait que sa charité était inépuisable, et son extrême bonté dégénérant parfois en faiblesse, on en abusait à ses dépens. Ce sont là péchés véniels. Tout bienfaiteur est victime de ses instincts généreux.

Maire de Torfou pendant de longues années, il fit, comme administrateur de cette commune, et surtout comme médecin, tout le bien dont il était capable. Son nom y est resté vénéré. Esquirol, qui eut toujours pour son maître une très vive affection, allait le voir à Torfou aussi souvent qu'il le pouvait; il s'y rencontrait parfois avec d'autres confrères, plus jeunes que lui, Bricheteau, Rostan, Ferrus. Ces jours-là, le vin blanc d'Arbois revenait sur la table. Mais, si l'on en vantait le bouquet pour plaire à Pinel, on n'avait pas besoin d'en boire pour avoir de l'esprit et de la gaieté.

Ami de Daubenton, qu'il soigna à son lit de mort et dont il a raconté la maladie, Pinel se livra à Torfou, dans sa ferme, sur les conseils de ce naturaliste agronome, à l'élève des mérinos. C'était la mode. Il ne fut pas heureux dans ses essais. Soit distraction ou manque de soin, il perdit ou on lui vola tous ses moutons. L'épreuve n'était pas encourageante.

C'est dans une lettre du 3 messidor an X (22 juin 1802) que Pinel parle pour la première fois de Torfou. « J'ai acheté, écrit-il à un de ses frères, un domaine agréable et productif où je vais me délasser par moments et que j'augmente à mesure que l'occasion s'en présente. » Il avait payé Torfou 60 000 francs comptant. Le produit qu'il en retira ne fut jamais très considérable. Le temps qu'il passait dans cette propriété en plein air, dans les champs, était pour lui, ainsi qu'il le dit lui-même, « le meilleur moyen d'éloigner les infirmités de la vieillesse ».

Un de ses fils, le second, Charles, devenu planteur au Brésil, aurait, à ce qu'il paraît, réussi beaucoup mieux que son père en agronomie. De belles plantations, une cascade

décorée du nom de Pinel, ont conservé dans la contrée le souvenir du médecin français.

Pinel, dans la vie ordinaire, avait l'esprit vif et la repartie prompte. Pariset raconte que l'astronome Lalande, son collègue à l'Institut, lui ayant promis un article dans le *Dictionnaire des athées*, dont il projetait une édition nouvelle, le médecin aliéniste lui répondit aussitôt « qu'il ne l'oublierait pas non plus dans la seconde édition de son *Traité sur la manie* ». C'était, en effet, un singulier maniaque que ce savant homme qui affichait partout son athéisme et se vantait de manger des araignées. Il ne s'attendait point à pareille réponse. Naturellement pacifique, Pinel souffrait patiemment la critique, sauf à profiter des remarques des censeurs de sa doctrine, quand il les trouvait justes. Broussais, qui dans son ardeur batailleuse l'attaqua violemment, avait commencé par défendre sa théorie médicale, ainsi que le prouve sa thèse sur la fièvre hectique. Peut-être est-il opportun de rappeler ici que l'essentialité des fièvres eut pour premier adversaire le docteur Castel, qui, ne voyant rien au-dessus des anciens, était opposé à toute idée de progrès. Castel avait de la verve, et il l'exerça plus tard contre l'auteur de l'*Examen des doctrines*. Comme tous les esprits solides et convaincus, Pinel comptait sur le temps, ce grand justicier. Bon humaniste, il savait, comme dit Horace, que la fortune a des retours imprévus, pour les doctrines médicales aussi bien que pour les mots. La plupart des progrès de la médecine, d'Asclépiade à Broussais, ne sont au vrai que des révolutions dont l'histoire est fort curieuse. L'essentiel est que les systèmes provisoires, que leurs auteurs croient éternels, durent assez pour contri-

buer au progrès, lequel naît lentement des réformes utiles. Pinel a favorisé par ses travaux l'évolution de la médecine, parce qu'il s'est attaché à l'observation sévère des faits, qui est la source de cette sagesse qu'on appelle l'expérience des siècles. Sa thérapeutique était simple et rationnelle comme celle de Sydenham.

Quoique fidèle aux principes de 1789, Pinel ne vit pas sans regret s'écrouler l'Empire, dont il n'avait pas eu à se plaindre. Comme il était patriote, les désordres qui suivirent ce changement de régime l'affligèrent profondément; mais sage comme un philosophe, il observait les convulsions de la société avec le calme et la curiosité d'un vieux praticien. Son âge avancé et des occupations absorbantes le préservaient de l'agitation générale. Il lui fut donné de constater encore une fois que les crises politiques et sociales favorisent étrangement l'éclosion de la folie. La Restauration commença par honorer le mérite et les services de l'ancien médecin consultant de l'empereur. En 1818, le duc d'Angoulême, visitant la Salpêtrière, lui remit, au nom du roi, la croix de l'ordre de Saint-Michel. Voici quelques lignes de Pinel sur cette décoration : « Je ne te parlerai pas de ce que vous avez pu apprendre par la voie des journaux de la nouvelle décoration de l'ordre de Saint-Michel que j'ai reçue, par ordre du roi, lors de la visite que S. A. R. le duc d'Angoulême a faite à l'hôpital de la Salpêtrière en dernier lieu. Ce témoignage de la bienveillance du prince n'a pu qu'être encourageant dans une époque où la nation reprend de plus en plus sa dignité. » Pinel fut flatté, comme on le voit, d'une distinction qui lui était conférée sur le théâtre même de sa gloire, dans cet hospice de la

Salpêtrière qui n'avait jamais vu d'hôte plus illustre. Mais il paraît qu'on ne le considérait pas comme un fervent admirateur du nouveau régime, puisqu'il fut du nombre des professeurs révoqués, lors de la dissolution de l'École de médecine, en 1822, sous le ministère de M. de Corbière. En apprenant cette nouvelle, il dit simplement : « Au moins, l'enseignement est-il assuré ? » Son abnégation ne s'arrêta pas là. Comme on l'engageait à faire valoir ses droits à une pension de retraite : « Non, non, s'écria-t-il, c'est à mon collègue *** qu'il faut penser ; pour moi, je n'ai besoin de rien. » Cependant il n'était pas riche, et il avait soixante-dix-sept ans.

Quoiqu'il prétendît que ses fréquents séjours à la campagne lui rendaient facile l'accomplissement de ses devoirs professionnels, Pinel sentait les atteintes de la vieillesse. Il s'était remarié en 1815, et la compagne de ses vieux jours se montra digne en tout du choix d'un pareil homme; elle lui prodigua sans discontinuer les soins de la plus tendre affection. C'est à la Salpêtrière qu'il mourut, le 26 octobre 1826, à l'âge de quatre-vingt-un ans, quelques jours après son retour de la campagne. Il succomba à une fluxion de poitrine. Il avait éprouvé dans ses dernières années plusieurs attaques du côté du cerveau, sans suites graves. La mort le surprit, comme il le souhaitait, dans cet hospice où il avait passé une bonne partie de sa vie à servir la vérité avec désintéressement et à faire le bien avec cette simplicité de cœur qui est propre aux grands philanthropes.

Une statue, sur l'initiative de la Société médico-psychologique, a été érigée à Philippe Pinel, sur la place de la Salpêtrière, le 13 juillet 1885 ; c'était un oubli qu'on

réparait. Aucun lieu ne pouvait être mieux choisi pour consacrer, par un monument, la mémoire de sa science et de ses bienfaits. La cérémonie a été des plus touchantes et particulièrement honorable pour la médecine française, qui, parmi ses gloires, n'en compte pas de plus pure.

Les deux portraits de Pinel, qui le représentent en pleine maturité et dans sa vieillesse, reproduisent les traits d'un homme non moins remarquable par ses facultés que par son inépuisable bonté. « Sa taille était petite, dit Dupuytren, sa constitution forte; sa physionomie, douce, vive, spirituelle et fortement empreinte des rides de l'âge, offrait quelque chose d'antique, et en le voyant on eût imaginé voir un sage de la Grèce. »

DEUXIÈME PARTIE

Dans cette seconde partie de notre travail, nous résumerons brièvement les progrès de la médecine mentale, depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes. On comprendra mieux, par cette revue historique, le rôle de Pinel et son influence. Pour faire ce rapide exposé, il suffira de descendre le courant des siècles en suivant la chronologie.

PÉRIODE HIPPOCRATIQUE

Hippocrate appartenait à une famille de poètes médecins, les Asclépiades, qui prétendaient descendre d'Esculape. Il naquit dans l'île de Cos, environ trente ans avant la guerre du Péloponèse, l'an 460 avant J.-C.

La philosophie, à cette époque, se divisait en deux grands systèmes opposés : l'un, représenté par Démocrite, continué plus tard par Épicure et chanté par Lucrèce ; l'autre, ayant pour représentants Socrate et Platon. Dans le premier de ces systèmes, la matière, considérée comme existant de toute éternité, se suffisait à elle-même ; elle était tout. Dans le second, au contraire, apparaît une

intelligence suprême qui donne l'existence et la vie aux éléments naturels et régit l'univers.

La doctrine d'Hippocrate a pour fondement la doctrine des quatre éléments, née vraisemblablement dans l'Inde et développée en Égypte. C'est d'elle que découlent les doctrines des qualités premières et des tempéraments. Les sectateurs de cette doctrine ramènent l'esprit au concret, c'est-à-dire à la considération des organes comme siège des maladies. La folie, pour le médecin de Cos, est une maladie du cerveau. « C'est par là que nous pensons, comprenons, voyons, entendons, que nous connaissons le laid et le beau, le mal et le bien, l'agréable et le désagréable. C'est encore par là que nous sommes fous, que nous délirons, que des craintes et des terreurs nous assiègent, soit la nuit, soit après la venue du jour, des songes, des erreurs inopportunes, des soucis sans motif. » Siège de la folie, le cerveau était aussi le siège de l'intelligence; il était l'interprète, le messager. « Les yeux, les oreilles, la langue, les mains, les pieds, agissent suivant que le cerveau a de la connaissance. »

Les écrits hippocratiques décrivent la phrénitis, la manie, la mélancolie et l'épilepsie. Sous le nom de phrénitis, on comprenait alors tous les délires aigus avec fièvre et tremblement. Parmi les observations qui sont parvenues jusqu'à nous, les unes semblent se rapporter à des fièvres paludéennes, d'autres à des accès de delirium tremens, d'autres enfin à la folie puerpérale. Voilà donc un nom générique qui désigne des espèces pathologiques distinctes. Les auteurs anciens regardaient la manie comme un délire violent aigu ou chronique ; sous le nom de mélancolie, ils comprenaient toute espèce de délire

triste chronique; l'épilepsie était considérée comme une punition infligée à l'homme par les dieux, d'où le nom de maladie sacrée. Hippocrate s'élève contre cette théorie superstitieuse : « La maladie sacrée ne me paraît avoir rien de plus divin, ni de plus sacré que les autres; la nature et la source en sont les mêmes; c'est grâce sans doute à l'inexpérience, à l'attrait et à la puissance du merveilleux qu'on l'a regardée comme divine; les fièvres quotidiennes, tierces et quartes ne me semblent à aucun titre moins sacrées. »

Remarquons que le caractère divin, exclu des maladies, se maintenait dans les éléments. L'air, par exemple, renfermait quelque chose de divin. Ce reste de superstition se retrouve dans les premières doctrines sur les épidémies.

Quel était le traitement de la folie? La croyance aux divinités irritées fit naître l'idée des purifications et des sacrifices (cette étiologie et cette thérapeutique sont exposées dans le premier chant de l'Iliade. Apollon, outragé dans la personne de son prêtre Chrysès, envoie la peste au camp des Grecs. Le fléau cesse à la suite d'un sacrifice à la divinité irritée). Les démons s'étant emparés du corps des malades, il fallait les en chasser pour amener la guérison. « A l'aide de raisonnements appropriés, dit Hippocrate, les charlatans arrangèrent un traitement où tout était sûr pour eux, prescrivant des expiations et des incantations, défendant les bains et divers aliments peu convenables. Ces observances, ils les imposent en vue du caractère divin du mal, se donnant l'air d'en savoir plus que les autres, et alléguant diverses causes, afin que si le malade guérit, la gloire en revienne

à leur habileté, et que s'il meurt ils aient des apologies toutes prêtes et puissent détourner d'eux la responsabilité du malheur et la jeter sur les dieux. » Cette conception atteste la puissance des prêtres attachés aux divinités médicales invoquées au début du *Serment*, un des plus anciens textes de la collection hippocratique. Les temples ouverts aux malades étaient situés dans des lieux salubres, environnés d'agréables perspectives. Tout s'y réunissait pour exercer sur l'esprit une impression puissante et efficace. Les mélancoliques se rendaient de préférence à Anticyre, ville de la Thessalie, assise au pied du mont Œta, sur le golfe Maliaque, où croissait une espèce d'ellébore alors très renommée. L'ellébore était un purgatif drastique. On appelait elléborisme l'ensemble des prescriptions observées dans l'administration de cette drogue médicinale. La tradition mythologique rapporte à Mélampe l'emploi de l'ellébore pour la guérison des filles de Prœtus.

Malgré les efforts d'Hippocrate pour déraciner les préjugés de son siècle, l'habitude des offrandes et des purifications persista. Les dieux ne cessèrent pas de faire concurrence aux médecins. La médecine sacerdotale, née de la superstition, cultivée dans les temples et dans les lieux sacrés, n'abdiqua jamais. Elle dura autant que la civilisation grecque.

Mais quel était le traitement clinique de la folie? Hippocrate traitait la phrénitis comme les maladies aiguës où la fièvre est continue généralement. « Vous saignerez, recommande-t-il, dans les maladies aiguës, si l'affection paraît intense, si les malades sont dans la vigueur de l'âge, et s'ils conservent leur force. » Les aphorismes

contiennent cette règle générale : « Si vous croyez devoir mettre quelque chose en mouvement, faites-le au commencement de la maladie ; quand elle est à son summum, il vaut mieux rester en repos. » L'école hippocratique, à moins d'indications particulières, se faisait une loi de ne pas saigner au delà du quatrième jour. Les premiers jours étaient consacrés à observer la nature et la marche de la maladie.

Outre la saignée, d'autres moyens étaient prescrits ; il est dit dans le *Traité des affections :* « On emploiera la boisson que l'on voudra, à condition que le vin sera exclu ; on peut encore donner le vinaigre, le miel et l'eau. Il importe de faire des affusions chaudes et abondantes sur la tête ». On trouve enfin ce passage dans le troisième livre des *Maladies :* « Si le malade est en état, on purgera par le haut ; sinon, on disposera le ventre inférieur de manière qu'il soit libre ; on humectera par les boissons. » Or les boissons en usage étaient l'hydromel, l'oxymel. Comme vomitif et comme purgatif, on employait de préférence l'ellébore et l'euphorbe.

Comment procédaient les anciens dans les cas difficiles et graves ? Séquestrait-on les malades ? Rien ne prouve que la méthode de l'isolement fût appliquée. En général, c'était par les purgatifs que l'on traitait la plupart des délires. Ce traitement pouvait émaner aussi bien de la doctrine des humeurs que de la croyance à la possession. Si l'ellébore était regardé comme le remède suprême et le spécifique de la folie, on n'en faisait pas une exclusive application, et d'autres plantes étaient utilisées pour le traitement ; ainsi un passage du *Traité des lieux* semble établir que la mandragore était opposée comme médica-

ment spécial à la mélancolie suicide : « Aux gens tristes, malades et qui veulent s'étrangler, faites prendre le matin, en boisson, la racine de mandragore, à une dose moindre qu'il n'en faudrait pour causer du délire. »

L'habitation des malades et le mode de leur coucher, quoique indiqués d'une manière générale, sont des points qui fixèrent l'attention des anciens, comme l'atteste suffisamment le livre de la *Bienséance :* « On considérera aussi ce qui concerne le coucher, soit quant à la saison, soit quant à l'espèce de coucher, les uns couchant dans des endroits élevés, les autres dans des endroits non élevés, d'autres dans des endroits souterrains et obscurs. On prendra garde aux bruits et aux odeurs. » Dans ce passage, comme dans la plupart de ceux qui concernent le traitement, on voit la préoccupation des circonstances extérieures, suivant la doctrine fondamentale du premier aphorisme. C'est à la médecine grecque qu'il faut faire remonter la doctrine des milieux ou des modificateurs externes : « Il faut, lit-on dans le livre des *Semaines*, empêcher la lumière de pénétrer trop vivement dans le logis des malades, ne pas encombrer leur chambre, ne point parler, les couvrir mollement et les tenir dans le repos le plus complet. »

PÉRIODE ALEXANDRINE

Sous l'impulsion des Ptolémées, Alexandrie devint le rendez-vous des savants, des rhéteurs, des poètes, des philosophes et des médecins.

C'est à Alexandrie que naquit la médecine scientifique, des efforts combinés des disciples d'Hippocrate et de ceux d'Aristote. Ptolémée Soter, à peine en possession de son royaume, attira auprès de lui Érasistrate et Hérophile. Par malheur, les ouvrages de ces hommes célèbres n'existent plus, et nous sommes réduits à en chercher les traces dans Celse et Galien, qui nous ont conservé quelques-unes de leurs opinions.

Hérophile, le premier, distingua les nerfs des tendons et des ligaments; le premier, il reconnut qu'ils tiraient leur origine du cerveau et de la moelle épinière. De plus, il leur assigna la double faculté de transmettre au cerveau les sensations extérieures, et aux muscles, les ordres de la volonté.

Érasistrate, franchissant la borne où Hérophile s'était arrêté, admit deux espèces de nerfs, les uns pour le mouvement, les autres pour le sentiment. Sauf quelques modifications de détail et des expériences ultérieures, la doctrine physiologique du système nerveux resta à peu près telle que l'avaient fondée ces deux chefs de l'École dogmatique, qui furent aussi les fondateurs de la méthode expérimentale. Du reste, ce qui prouve que la chirurgie fit

des progrès plus considérables et bien plus rapides que la médecine, c'est le succès de l'École empirique et de la polypharmacie dans cette période scientifique. Les spéculations trop subtiles des théoriciens de la médecine justifièrent en partie les entreprises des empiriques. C'est sous l'influence de ces derniers, particulièrement, que les moyens empruntés à l'hygiène furent insensiblement négligés et remplacés par la saignée, les vomitifs et les purgatifs. Aussi Asclépiade réagit-il sagement et avec succès contre la médecine active des empiriques en restaurant la diététique, c'est-à-dire l'usage des exercices et du régime.

PÉRIODE GRÉCO-ROMAINE

ASCLÉPIADE

A la suite des discordes survenues dans la famille des Lagides et de la dispersion des savants sous Ptolémée Évergète II, le flambeau de la médecine passa d'Alexandrie à Rome.

Asclépiade vint dans cette ville au commencement du premier siècle avant notre ère. D'abord rhéteur, il se fit ensuite médecin. Traitant avec dédain la médecine d'Hippocrate, il l'appelait irrévérencieusement une méditation sur la mort; et se ralliant aux idées philosophiques de Leucippe et de Démocrite, plus clairement exposées par

Épicure, il expliqua par les atomes, non seulement la formation du monde, sa constitution et ses phénomènes, mais encore l'homme, son organisation et ses maladies. Dans la reconstitution du système dont Asclépiade fut le fondateur, il faut s'aider du *Poème de la Nature* de son contemporain Lucrèce, fidèle interprète de la doctrine d'Épicure, dite des atomes.

Par atome, on entendait le dernier terme de la divisibilité de la matière. Reçus par les pores, ils arrivaient à constituer par leur accumulation et leurs arrangements les différentes parties dont le corps humain se compose; du parfait rapport des uns avec les autres et de la libre circulation des atomes résultait la santé. Mais de même que l'harmonie respective des pores ou vides et des atomes rendait le corps bien portant, leur disproportion entraînait la maladie. La santé résultait de la parfaite circulation des atomes. Les pores ne devaient être ni trop ouverts, ni trop relâchés (*strictum et laxum*).

Alienatio est passio in sensibus, telle est la définition qu'Asclépiade donne de la folie, qu'il désignait d'ailleurs par le terme générique de *alienatio mentis*, et qu'il divisait en phrénitis, manie ou fureur et mélancolie. Envisageant le délire en tant que désordre de l'intelligence, il a émis, dans cette direction d'idées, des vues ingénieuses et saisissantes. Sa doctrine psychologique était, à peu de chose près, celle de la sensation. L'âme n'était pour lui que l'ensemble des sens. Sa profession de foi philosophique ne comportait pas beaucoup d'articles; il faisait bon marché de la nature inconsciente et irresponsable. Toute sa doctrine se trouve résumée en quelques lignes dans Cælius Aurelianus.

La pratique en usage voulait qu'on mît dans des lieux obscurs les frénétiques et les maniaques. Asclépiade s'élève contre cette coutume. « A la lumière, dit-il, les conceptions maladives sont faibles, peu intenses ; elles peuvent être rectifiées par les impressions normales des sens. Ainsi la flamme d'une lampe disparaît devant l'éclat du jour. Dans l'obscurité, au contraire, ces conceptions erronées sont plus fortes et plus tenaces, les sens étant en repos et dans l'impuissance de les contrôler. Tout alors est présent et réel pour les malades, comme dans un rêve. Et en effet, l'esprit seul, dans l'inaction des organes des sens, crée les fantômes qui l'assiègent. Privés de ces moyens naturels de contrôle, les malades croient donc à leur chimère comme à la réalité. »

On voit qu'Asclépiade tenait grand compte des agents extérieurs de la vie, l'air et la lumière, en homme qui avait observé parfaitement la différence des sensations, des impressions et des perceptions, voire des jugements pendant le jour et pendant la nuit. « Les malades, ajoute-t-il, voient souvent les choses autrement qu'elles ne sont ; les objets extérieurs existent, mais les perceptions qui en résultent sont fausses et donnent lieu à des erreurs maladives. C'est ainsi qu'Hercule, dans son trouble, prenait sa femme et ses enfants pour des ennemis, et qu'Oreste épouvanté voyait une Furie dans la personne de sa sœur. » Asclépiade distinguait donc nettement les hallucinations des illusions.

La transformation d'une forme de folie en une autre est un fait qui le frappa vivement ; partant de cette métamorphose, il se demande si au moyen d'un excitant cérébral, le vin, par exemple, il ne serait point possible,

en vue de la guérison, d'opérer une transformation analogue. C'est sous l'influence de ces idées préconçues qu'il fut, sans nul doute, conduit à conseiller l'ivresse dans le traitement général de l'aliénation. Il avait donc pour principe en thérapeutique mentale de provoquer, chez tous les malades qu'il soignait, une ivresse substitutive, à moins qu'il n'y eût chez eux répulsion complète pour le vin. Au contraire, il proscrivait la saignée, même au début de l'affection. « Saigner les frénétiques, c'est les juguler, » disait-il.

CELSE

Asclépiade fut chef d'école; il avait réuni autour de lui de nombreux disciples; Celse, avec une prédilection visible, l'appelle: *multarum rerum auctor bonus*, et le suit docilement; Cælius Aurelianus ne cesse d'invoquer son autorité en la combattant quelquefois. Cependant plusieurs doctrines rivales se partageaient la scène, au moment où Celse parut : le dogmatisme, qui, tout en cherchant par le raisonnement l'essence des maladies et leurs causes occultes, recommandait l'étude de l'anatomie et de la physiologie; l'empirisme, qui, bornant la médecine aux faits observés et ne lui reconnaissant d'autre base que l'expérience, rejetait l'anatomie et la physiologie comme inutiles; le pneumatisme, d'obscure origine, rapportant la cause des maladies à l'action du pneuma, esprit aérien qui modifiait les solides et les liquides; le méthodisme enfin, qui faisait consister toutes les maladies dans le resserrement et le relâchement des

pores. C'était la doctrine même d'Asclépiade, modifiée par son disciple Thémison.

Celse déclare n'appartenir à aucune de ces doctrines ; il passe pour éclectique, du nom d'une secte alors nouvelle. « Il est inutile d'exposer, disait-il, les idées auxquelles nous reconnaissons le plus grand degré de vraisemblance. Dans cette manière de voir, on n'adopte exclusivement aucune opinion, de même qu'on n'en rejette aucune d'une manière absolue ; mais on conserve un moyen terme entre les sentiments contraires, et c'est en général le parti que doivent prendre dans les discussions ceux qui recherchent la vérité sans ambition. » — Dans ces mots, il ne faudrait pas voir le désir de ne se brouiller avec aucune secte ; Celse cherchait la vérité de bonne foi, et il savait qu'elle ne se trouve pas dans les doctrines absolues. Aussi recommande-t-il aux médecins de ne rien négliger, non pas même les pratiques des empiriques.

Divisant, comme l'École méthodique, les maladies en aiguës et chroniques, il les partage de plus en deux groupes principaux, savoir : les maladies générales qui affectent l'économie tout entière, et les maladies locales qui n'en intéressent qu'une partie. Parmi les affections générales, *totius corporis*, Celse, en première ligne, range les fièvres tierces, quartes, pernicieuses, etc.; pour la phrénitis, il la classe avec les autres espèces mentales. Contrairement à Asclépiade, qui avait adopté la dénomination générale d'*alienatio mentis*, notre auteur préfère celle d'*insania*, qu'il applique aux trois genres de folie dont sa classification est formée.

La frénésie, qui est le premier genre de Celse, est caractérisée par de la fièvre et un délire continu. Le second

genre, sans autre désignation, répond à la mélancolie, à peu près telle qu'on la conçoit de nos jours. La tristesse, mêlée de terreurs et d'angoisses, est le fond prédominant de l'affection. Le troisième genre se subdivise en deux espèces : 1° le délire hallucinatoire gai ou triste ; 2° le délire général et partiel. Dans la première variété, le malade est obsédé par des images, tandis que l'intelligence paraît intacte ; dans la seconde, au contraire, c'est l'esprit lui-même, le jugement qui est affecté. Cette division est essentielle : lésion des sens, lésion du *sensorium commune*.

Le traitement devait différer en raison de chaque espèce suivant l'aphorisme auquel Celse s'est conformé : « *Naturam morborum ostendunt curationes*, » ce qui signifie que l'étiologie est démontrée, confirmée par la thérapeutique. « Les personnes atteintes de folie feront beaucoup d'exercice et seront frictionnées souvent ; elles ne prendront ni viande grasse ni vin ; seulement, après avoir été purgées, elles choisiront les aliments les plus légers de la classe moyenne. Il ne convient pas de les laisser seules ou avec des inconnus, non plus qu'avec des gens qu'elles dédaignent ou qui leur sont indifférents. Elles doivent changer de pays, et, si la raison leur revient, voyager tous les ans. » On aperçoit dans ces prescriptions générales les germes du traitement qui consiste à isoler les malades en les déplaçant, en les arrachant au milieu habituel. Celse déclare inutiles les moyens coercitifs « pour ceux dont le délire ne s'exhale qu'en paroles, ou qui sont faiblement agités » ; mais, poursuit-il, « il convient d'attacher ceux qui témoignent plus d'emportement et de les mettre hors d'état de se nuire à eux-mêmes, ou de

nuire à ceux qui les entourent ». A l'emploi des liens, il faut ajouter un mode de coercition : l'isolement dans une chambre séparée, soit éclairée, soit obscure. « Ce qu'il y a de mieux à faire, dit-il, c'est d'éprouver l'une et l'autre méthode, de rendre à la lumière celui qui redoute l'obscurité, et de tenir dans les ténèbres celui que la clarté épouvante. » Les frénétiques ne devaient rien avoir sous les yeux qui pût devenir pour eux un sujet d'effroi, et il était de principe commun que les murs de leurs chambres fussent unis et sans peintures.

En traitant les égarements de l'esprit, il est nécessaire de se plier aux diverses formes qu'ils présentent. Il y a chez les uns de vaines terreurs à dissiper. « Il y en a d'autres dont il faut maîtriser l'audace, et qu'on ne peut dompter que par des châtiments physiques. C'est par la réprimande et la menace qu'on arrête parfois des éclats de rire insensés; parfois aussi, pour arracher ces malades à leur mélancolie, on a recours à la musique, au son des cymbales et à d'autres moyens bruyants. En général, il vaut mieux entrer dans leur folie que de la combattre ouvertement et les ramener par degrés, sans qu'ils s'en doutent, de la déraison à des idées plus saines. Dans certains cas, on doit tâcher de captiver leur attention : aux gens de lettres, par exemple, on fera des lectures, soit d'une manière correcte, s'ils y prennent plaisir, soit avec des incorrections calculées, s'ils en paraissent choqués, parce qu'en voulant les relever, ils sont obligés déjà d'exercer leur jugement; on peut même les contraindre à réciter les passages dont ils ont gardé le souvenir. Il y a de ces frénétiques auxquels on a pu rendre le goût des aliments en les plaçant à table au milieu des convives. »

Pour le mélancolique, éloigner toute cause d'épouvante, et lui redonner, autant que possible, bon espoir, s'efforcer de le distraire, par les récits et les jeux qui lui plaisaient le plus en l'état de santé; vanter, s'il est auteur, ses écrits avec complaisance, et les lui remettre sous les yeux; opposer à ses tristes imaginations de douces remontrances, en cherchant à lui faire sentir qu'il devrait, dans les choses qui le tourmentent, trouver plutôt un sujet de satisfaction que d'inquiétude; voilà les prescriptions dont l'emploi semble offrir le plus de chances de guérison.

Malheureusement, une ombre obscurcit ce tableau : « Dès que ses actes ou ses paroles attestent sa déraison, il faut, pour le dompter, employer le jeûne, les chaînes et les châtiments. » En résumé, diversion morale puissante, intimidation, surprise, exercices variés, tant physiques qu'intellectuels, voyages, choix scrupuleux des gardiens, surveillance attentive, tels sont les éléments dont se compose le traitement moral de Celse. Quant à sa thérapeutique physique, s'il ne proscrit pas d'une manière absolue, comme Asclépiade, la phlébotomie dans la phrénitis, il en limite l'application avec prudence, ne saignant qu'autant que les forces du malade l'y autorisent, et choisissant, pour y avoir recours, le moment où la fièvre cesse de croître. Il saignait aussi dans la mélancolie. La tête des aliénés était rasée, et le cuir chevelu mis à nu; on le fomentait avec de l'eau de verveine, et l'on y répandait ensuite de l'huile rosat. Afin de provoquer le sommeil, il était d'usage d'appliquer sur la tête un onguent spécial, formé de safran et d'iris. Le pavot et la jusquiame étaient administrés en tisane, ou à défaut,

et comme agents soporifiques, on plaçait sous l'oreiller des malades des pommes de mandragore.

Le balancement du malade dans un lit suspendu, le transport en litière après le repas, et le bruit monotone de l'eau tombant par intervalles réguliers d'un tuyau posé dans le voisinage, étaient encore utilisés à cet effet. Tous ces moyens sont empruntés à l'ingénieuse thérapeutique d'Asclépiade. « Rien ne fait tant de bien à la tête, dit Celse, que l'eau froide; aussi, pour remédier à sa faiblesse, il faut, pendant l'été, l'exposer chaque jour un certain temps à la chute d'un large courant d'eau. » Il recommande aussi les bains d'eau et d'huile. En présence de l'insomnie opiniâtre, et si le malade n'avait pas été saigné, il regardait encore comme utile une application de ventouses scarifiées à l'occiput; « mais personne, avait-il dit, si ce n'est afin de réprimer une hémorrhagie par révulsion, n'appliquera des ventouses ailleurs qu'au siège du mal, et sur le point même qu'on veut guérir. » Un mot enfin, sur l'ellébore : ses deux espèces, l'ellébore noir et l'ellébore blanc, avaient cours dans la thérapeutique des Latins. En général, on purgeait avec le noir, et l'on donnait le blanc pour faire vomir.

ARÉTÉE

Si Celse, dans l'antiquité, représente les doctrines moyennes, qualifiées du nom élastique d'éclectisme, Arétée y est le représentant du pneumatisme en aliénation mentale.

Pour Hippocrate, la force régulière d'impulsion ne s'altère pas; elle joue dans la maladie le même rôle que dans la santé, réglant et dirigeant toutes choses pour la conservation de l'être. Cette force primitive n'est jamais ni cause, ni principe de la maladie. Cette théorie accuse nettement la tendance à considérer la maladie comme un élément adventice suivant l'opinion qui regardait la nature comme impeccable et infaillible. Les pneumatistes, au contraire, prenant pour base de leur système l'altération de cette force, y rapportent l'origine de tous les actes morbides. Et c'est cette force, cause et agent de tous les phénomènes normaux et anormaux de l'économie, qu'ils désignent sous le nom de pneuma. Toutes les maladies, suivant les pneumatistes, commencent par la souffrance et l'altération du pneuma considéré comme principe de vie. Renfermé dans le corps, s'il ne peut trouver d'issue, il s'y accumule en ébranlant l'économie tout entière. Tournant sur lui-même en cercle, il produit l'épilepsie; subtil et sec, la phrénésie et les vertiges; sec et chaud, il détermine la manie et la mélancolie; froid, il donnerait lieu enfin à la démence sénile. — Dans cette théorie nébuleuse, la doctrine fondamentale d'Érasistrate

se trouve mêlée singulièrement à la vieille hypothèse des éléments, des humeurs et des qualités premières.

Arétée était originaire de Cappadoce, en Asie Mineure. A défaut de données historiques, les conjectures rapportent sa pratique médicale aux premières années du deuxième siècle de l'ère chrétienne. La mélancolie, la manie, le satyriasis, l'épilepsie, l'hystérie forment dans son ouvrage des divisions particulières. Il indique, en outre, le traitement qui convient à chacune de ces affections.

Arétée décrit la mélancolie : « une tristesse de l'âme, une concentration de la pensée sur une idée fixe, sans fièvre. » La manie est un trouble général de l'intelligence. « La mélancolie, dit-il, se reconnaît à des signes évidents. Elle débute sans causes connues. D'abord, tristes, silencieux, abattus, les malades deviennent irascibles et difficiles. Ils dorment mal et se réveillent en sursaut au milieu de leurs rêves. La maladie fait-elle des progrès, leurs craintes augmentent, et ils prennent pour des réalités les visions qui les terrifient. Mobiles d'ailleurs dans leurs résolutions, les mélancoliques sont, suivant le moment, bizarres, vétilleux, intéressés ou libéraux, généreux ou prodigues. Et cela non par bonté d'âme, mais par l'effet des changements d'impressions que le mal amène. »

La mélancolie avec stupeur n'avait pas échappé non plus à la sagacité d'Arétée. « Il y a beaucoup d'aliénés, dit-il, chez lesquels l'insensibilité morale, l'hébètement arrivent à un tel degré, qu'ignorants de toutes choses, ils s'oublient eux-mêmes et vivent à la manière des brutes. »

Des conséquences de la mélancolie, celles-ci qu'il signale sont dignes de remarque : « Quand la mélancolie

s'est une fois emparée de tout le corps, et qu'elle a atteint le sentiment, l'intelligence, le sang, la bile, elle se jette sur les nerfs, et elle devient non seulement incurable, mais elle dispose le corps à d'autres affections, convulsions, manie, paralysie, affections d'autant plus graves qu'elles dérivent de la mélancolie. » Parmi les complications, l'état de l'estomac est aussi indiqué : « L'estomac est le promoteur de la gaieté et de la tristesse; c'est de lui que viennent le courage et l'abattement. La gaieté produit les bonnes digestions, tandis que la nutrition est entravée par le chagrin. De là, des dégoûts, des vomissements, des douleurs de tête, des défaillances, des insomnies, de l'amaigrissement. Tristes, taciturnes, irritables, il n'est pas rare que les malades tombent dans la mélancolie. »

Pour la manie, Arétée la distingue d'abord des délires toxiques produits par le vin, la mandragore et la jusquiame. « Les personnes les plus sujettes à la manie sont d'un caractère irritable, emporté, violent, faciles d'ailleurs, joyeuses, agréables. Un caractère inverse expose également à cette affection. Toutefois, les gens tristes, apathiques, qui apprennent avec peine et oublient vite, quoique laborieux, sont plus enclins à la mélancolie. L'âge de la vie où le sang et la chaleur abondent, l'adolescence et la jeunesse, l'âge mûr où les forces ont le plus d'énergie, favorisent le développement du délire maniaque..... Parmi les habitudes, les excès de table, l'ivresse, l'abus des plaisirs vénériens, facilitent l'explosion de la manie; l'arrêt des règles et l'approche de la puberté chez la femme, prédisposent aussi à cette affection, laquelle, en dehors de ces causes, se manifeste

moins aisément, mais sévit en revanche avec plus d'intensité. Ajoutons que chez l'homme la suppression d'une évacuation habituelle, soit du côté du sang, soit du côté de la bile ou de la transpiration cutanée, est encore une cause occasionnelle de la manie. »

On sait qu'Arétée distingue les maladies en aiguës et chroniques, et que son livre est partagé en deux parties : 1° description; 2° traitement. La partie thérapeutique n'est pas la moins curieuse. Arétée divise le traitement : 1° en traitement de l'accès; 2° en moyens médicaux comprenant les émissions sanguines, les évacuants (vomitifs et purgatifs), les exutoires, les frictions, les calmants, les spécifiques, etc.....; 3° en moyens hygiéniques qui sont notamment l'habitation, un milieu paisible, le régime, l'exercice soutenu et la gymnastique.

Grâce aux traditions de la diététique, et malgré les empiriques qui avaient multiplié à l'excès les remèdes inutiles, on n'avait point songé à traiter les aliénés tout autrement que les malades ordinaires.

CÆLIUS AURELIANUS

Cælius Aurelianus est, au point de vue de l'aliénation mentale, l'auteur le plus important de l'antiquité, bien qu'il ne soit qu'un compilateur; mais il résume des auteurs excellents et plus particulièrement ceux de l'École

méthodique. Il était Africain, né à Sicca, petite ville de Numidie, située à peu de distance de Zama, au midi de Carthage. On ignore l'année et même le siècle de sa naissance. Ce qu'on sait, c'est qu'il apparut sur la scène après les règnes de Trajan et d'Adrien, sous lesquels florissait, à Rome, Soranus d'Éphèse, dont il nous a transmis les doctrines médicales. On pourrait croire qu'il n'a fait que traduire les médecins grecs qu'il résume, tant son latin rappelle les mots et les constructions de la langue grecque, si ce prétendu barbare ne se montrait en maint passage très judicieux et indépendant. Ce savant compilateur exerçait volontiers son esprit critique.

Cælius Aurelianus était un méthodiste. Pour les méthodistes, toutes les maladies aiguës et chroniques sont comprises sous deux genres principaux, le resserrement et le relâchement, autrement dit, le *strictum* et le *laxum*. Entre ces deux genres était le genre mixte ou composé qui participait des deux premiers. Dans toutes les maladies, les méthodistes admettaient trois périodes : d'augmentation, d'état et de déclin. Le traitement variait selon les périodes de la maladie. Les moyens thérapeutiques se bornaient, en général, à l'emploi des relâchants et des débilitants, ou des toniques et des resserrants. Les indications étaient en petit nombre : resserrer ou relâcher, tonifier ou débiliter. Le *strictum* et le *laxum* existant dans le corps entier, toute maladie, aux yeux des méthodistes purs, affectait l'ensemble de l'économie, et réclamait par conséquent un traitement général. Le mot *récorporation*, si fréquent dans Cælius Aurelianus, répond bien à la théorie médicale. Voilà en quelques mots toute la méthode.

Cælius Aurelianus s'abstient de donner une définition de la folie, mais il définit deux de ses divisions principales, la phrénitis et la manie. Il dit : « *Phrenitim esse alienationem mentis celerem, cum febri acuta, atque manuum vano errare, ut aliquid suis digitis attrectare videantur, quod Græci* κροκίδισμον *sive* καρφολογίαν *vocant, et parvo pulsu ac denso.* »

Outre cela, la phrénitis était subdivisée par lui en deux espèces, d'après l'état général de l'économie. Dans l'une, le délire se traduit en dehors par de la joie et une agitation puérile; dans l'autre, par de la tristesse, des cris, de la crainte, un air sombre, taciturne. Dans le premier cas, expansion; dans le second, concentration, mais non diminution des forces. « Le délire apparaît, dit-il, dans les trois premiers jours, ou après la première diatrite. Il est continu ou intermittent, caractérisé soit par de la joie, une joie muette et que trahit seul le visage, soit par des éclats de rire ou des chants; tantôt il se traduit à l'extérieur par de la tristesse, un air sombre, taciturne, des murmures, des cris ou une espèce de chuchotement léger. D'autres fois, les malades, comme s'ils étaient dans un accès de manie, et sous l'influence de la colère, se laissent difficilement contenir. Tout les irrite, ils crient à tue-tête. On en voit qui se frappent, déchirent leurs vêtements ou ceux des personnes qui les entourent. — D'autres, en proie à un sentiment de frayeur, se cachent, pleurent, refusent de répondre, et parfois s'entretiennent avec des êtres chimériques qui leur représentent des vivants ou des morts. En cet état, ils ne demandent ni à manger ni à boire, et si on leur offre quelque chose, ils s'en emparent avec avidité, l'avalent sans le mâcher, ou, s'ils le mâchent,

ils le gardent dans la bouche pour le rejeter quelque temps après. La lumière ou les ténèbres les gênent. Insomnie ou sommeil de peu de durée et troublé par des songes. Yeux rouges, gonflés, regard fixe, sans mouvement des paupières ou avec un clignotement continuel. Parfois, ils portent la main devant leurs yeux, comme s'ils voulaient prendre des objets arrêtés ou en mouvement. Affaissement des traits, pendant que les joues restent rouges ou pâlissent par intervalles. Sécheresse brûlante de la tête, au point que le liquide des fomentations s'évapore à l'instant même. Grincements de dents. Épistaxis légères. Jactitation. Ils prêtent l'oreille comme s'ils écoutaient quelque bruit. Décubitus malséant. Mouvement continuel des pieds de haut en bas. Efforts inutiles. Engourdissement prolongé des articulations. Ils attirent à eux les couvertures et les font remonter des pieds à la tête du lit. Relâchement du ventre. Urines aqueuses, jaunâtres, recouvertes de nuages caractéristiques. Enfin, chez quelques-uns, facies cadavéreux; chez d'autres, gonflement du cou et du visage, tremblement des mains. Pouls très fréquent, petit, inégal, à peine sensible et vacillant, à la manière d'une lampe qui manque d'huile. Tension des hypochondres, hoquets, embarras de la langue, articulation impossible des sons. Puis, résolution des forces, convulsions ou coma. »

Quant à la manie, deux aspects opposés, pour Cælius Aurelianus, étaient également à considérer : l'expansion et la concentration. Remarquons en passant que cette division générale est la même que celle des passions. La manie est continue ou intermittente, avec perte ou non

de la mémoire, perversion des sens, troubles de l'intelligence, fausses sensations.

Le satyriasis est pour lui une maladie aiguë. Les causes les plus actives seraient les médicaments aphrodisiaques, et l'excès dans les plaisirs vénériens. Nous ne mentionnerons l'épilepsie que pour dire que Cælius Aurelianus, lui aussi, regardait cette affection comme une cause d'aliénation mentale. Il la distinguait, chez les femmes, de l'hystérie, en ce que, à la fin de l'accès, les hystériques n'ont pas d'écume à la bouche.

Voilà brièvement résumée la pathologie mentale de Cælius. Passons maintenant au traitement de la folie. Avant tout, il veut « qu'on place le malade dans un endroit médiocrement éclairé, où règne une douce température, éloigné de tout bruit, dépourvu de peintures murales, et ayant des fenêtres élevées, plutôt au rez-de-chaussée qu'à un des étages supérieurs, et cela en prévision des chutes... S'il y a perte de la raison, on interdit les allées et venues dans la chambre des aliénés, soustraits ainsi aux principales causes de leurs erreurs. Les murs de leur appartement seront unis de même que leurs couvertures, et autres objets de literie ; l'éclat des couleurs les frappe péniblement... Pour apaiser la fureur, il est parfois nécessaire de paraître céder à la volonté des malades. » Aussi les gardiens étaient-ils d'avance soigneusement façonnés à leur tâche. « Ils devront user d'habileté et de prudence, en entrant dans les idées des malades, comme s'ils y ajoutaient foi, afin de pouvoir, semblant acquiescer aux unes, combattre les autres avec plus d'efficacité. On évite par là de les irriter, ce qui aurait lieu inévitablement, si l'on n'avait que des contradic-

tions à opposer à leurs chimères. Le lit doit avoir la tête tournée contre la porte, de façon que la vue des personnes qui entrent et la diversité de leurs physionomies ne puissent accroître leur excitation. Au besoin, il sera solidement fixé. Sans cela, les maniaques et les phrénétiques, dans les écarts et les mouvements qu'ils font pour briser leurs liens, seraient exposés à le renverser. Sa position enfin, sera telle que la lumière ne tombe pas directement sur les yeux des malades. »

Dans les cas où il lui semblait nécessaire d'user des liens, il recommandait de recouvrir de laine ou d'autres tissus mous les parties sur lesquelles doit porter la constriction ; on réunissait alors plusieurs gardiens qui s'emparaient du malade, en l'abordant, pour ne pas lui inspirer de méfiance, comme s'ils voulaient le frictionner. On sait que les frictions faisaient partie de la diététique et qu'il y avait au besoin des frotteurs ou iatraliptes chargés de les appliquer. L'opération du massage était pratiquée dans les établissements de bains. Pénétrant plus avant dans le traitement moral, Cælius Aurelianus ajoute : « Les aliénés ont-ils conçu de la crainte ou du respect pour quelqu'un, que les entrevues avec cette personne soient rares ; des visites trop rapprochées feraient mépriser ses conseils. Pourtant, reprend-il, si les circonstances le demandent impérieusement, les soins prodigués ayant échoué, on essayera avantageusement d'une rencontre, dans l'espoir de les dominer par ces deux sentiments, la crainte et le respect... Si des fous ont pris un des leurs en aversion, on interdira à celui-ci l'entrée de leur logement, sa vue seule étant capable de les exciter. »

Contre la manie en particulier, quels moyens convient-il de mettre en pratique? Ce sont, concurremment avec le traitement physique dont nous allons parler, la lecture à haute voix, la conversation, les spectacles, la composition, les discussions philosophiques, les jeux, les voyages. Le traitement physique consistait dans l'abstinence jusqu'à la première diatrite, intervalle pendant lequel on pratiquait sans relâche des fomentations ou des onctions sur tout le corps. Au troisième jour, si les forces le permettaient, on ouvrait la veine. Une alimentation légère était alors permise; on posait sur l'épigastre des cataplasmes émollients, et l'on administrait des lavements laxatifs. A la période d'état, on revenait, à moins d'une trop grande débilité, aux émissions sanguines, mais locales : ventouses scarifiées ou sangsues en divers endroits. Des éponges imbibées d'eau tiède ou d'une infusion calmante étaient promenées sur la peau. On combattait l'insomnie au moyen de la gestation, dans un lit suspendu, une litière ou une voiture à bras. Frictions, bains. Au déclin, nourriture variée pour réparer les pertes de l'économie.

La maladie menaçait-elle de se prolonger, de passer à l'état chronique, Cælius Aurelianus avait alors recours, pendant une période déterminée, à un ensemble de moyens empruntés pour la plupart au régime et à la diététique. Chaque période d'environ neuf jours était désignée sous le nom de cycle, et chaque cycle avait une appellation particulière : résomptif, récorporatif. Les aliénés, comme les autres malades, passaient successivement par l'un et l'autre de ces cycles. Le cycle résomptif ou analeptique, destiné à réconforter le corps affaibli par

les remèdes, ne comportait que des aliments légers, doux, et des exercices de même nature. Le cycle récorporatif ou métasyncritique comportait un régime plus nourrissant et des agents thérapeutiques plus actifs.

C'est seulement après avoir essayé en vain cet ensemble de moyens qu'on recourait à l'ellébore qui était la ressource extrême. L'elléborisme était une grosse affaire. Envoyer un malade à Anticyre, c'était l'envoyer au salut ou à la mort.

GALIEN

Né en Asie Mineure, à Pergame, l'an 131 de notre ère, Galien passa dans cette ville une partie de sa jeunesse. Il entreprit ensuite de nombreux voyages, afin d'accroître ses connaissances et vécut à Rome dans l'intimité de Marc-Aurèle. Dans cette capitale, il se fit le représentant de la doctrine hippocratique, et sous l'égide d'Hippocrate, il déclara la guerre à toutes les sectes médicales.

Que dire des œuvres de Galien, au point de vue de l'aliénation mentale? S'il n'a point écrit sur ce sujet d'une manière dogmatique, on trouve çà et là dans ses livres des passages qui s'y rapportent. Ses deux opuscules sur les passions n'ont que des rapports indirects avec la pathologie mentale.

En revanche, le *Traité de la subordination du moral au physique*, ou, comme il dit, du caractère au tempérament, est comme la nouvelle charte de la physiologie mentale. Cet opuscule fait de Galien le prédécesseur de Locke et de Cabanis. A l'exemple des maîtres qui ensei-

gnaient à l'École d'Alexandrie, il plaçait le siège de l'intelligence dans le cerveau, et non dans le cœur, comme le voulait Aristote. Il savait par l'expérience que le cerveau étant mis à nu et comprimé, chez un animal vivant, celui-ci perd aussitôt le mouvement, le sentiment, l'intelligence et la voix, tandis que la compression du cœur, exercée dans des conditions analogues, n'amène rien de semblable. Il savait aussi que l'afflux du sang au cerveau par les carotides influait extraordinairement sur l'état, les dispositions et les aptitudes de l'organe central de l'innervation. Sous ce rapport, sa théorie ne s'écartait point de celle de Platon et d'Aristote. La preuve en est qu'il croyait aux esprits, autrement dit à l'influence du sang sur le système nerveux. Pour lui aussi, la partie la plus subtile du sang s'élaborait successivement dans le foie, dans le cœur et dans l'encéphale.

Physiologiste éminent, Galien insiste, dans tous les phénomènes qu'il étudie, sur la relation qui existe entre les causes et l'effet produit; divisant les affections du cerveau en primitives et symptomatiques, il plaçait la folie parmi les premières. Le jugement, l'imagination, la mémoire, les trois grandes facultés qu'il admettait sans les localiser d'une manière précise, pouvaient, suivant lui, être isolément ou toutes à la fois, affaiblies, perverties ou abolies. Dans la pneumonie, dit-il, s'il survient du délire, l'âme est affectée par sympathie. Au contraire, le cerveau souffre de tous côtés quand une des fonctions qui lui sont propres est lésée. C'est là-dessus que repose la division classique de l'ancienne pathologie mentale en maladies idiopathiques, ayant leur siège dans les organes de la vie supérieure, et en maladies par consensus. Le maintien ou

la rupture de l'équilibre moral dépend, à ses yeux, du tempérament du corps, c'est-à-dire de l'idiosyncrasie ou mélange des humeurs. Car les maux du corps dominent l'âme, « et cela, ajoute-t-il, est manifeste dans la mélancolie, la phrénitis et la manie ». Mais comment l'âme est-elle lésée? Galien avoue qu'il n'en sait rien, qu'elle soit renfermée ou non dans le cerveau comme dans une demeure, à moins qu'on ne la considère encore comme la résultante des dispositions physiques ou corporelles.

Ces théories vagues se trouvent particulièrement exposées dans le grand ouvrage où il prétend concilier les vues de Platon avec celles d'Hippocrate. Il est bien plus explicite dans le précieux opuscule de la *Prédominance du physique sur le moral.* Toutefois, un fait certain pour lui, et confirmé par ses observations, c'est que le cerveau éprouve une altération quelconque dans la folie.

Galien n'est point un peintre des maladies, à la façon d'Arétée et de Cælius Aurelianus, mais on ne peut nier que par ses idées générales et ses recherches anatomiques, il n'ait ouvert de nouveaux horizons à la science. Nulle influence n'a été plus considérable que la sienne. On trouve peu de chose dans ses ouvrages sur le traitement de l'aliénation. Il en distingue deux formes principales : la manie et la mélancolie. Ces deux types résument toute la pathologie mentale durant le moyen âge et les deux premiers siècles de l'ère moderne. Toutes les variétés de la folie étaient comprises ou confondues sous ces deux espèces.

Pour Galien, le siège de la folie est dans toute la tête; le principe de la manie se trouve dans la bile jaune, et c'est pour cela que les maniaques deviennent tumultueux, prompts à user de la violence; la mélancolie, au contraire,

naît de la bile noire, d'une humeur froide et sombre, et c'est pour cette cause que les mélancoliques recherchent les ténèbres, fuient la lumière, sont tristes, soupçonneux, et se complaisent dans la solitude. La purgation, et surtout le vomissement provoqué par l'ellébore, sont efficaces dans ces deux maladies. Durant des siècles, tout le traitement, purement médical se réduit aux évacuants et aux émissions sanguines qui résumaient la thérapeutique humorale. Dans la frénésie, Galien conseille la saignée, les ventouses, les laxatifs, les lavements, les onctions et les affusions somnifères.

MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES

Après Galien, commence l'ère des compilateurs, et la médecine reste stationnaire pendant de longs siècles. Il serait injuste cependant de ne pas dire un mot d'Alexandre de Tralles, dont l'ouvrage se distingue par des qualités particulières. Il vivait sous Justinien, et a résumé les préceptes contenus dans les ouvrages de Celse, Arétée et Cælius, avec un bon sens et un esprit pratique d'autant plus remarquables qu'il a subi les influences superstitieuses de son temps. « Il faut, dès le commencement, dit-il, en parlant de la folie, essayer de détruire la maladie, car, lorsqu'elle est invétérée et devenue comme une habitude de l'organisme, elle est à peu près incurable.... L'usage des bains tempérés leur est plus utile que toute

autre chose. Tout le corps sera affusé avec de l'eau chaude, tandis que la tête le sera de préférence avec de l'eau froide. On fera sur le corps des onctions avec un mélange d'eau et d'huile, et sur la tête avec de l'onguent rosat, après l'avoir préalablement nettoyée avec des jaunes d'œufs. Il convient que l'air ambiant et l'eau du bain soient d'une douce température, que les malades y séjournent longtemps... Si la maladie est ancienne et que la fausse idée soit devenue une habitude, ni la raison, ni aucun autre artifice ne pourront rien faire obtenir d'avantageux, pas même soulager le malade; il est alors nécessaire d'employer simultanément le traitement physique et le traitement moral. On examinera si l'on doit commencer par une émission sanguine, ou par une purgation, ou si l'on doit avoir recours à ces deux moyens en même temps; dans ce dernier cas, on pratique d'abord la saignée; après celle-ci, on rétablira les forces du malade, par une bonne nourriture, en quantité modérée, et par des bains d'eau douce; après que les forces seront rétablies, on évacuera les humeurs nuisibles... Mais si, après cette purgation, les symptômes de folie persistent encore, après neuf ou tout au plus dix jours, il faut en venir à des purgatifs plus énergiques, principalement à l'hiéra de Galien qui remplit une double indication, en évacuant les diverses humeurs et en faisant chasser le chagrin et le trouble de l'esprit. Après cette purgation, il faut étudier de nouveau l'esprit du malade; s'il paraît se trouver mieux, il faut alors donner avec confiance la même purgation; en insistant sur ce moyen, nous achevons convenablement la guérison. Si, après l'usage de l'hiéra, les conceptions délirantes de la mélancolie persistent, il faut se hâter, et

sans nul retard employer le bol d'Arménie... Dès que vous aurez nourri votre malade, vous lui prescrirez le sommeil et le repos... »

Paul d'Égine, un des derniers médecins grecs, vivait dans le septième siècle ; il recommande d'appliquer chez les maniaques des sangsues à la tête, et de faire des affusions d'eau vinaigrée sur cette même région. Il conseille de les maintenir avec ménagement, et d'employer la douceur envers eux.

A partir du septième siècle, on cherche vainement dans les ouvrages que nous a laissés le moyen âge, quelque chose de satisfaisant sur le traitement de la folie. Nous rappellerons pourtant le nom de Gariopontus qui vivait dans le onzième siècle. L'École cosmopolite de Salerne fut particulièrement initiée aux doctrines peu originales des Arabes, par Constantin, dit l'Africain, lequel appartint quelque temps à cette corporation médicale, avant de se retirer au couvent du Mont-Cassin. On sait qu'il traduisit beaucoup de livres arabes. Il nous faut citer aussi le nom d'Avicenne, qui acquit une grande réputation par la guérison du neveu du sultan Cabous. Avicenne prescrivait la saignée avant tout autre moyen, à moins d'une contre-indication évidente. Il ordonnait, dans la mélancolie, la musique, la gymnastique et l'usage de la balançoire. Il est le premier qui ait appliqué ce moyen au traitement de la folie, à moins qu'il ne l'ait emprunté à quelque médecin méthodiste. Asclépiade avait introduit les lits suspendus. Rhazès indiquait le jeu des échecs.

Jusqu'ici, les recherches des savants n'ont pas montré quelle est l'origine des asiles d'aliénés ; on les trouve en Espagne dès le quinzième siècle, mais les historiens de la

médecine espagnole sont très discrets, et sur les commencements de ces fondations, peut-être d'origine orientale, et sur le traitement qu'on faisait suivre aux aliénés. Quoi qu'il en soit, la réputation des asiles de Saragosse, de Valence, de Barcelone, de Séville date de la fin du moyen âge. Quant aux connaissances spéciales que les médecins espagnols, en général suivis par quelques aliénistes étrangers, attribuent à Cervantès, ce n'est pas en visitant ces asiles, mais en parcourant le monde que le grand peintre et l'observateur profond prit sur le vif les folies humaines qui ont fourni matière à son incomparable roman. Il est regrettable qu'il n'y ait pas encore une histoire des maisons d'aliénés. C'est un chapitre capital de la thérapeutique mentale.

Au quinzième siècle, la médecine mentale porta surtout l'empreinte des idées superstitieuses et des doctrines théologiques alors dominantes. Les aliénés sont regardés comme possédés, et le traitement n'a qu'un seul but, les délivrer du démon. Soumis eux-mêmes aux croyances générales de l'époque, ils ne niaient pas comme des coupables, ils avouaient leurs relations avec les puissances infernales. Les uns gémissaient et imploraient la protection de l'Église ; d'autres se glorifiaient de leurs hallucinations, et la loi les frappait comme sorciers et possédés. L'Occident, au moyen âge, subit l'influence des croyances orientales. Le diable dispute à Dieu sa puissance, et les deux principes du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, venus de l'Orient, se partagent le monde. Les suppôts du démon se multiplient, en dépit des conjurations des exorcistes, médecins ou bourreaux des possédés. La plupart de ces derniers se croyaient inspirés, comme

autrefois les prophètes, les sibylles et les pythonisses. C'est ainsi que nombre d'affections nerveuses avaient un fond commun de superstition. De là ces épidémies qui révèlent l'influence prépondérante du milieu. La plupart des médecins étaient imbus des préjugés de l'époque, et au lieu de malades, ne voyaient que des possédés; quelques-uns pourtant, plus éclairés, eurent le courage de réagir et de protester. Parmi ceux qui ne suivirent pas le courant général, il faut citer quelques bons esprits qui devaient leurs lumières à l'observation indépendante de tout dogme, ou à de longs voyages en de lointains pays. Entre autres, nous nommerons Prosper Alpin, Paul Zacchias, et surtout Jean de Wier.

Prosper Alpin, surnommé le père de la séméiotique, ramène à la maladie la plupart des faits attribués au démon; on remarquera en passant que ce laborieux et savant auteur fut le premier des modernes qui comprit la portée de la révolution opérée dans la médecine par Asclépiade, le véritable fondateur de la pathologie et de la thérapeutique mentale. Ajoutons que les nombreux cas de folie observés par lui en Égypte l'initièrent à la connaissance clinique de l'aliénation. C'est de l'Orient qu'était venu le mal, c'est aussi de l'Orient que vint le remède.

Paul Zacchias s'occupa, un des premiers, de la médecine légale des aliénés, dans son livre : *Quæstiones medico-legales*.

Enfin, Jean de Wier, né en 1515, démontra dans son ouvrage : *De præstigiis dæmonum et de lamiis* que les prétendus sorciers ne sont que des aliénés. Comme Jean de Wier était disciple du fameux Corneille Agrippa, qui fut

son maître de philosophie avant qu'il allât étudier la médecine à Paris, puis à Orléans, on a cru ou supposé qu'il partageait les idées de ce visionnaire, si malmené par Rabelais sous le nom transparent et ridicule de Her Trippa; mais on oublie qu'après avoir été reçu docteur en 1534, Jean de Wier fit de longs voyages en Afrique et en Asie, et que le principal de ses ouvrages sur la possession fut publié en 1564, lorsqu'il était déjà depuis bien des années médecin ordinaire du duc de Clèves et honoré de la confiance des empereurs Charles V, Ferdinand Ier, Maximilien II. De ses écrits en défense des possédés et démoniaques, on conclut qu'il était lui-même un adepte de la magie noire, et qu'en affirmant que les prétendus suppôts du démon étaient des malades qui relevaient de la médecine, il plaidait sa propre cause. Comme il était un peu excentrique, et d'une constitution si robuste, qu'il pouvait, paraît-il, passer jusqu'à quatre jours sans boire ni manger, tout en vaquant à ses affaires comme à l'ordinaire, on voulut le faire passer pour un charlatan, en invoquant contre lui-même son curieux traité des jeûnes simulés, et jusqu'à l'épitaphe un peu emphatique que lui firent ses quatre fils, dont l'un avait le prénom de Galien, à sa mort survenue subitement le 24 février 1588, dans sa soixante-treizième année.

En somme, dans ce dernier tribut à la mémoire de leur père, ses enfants font ressortir, outre ses rares qualités, son grand savoir, son immense réputation, sa fidélité aux princes dont il fut le conseil, la piété profonde et constante dont il fit preuve toute sa vie durant, mentionnant à peine en termes généraux et très brièvement les œuvres et les services qui devaient recommander son

nom à la postérité. Excellent observateur, Jean de Wier a consigné ses observations sur les principales maladies épidémiques et endémiques qu'il lui fut donné de traiter dans trois recueils très estimables, auxquels ont nui ses ouvrages spéciaux sur la vraie conception de la sorcellerie. Il avait fait une profonde étude des passions, ainsi que le prouve un traité spécial de la maladie de la colère et de son traitement philosophique, médical et théologique. Il est évident qu'aux yeux des exorcistes et des croyants à la possession, cet iconoclaste devait être considéré comme un vrai diable. Ajoutons que la calomnie n'a pu prévaloir contre les services essentiels dont l'humanité est redevable à ce grand bienfaiteur. Il était plus facile de faire tomber les fers des aliénés dans un siècle de lumières, que de rendre à la médecine, pour les traiter suivant les principes de la raison et de l'humanité, en les arrachant au diable, les pauvres fous livrés aux ministres du culte, dans un siècle de superstition. Si l'on veut se figurer les difficultés qu'eurent à vaincre les partisans du sens commun, dans le traitement des maladies mentales, il suffit de parcourir l'ouvrage du docteur Calmeil. Ramener au vrai point de vue la foule ignorante, il n'y fallait pas songer. Il fallait commencer par dessiller les yeux aux esprits les plus éclairés qui subissaient l'influence des préjugés autorisés par les croyances religieuses et une longue tradition. C'est en considérant le milieu où il vécut qu'on admire davantage le courage ferme et la haute raison de Jean de Wier.

Mais la plupart des auteurs, et même des plus illustres, pour ne citer que Fernel et Ambroise Paré, subissaient passivement l'influence de leur milieu. A cette

époque de transition, les sciences occultes séduisaient les plus solides esprits. Il y avait des adeptes de l'astrologie et de l'art hermétique parmi les plus savants hommes. Paracelse, Corneille Agrippa, Jérôme Cardan, et d'autres, étaient des illuminés. Plus tard, l'illuminisme cédera le pas au mysticisme, et les deux Van Helmont prépareront la voie au profond métaphysicien et rigoureux piétiste Stahl. C'est surtout au point de vue de l'influence religieuse et de l'esprit dogmatique, que l'histoire de la médecine du moyen âge et des temps modernes diffère de l'histoire de la médecine dans l'antiquité païenne.

Passons maintenant rapidement en revue les écrivains qui se sont occupés de la folie. Jacques Sylvius, au commencement du seizième siècle, recommande de ne jamais s'approcher seul des mélancoliques sans regarder leurs mains, leurs pieds et leur visage. « Les uns, dit-il, doivent être querellés, d'autres frappés ou attachés; il faut tous les entourer de gardiens robustes. »

Lepois, dont les écrits sont cités avec éloge par Boerhaave, décrit l'hystérie convulsive, avec lésion des sens, des facultés intellectuelles et affectives; ces lésions, il les rapporte à un état morbide des centres nerveux encéphaliques.

Plater, un des premiers, fit ressortir l'influence des transmissions héréditaires, et c'est toujours vers le cerveau, siège de la pensée, que se portent ses investigations. « L'aliénation mentale, dit-il, peut rester déguisée, se manifester dans les actes, ou par la nature des paroles; elle peut être congénitale, accidentelle, provenir d'une cause externe ou interne. La manie peut être héréditaire, acquise, temporaire; elle peut être de courte

durée, persister longtemps, offrir un type continu ou intermittent..... » Comme traitement, les saignées, les vomitifs, les bains; le traitement moral est également indiqué : « Les consolations, les avertissements, une conversation doucement persuasive adoucissent souvent et guérissent les affections de l'âme. » Nous regrettons de lire les mots suivants : « On réprimera les mouvements désordonnés, surtout des maniaques, par des injures, des châtiments corporels, des liens, la surveillance et la prison. L'expérience, en effet, démontre que ces moyens rigoureux sont utiles dans le traitement des maniaques que les empiriques accablent de coups de verges et de fouet. » Ces rigueurs inutiles et inhumaines s'expliquent par les croyances qui assimilaient les malades à des coupables, subissant un châtiment mérité; les idées de pénitence ascétique, émanées de la doctrine du péché originel, s'étaient introduites jusque dans l'éducation et l'instruction des enfants. De là, les sévices des maîtres rébarbatifs et l'abus de la férule et des étrivières.

Sennert, né en 1572, était un homme profondément érudit, versé dans la lecture des auteurs anciens. Ses compilations résument très bien l'état de la médecine de son temps. Mais, avec des idées justes et raisonnables, ce docte compilateur était imbu des préjugés de l'époque. Il admettait l'intervention des puissances diaboliques, les voyages aériens pour se rendre au sabbat; il affirmait que les sorciers pouvaient revêtir les formes d'un loup, errer en hurlant dans les campagnes, dévorer les animaux et les enfants.

François Sylvius de le Boë étudie les organes qui président à l'exercice des fonctions de l'innervation; il passe successivement en revue les fonctions de la vue, de l'ouïe,

du toucher, du goût, de l'odorat; il étudie ensuite les centres nerveux intracrâniens, les opérations de l'âme, enfin les mouvements volontaires. « Celui, dit-il, qui ignore ou qui ne veut pas convenir qu'il appartient aux médecins de traiter les troubles et les maladies de l'esprit est vraiment étranger à l'art médical, et ses avis ne doivent pas être écoutés. Il m'a été donné de traiter bon nombre de maladies semblables, et, grâce à Dieu, j'en ai guéri plutôt par les moyens moraux que par des médicaments dont l'action se fait sentir bien plus sur le corps que sur l'âme. » Cet homme, remarquable à tant de titres, avait beaucoup de mérite de s'exprimer ainsi, car il croyait à l'efficacité de nombre de drogues qui n'avaient de vertu qu'au point de vue de ses théories chimiques. Né à Hanau en 1614, il mourut à la Haye en 1672.

Thomas Willis, un des plus célèbres médecins anglais, avait acquis une réputation européenne, tant par ses écrits que par sa pratique étendue. Profond anatomiste, physiologiste éminent, il a longuement traité les diverses affections du cerveau. Pour lui le traitement de la mélancolie est toujours difficile et de longue durée. « Il faut, dit-il, éloigner de l'âme toute passion nuisible et oppressive : l'amour insensé, la jalousie, la tristesse, la compassion exagérée, la haine, la crainte; lui inspirer de l'énergie et de la gaieté; employer une conversation d'un honnête enjouement, le chant, la musique, la peinture, la danse, la chasse et la pêche, et les autres exercices agréables. Ceux à qui les plaisirs et les distractions ne conviennent pas, car il y a certains mélancoliques chez lesquels ces moyens échouent constamment, doivent être appliqués à des choses plus légères ; l'étude des mathé-

matiques et de la chimie, les voyages même, peuvent parfois être fort utiles ; il est aussi avantageux dans certaines circonstances de changer de lieu d'habitation sans quitter la patrie. On doit engager ceux qui ne peuvent quitter leur maison, à s'occuper de leurs affaires domestiques, à gouverner leur famille, à entretenir leurs bâtiments, à soigner et à cultiver convenablement leurs jardins, leurs vergers et leurs champs. En effet, l'esprit préoccupé de ces soins ou de ces devoirs, n'est plus aussi facilement dominé par des pensées vaines ou insensées, et enfin les abandonne. » Willis usait sans ménagement des purgatifs ou de la saignée; il cherchait à inspirer de la crainte aux maniaques, et les intimidait par la terreur ; dans ce but, il employait les menaces, les chaînes, les coups, les supplices, la séquestration dans un cachot ; ces moyens violents étant, selon lui, plus efficaces qu'aucun autre remède. Et c'était un médecin philosophe, le digne continuateur de Vieussens, le prédécesseur de Vicq d'Azyr et de Gall. Ce qui lui manquait, c'était la sagesse de Locke et la prudence de Sydenham.

Théophile Bonnet s'élève contre les remèdes trop actifs et contre la magie. Il est un des premiers qui s'occupèrent de l'anatomie pathologique des aliénés, le prédécesseur de Morgagni.

Baglivi décrit le tarentisme dont il attribue les singuliers symptômes à la morsure de la tarentule, et qu'il prétend pouvoir être guéri par la musique et la danse. Il s'élève contre l'usage abusif pour les aliénés des saignées et des purgatifs, et donne la préférence au traitement moral.

Le meilleur résumé des idées des médecins sur les

aliénés, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, se trouve dans les savantes compilations d'Ettmüller. Le livre de Descartes sur les passions mérite d'être signalé comme un effort remarquable pour la conciliation des deux éléments de la nature humaine. Cet essai n'a pas été sans influence sur le développement des idées médico-psychologiques qui devaient aboutir au fameux mémoire de Cabanis sur les rapports du physique et du moral. Avec sa théorie essentiellement mécanique, Descartes travailla selon ses lumières à rapprocher la psychologie de la physiologie. Il n'y a guère que Stahl qui ait exercé une influence plus efficace et plus durable, par ses monographies et ses vues profondes sur la partie philosophique des fonctions de l'économie saine ou malade.

Au dix-huitième siècle s'est produit un mouvement de réaction profonde contre les idées religieuses des siècles précédents. Les aliénés ne sont plus regardés comme des victimes ou des complices du démon, des possédés ou des sorciers; mais on les considère comme des êtres inutiles et dangereux dont les écarts doivent être réprimés. De là, l'usage des cabanons et des chaînes de fer. Les fous attachés dans leur loge servaient, comme les animaux d'une ménagerie, à l'amusement du public qui les visitait les jours de fête. Cette réaction insensée appelait une autre réaction plus humaine; c'est à ce moment que Pinel parut.

[illegible]

TROISIÈME PARTIE

PINEL

Voyons d'abord comment Pinel envisageait l'aliénation mentale. Né au milieu du dix-huitième siècle, imbu de la philosophie régnante, l'œuvre qu'il nous a laissée exprimera nécessairement les idées et les tendances d'une époque remarquable par des sentiments essentiellement philanthropiques. Admettant, comme Locke et Condillac, les termes génériques et abstraits d'entendement et de volonté, et par suite, les opérations intellectuelles et affectives qui en dépendent, il s'appliqua à mettre en évidence les altérations isolées ou conjointes dont ces facultés sont susceptibles.

Qu'on se souvienne que Locke avait distingué les idées d'origine sensorielle des notions ou vérités d'origine psychique. Cette distinction très nette semblait rendre inutile la rectification de l'éclectique Leibniz : *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu, nisi intellectus ipse*. Il est probable qu'Aristote lui-même n'eût point protesté contre la distinction de Locke, ou contre la

restriction de Leibniz ; il était trop bon naturaliste pour ne pas faire la part de l'hérédité. Pinel partageait ces idées mitigées. Il ne réduisait point tous les phénomènes psychologiques à la sensation. De là, pour lui, les divers états pathologiques qui, soumis à une analyse raisonnée, ont servi de base à sa classification. Ce sont les lésions de la sensibilité physique, de la perception des objets extérieurs, de la pensée, de la mémoire et du principe de l'association des idées, du jugement, des facultés affectives. Mais, suivant le trouble produit dans les fonctions de l'entendement et de la volonté, suivant les changements survenus dans leurs manifestations extérieures, la physionomie et la marche des affections en résultant se distinguent dans leur ensemble par des caractères propres. De là enfin, pour lui, en groupant les phénomènes, plusieurs types principaux qu'il désigne sous les noms de manie, de mélancolie, de démence et d'idiotisme. Cette classification empirique, mais non arbitraire, répond au principe qui détermine la nature des maladies d'après leurs causes, autant dire d'après leur traitement ; car c'est l'étiologie qui détermine la thérapeutique et c'est la thérapeutique qui confirme ou infirme l'étiologie. Du reste, la nosologie mentale, si indécise jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, avait fait de grands progrès avec R. A. Vogel, David Macbride, Boissier de Sauvages, Perfect, Crigthon, Fowlen. Depuis un demi-siècle, la pathologie nerveuse tendait à sortir de l'empirisme. Pinel, excellent nosographe, contribua pour sa part à lui donner un caractère scientifique, moins par la spéculation que par la clinique ; à ce double point de vue, il a été plus utile qu'il n'est d'usage de le reconnaître.

Disons du reste tout de suite, à propos de cette classification, acceptée d'abord comme l'expression de la science contemporaine, puis critiquée comme incomplète, qu'on lit dans un manuscrit que nous avons sous les yeux, et qui porte la date de 1812, cette importante remarque : « Je ne crois pas, écrivait Pinel, la science médicale assez avancée pour changer la division que j'ai admise de l'aliénation, en manie, mélancolie, démence et idiotisme. Je la conserve provisoirement dans le même ordre. » Rien de plus sage que cette réserve, de la part d'un homme qui n'ignorait rien de ce qui s'était fait avant lui. On avait mis des siècles à ébaucher une classification conforme à la réalité ; toutes les variétés de la folie étaient confondues sous les deux types généraux, mélancolie et manie. Qui ne sait qu'il a fallu des générations innombrables de médecins avant d'établir la division si simple des maladies, en aiguës et chroniques !

La note publiée plus haut est extraite d'un mémoire destiné à l'Institut, mais resté inachevé et intitulé : « Suite des recherches ultérieures insérées parmi les Mémoires de l'Académie des sciences, en 1810, sur les degrés de probabilité de la guérison des aliénés. » Pinel avait l'habitude de ces sortes de statistiques qui ont commencé dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et dont il recommande en plus d'un endroit la confection à de courtes périodes. En 1816, paraissait la classification d'Esquirol, qui n'est, à proprement parler, qu'une modification heureuse de celle de son maître. Déjà la mélancolie avait été divisée par Pinel en deux espèces : « Rien n'est plus inexplicable, dit-il, et cependant rien n'est mieux constaté, que les deux formes opposées de la mélancolie. C'est

quelquefois une bouffissure d'orgueil, et l'idée chimérique de posséder des richesses immenses et un pouvoir sans bornes; c'est, d'autres fois, l'abattement le plus pusillanime, une consternation profonde, ou même le désespoir. » Esquirol, séparant ces deux formes, les décrira sous les noms de monomanie et de lypémanie, deux expressions qui ont soulevé bien des controverses; la nomenclature est le grand écueil des classifications.

Pinel était sensible à tout progrès, d'où qu'il vînt; chargé en 1817 d'un rapport à l'Institut, à l'occasion du beau mémoire d'Esquirol sur les hallucinations, il termine ainsi ce rapport, après avoir insisté sur l'étrange phénomène dont il y est question, mieux étudié par Esquirol que par ses devanciers : « On ne peut d'ailleurs que louer son zèle et son habileté pour faire faire de nouveaux progrès à la doctrine des maladies mentales. » Depuis lors le temps a marché, et avec lui la science, par l'admission du délire des persécutions et de la paralysie générale, dont ni Pinel, ni Esquirol, sans qu'ils en aient fait ressortir expressément les traits, n'ont méconnu l'existence, pas plus que celle de la mélancolie avec stupeur. La lypémanie d'Esquirol et l'idiotisme de Pinel offrent en effet de nombreuses observations de cette dernière forme, sur laquelle des travaux remarquables ont appelé l'attention d'une manière toute particulière, il y a une trentaine d'années. Le but que poursuivait Pinel en s'astreignant à l'observation psychologique, c'était que toutes choses fussent classées, en fait de symptômes, dans un ordre méthodique et régulier. Sa pratique, comme ses écrits, témoignent suffisamment de cette ligne de conduite.

On ne saurait trop insister sur cette vérité que, tout nosographe qu'il était, Pinel se conformait avant tout à l'observation clinique. Aussi, bien qu'empirique à plusieurs égards, sa classification provisoire est-elle plus raisonnable que les classifications ingénieuses et arbitraires des grands nosologistes ses devanciers, peu experts en clinique mentale.

Des critiques ont reproché à Pinel d'avoir écrit cette phrase : « Une maladie étant donnée, déterminer son vrai caractère et le rang qu'elle doit occuper dans un tableau nosologique, » et la mettent en opposition avec celle-ci de Pitcairn : « Une maladie étant donnée, trouver le remède. » Au fond, les deux formules peuvent se ramener à la pensée profonde d'Hippocrate : « C'est le traitement qui fait connaître la nature des maladies. » Depuis Sydenham, les médecins de l'école de Locke, laissant de côté les théories, s'attachaient à l'histoire naturelle des maladies. Pinel suivait ce courant de réalisme. Pour lui, une maladie n'était bien connue que lorsque l'on en avait au préalable déterminé le siège, avec les modifications survenues dans la trame anatomique ou les forces nerveuses. Bichat s'appropria cette idée, et Broussais ne fit que suivre cette voie en déclamant contre l'essentialité ou l'ontologie. Sur les forces nerveuses, Pinel n'a hasardé aucune hypothèse, se gardant bien ainsi qu'il le dit « de mêler les discussions métaphysiques ou certaines divagations de l'idéologie » à une science qui consiste dans des faits bien observés. La peur de la métaphysique, dont on avait tant abusé depuis Stahl, n'était au fond que l'amour de l'observation. De ces données dérivait pour lui le traitement, lequel était plus ou moins actif suivant les circon-

stances. « Jusqu'à présent, on a négligé, observe-t-il, le point de vue purement philosophique de l'aliénation de l'entendement, la connaissance des causes physiques et morales propres à la produire, la distinction de leurs diverses espèces, l'histoire exacte des signes précurseurs, de la marche et de la terminaison des accès, lorsqu'elle est intermittente, les règles sur la police intérieure des hospices, et la détermination précise des circonstances qui rendent nécessaires certains remèdes comme de celles qui les rendent superflus; car, dans cette maladie comme dans beaucoup d'autres, l'habileté du médecin consiste moins dans l'usage des remèdes que dans l'art profondément combiné d'en user à propos ou de s'en abstenir. » Ce programme complet d'un grand praticien montre assez dans quel esprit Pinel abordait l'étude des maladies mentales.

Il la voulait complète, et, sans se laisser séduire par les promesses des empiriques qui avaient épuisé l'arsenal des médicaments, il recommande d'être sobre de remèdes, comme un homme qui savait quelles sont les ressources de la nature, aidée d'un bon régime et des moyens d'hygiène. Il connaissait les écrits de Stahl, grand promoteur de la médecine expectante. Ce qui ne veut pas dire qu'il faisait bon marché de la thérapeutique. Il n'est pas sans utilité sous ce rapport de citer encore la page suivante : le but à atteindre sera manqué « si l'hospice, par sa disposition intérieure, ne tient les diverses sortes d'aliénés dans une espèce d'isolement, s'il n'est propre à séquestrer les plus agités ou les plus furieux d'avec ceux qui sont tranquilles, si l'on ne prévient leur communication réciproque, soit pour empêcher les rechutes et faci-

liter l'exécution de tous les règlements de police intérieure et de surveillance, soit pour éviter des anomalies inattendues dans la succession et l'ensemble des symptômes que le médecin doit observer et décrire. » Manière de voir qu'Esquirol traduira en 1818 par cette phrase caractéristique : « Une maison d'aliénés est un instrument de guérison entre les mains d'un médecin habile ; c'est l'agent thérapeutique le plus puissant contre les maladies mentales. » Qu'on veuille bien remarquer qu'avant Pinel, bien peu d'auteurs s'étaient arrêtés à cette question capitale du traitement des aliénés par l'isolement dans des maisons disposées de manière à recevoir des malades sans les confondre dans une promiscuité fâcheuse. On peut même ajouter qu'après les réformes essayées dans quelques établissements publics à l'étranger, et particulièrement à l'asile de Vienne, en Autriche, et à celui de Bedlam, à Londres, il restait encore à concevoir la grande réforme consistant à fonder pour le traitement des fous des maisons spéciales en rapport avec la classification clinique des variétés d'aliénation. Ceux qui n'ont pas vu cela ont amoindri sans le vouloir le rôle et la gloire de Pinel. Ce bienfaiteur était encore un médecin philosophe et par conséquent une tête pensante ; c'est pour avoir mûrement conçu un plan, modifiable sans doute, mais excellent en principe, qu'il a réformé la thérapeutique mentale et ouvert la voie à des améliorations indéfinies. C'est pourquoi Pinel écrit, conformément à des principes qui sont le fond même de sa doctrine : « Il importe surtout que les aliénés soient dirigés par des principes d'humanité et les résultats d'une expérience éclairée, que leurs écarts soient réprimés avec fermeté, mais que cha-

cun y jouisse (dans l'hospice) d'un degré de liberté qui s'accorde avec sa sécurité personnelle et celle des autres ; qu'enfin, dans tous les cas qui en sont susceptibles, le directeur devienne le confident de ses peines et de ses sollicitudes. » Dans un asile ainsi organisé, on saisira d'un regard tout ce qui doit retenir l'attention, et l'on se rendra beaucoup mieux compte des mesures à prendre dans l'intérêt de ceux qu'on y maintient. La détermination des espèces et des variétés de la folie s'y fera d'ailleurs par comparaison avec plus de facilité. C'est sous ce rapport de l'ordre et de la police intérieure, suivant l'expression qu'il emploie, que Pussin fut d'un grand secours à Pinel. Il le perdit vers 1810, et il avoue que cette perte fut pour lui une cause de retard dans la rédaction de ses travaux de statistique. Du passage ci-dessus, il résulte clairement que dans la pensée de Pinel, la direction des asiles devait appartenir aux médecins. La question tant débattue du partage et de la confusion des pouvoirs n'admet point dans l'espèce d'autre solution, ainsi que l'atteste d'ailleurs l'expérience. L'autorité du médecin aliéniste sur les aliénés ne souffre point de partage ; tout conflit d'attribution ne peut que nuire aux malades : « *Tractent fabrilia fabri.* »

Au point de vue de la réforme qui porte son nom, on a reproché à Pinel de n'avoir pas parlé de l'opuscule de Daquin (dont la première édition parut en 1791, et la seconde en 1804, l'une et l'autre à Paris), opuscule intitulé : *De la philosophie de la folie*, comme s'il avait eu besoin pour agir d'une autre inspiration que la sienne. Il suffit d'ailleurs de lire les ouvrages de l'un et de l'autre pour comprendre qu'ils n'avaient de commun que le mot

de philosophie et un sentiment profond de bienfaisance. Ces questions de priorité qui divisent d'habitude les médecins, n'ont qu'une importance secondaire pour l'historien qui sait que tout réformateur, soit pacifique, soit révolutionnaire, a eu des prédécesseurs et des émules. Si l'on énumérait tous les travaux consacrés à la folie, en général, et les innombrables monographies et thèses scolaires, on trouverait peut-être que Pinel était redevable à de nombreux devanciers ; mais on verrait aussi que, des trésors de science épars dans des ouvrages, des opuscules et des recueils divers, cet homme honnête et éclairé, sans descendre au rôle de compilateur, sut faire un corps de doctrines sévères et solides, non pas en éclectique qui prend de toutes mains et se taille une sorte d'habit à sa façon dans l'étoffe d'autrui, mais avec la probité et le discernement du médecin clinique qui cherche de bonne foi la vérité dans ses propres observations et dans celles de ses devanciers. Il n'est point de conclusion sans prémisses ; c'est à celui qui vient au bon moment pour conclure que la postérité rend hommage. Ni Lorry, ni le Camus, ni Dufour, ni d'autres qui préparèrent la voie aux doctrines et aux réformes de Pinel, en France et à l'étranger, ne peuvent lui disputer le premier rang, bien qu'incomparablement supérieurs à Daquin.

Pinel divise les causes de l'aliénation en prédisposantes et occasionnelles. Il signale d'abord l'hérédité : « Il serait difficile, dit-il, de ne point admettre une transmission héréditaire de la manie, lorsqu'on remarque en tous lieux et dans plusieurs générations successives, quelques-uns des membres de certaines familles atteints de cette maladie. » L'aliénation héréditaire peut être continue ou

intermittente. « Elle peut ne se développer que dans un âge avancé, et son explosion tardive être déterminée par d'autres circonstances de la vie. » Une éducation dirigée à contre-sens, combinant ses effets avec une faiblesse originaire de l'entendement, peut également provoquer l'aliénation mentale : « Que d'analogie entre l'art de diriger les aliénés et celui d'élever les jeunes gens ! C'est une grande fermeté que l'un et l'autre exigent, et non des manières dures et repoussantes. C'est une condescendance raisonnée et affectueuse, et non une complaisance molle et asservie à tous les caprices. » Ces aperçus, dont l'honneur revient aux anciens, Pinel les devait peut-être moins à Rousseau, comme on pourrait le croire, qu'à Locke, dont les vues sur l'éducation de la jeunesse sont pleines de sens. C'est à cette source que puisèrent la plupart des éducateurs français du dix-huitième siècle, et particulièrement Condillac, en son *Traité des études à l'usage du duc de Parme*, traité un peu différent de celui du bon Rollin.

Les irrégularités extrêmes dans la manière de vivre sont pour Pinel des causes prédisposantes de la folie ; de même les passions spasmodiques telles que la colère, la frayeur, la douleur la plus vive, une joie soudaine ; de même encore les passions débilitantes ou oppressives, comme le chagrin, la haine, la crainte, les regrets, les remords, la jalousie, l'envie. Enfin, les passions gaies ou expansives : la joie, l'orgueil, l'amour, le ravissement extatique ou l'admiration appliquée aux objets du culte sont également propres à bouleverser la raison. Dans cette étiologie générale, les passions de l'individu sont considérées surtout par rapport au milieu, considérations

capitales aussi bien pour la nosologie que pour la thérapeutique. N'oublions pas que Pinel observa beaucoup dans des temps troublés et agités. C'est dans ces tempêtes sociales qui bouleversent les institutions et les mœurs, qu'on voit bien quelle est la prépondérance des circonstances ambiantes. Les temps calmes développent rarement les folies épidémiques. La manie des Abdéritains, à la suite d'une représentation de l'*Andromaque* d'Euripide, est un cas rare, en supposant que Lucien ait dit vrai.

Parmi les causes occasionnelles, Pinel cite l'hypochondrie produite par les excès, l'alcoolisme, la suppression brusque d'un exutoire ou d'une hémorrhagie interne, les couches, l'âge critique des femmes, les suites des diverses fièvres, la goutte, la suppression imprudente des dartres ou de quelque autre affection cutanée, un coup violent porté sur la tête. Il fut un des premiers à grouper dans un ensemble dogmatique ces causes diverses et jusque-là éparses dans un nombre infini de monographies. Les nosologistes ne les avaient admises, le plus souvent sans examen, qu'en vue de faciliter leur classement et d'enrichir la nomenclature. Grâce à son instinct clinique, Pinel se préserva de l'imitation, tout en restant nosographe.

Passons maintenant à la distinction des diverses espèces d'aliénation. Pinel, nous l'avons dit, avait divisé l'aliénation mentale en manie, mélancolie, démence et idiotisme, division beaucoup plus simple et plus scientifique que celle de Daquin, lequel admettait six types, dont deux pour le moins faisaient double emploi. « La manie, dit Pinel, se distingue par une excitation nerveuse ou

une agitation extrême portée quelquefois jusqu'à la fureur, et par un délire général, plus ou moins marqué, quelquefois avec les jugements les plus extravagants, ou même un bouleversement entier de toutes les opérations de l'entendement. » On remarquera, dans ces quelques lignes, avec quel soin il évite de confondre les nuances ou les degrés avec les espèces pathologiques. Il n'y a pas d'autre moyen d'y voir clair et de simplifier.

La manie peut avoir les apparences d'une maladie aiguë; elle peut aussi se prolonger indéfiniment comme une maladie chronique, et devenir alors continue ou périodique. Les préludes de l'invasion et du retour des attaques de manie peuvent être très variés; mais « il semble en général que le siège primitif de cette aliénation est dans la région de l'estomac et des intestins, et que c'est de ce centre que se propage, comme par une espèce d'irradiation, le trouble de l'entendement ».

Enfin, Pinel décrit une forme de manie sans délire, mais marquée par des accès de fureur aveugle, et à ce propos il rapporte l'observation suivante : « La manie sans délire a donné lieu à une scène singulière, à une époque de la Révolution qu'on voudrait pouvoir effacer de notre histoire. Les brigands, lors du massacre dans les prisons, s'introduisent en forcenés dans l'hospice de Bicêtre, sous prétexte de délivrer certaines victimes de l'ancienne tyrannie, qu'elle cherchait à confondre avec les aliénés. Ils vont en armes de loge en loge; ils interrogent les détenus et ils passent outre si l'aliénation est manifeste. Mais un des reclus, retenu dans les chaînes, fixe leur attention par des propos pleins de sens et de raison et par les plaintes les plus amères. N'était-il pas odieux qu'on le retînt aux

fers et qu'on le confondît avec d'autres aliénés? Il défiait qu'on pût lui reprocher le moindre acte d'extravagance; c'était, ajoutait-il, l'injustice la plus révoltante. Il conjure ces étrangers de faire cesser une pareille oppression et de devenir ses libérateurs. Dès lors, il s'excite dans cette troupe armée des murmures violents et des cris d'imprécations contre le surveillant de l'hospice; on le force de rendre compte de sa conduite, et tous les sabres sont dirigés contre sa poitrine. On l'accuse de se prêter aux vexations les plus criantes, et on lui impose d'abord silence quand il veut se justifier : il réclame en vain sa propre expérience, en citant d'autres exemples semblables d'aliénés non délirants, mais très redoutables par une fureur aveugle; on réplique par des invectives, et sans le courage de son épouse, qui le couvre pour ainsi dire de son corps, il serait tombé plusieurs fois percé de coups. On ordonne de délivrer l'aliéné et on l'emmène en triomphe aux cris redoublés de : « Vive la République ! » Le spectacle de tant d'hommes armés, leurs propos bruyants et confus, leurs faces enluminées par les vapeurs du vin, raniment les fureurs de l'aliéné; il saisit d'un bras vigoureux le sabre d'un voisin, s'escrime à droite et à gauche, fait couler le sang, et si l'on ne fût parvenu promptement à s'en rendre maître, il eût cette fois vengé l'humanité outragée. Cette horde barbare le ramène dans sa loge et semble céder en rugissant à la voix de la justice et de l'expérience. » Ce fait, curieux à plus d'un titre, est une preuve éclatante de l'efficacité et de l'excellence de l'isolement. Il pourrait, en outre, servir de leçon à maints déclamateurs d'aujourd'hui, et les rendre plus réservés.

Pinel définit la mélancolie « un délire dirigé exclusive-

ment sur un objet ou une série particulière d'objets, avec abattement, morosité, et plus ou moins de penchant au désespoir ». Il en distingue deux formes opposées, comme nous l'avons dit plus haut : l'une ambitieuse, l'autre dépressive. La mélancolie peut rester stationnaire pendant plusieurs années, sans que le délire qui en fait le sujet change de caractère; d'autres fois, au contraire, le délire change d'objet ou prend une forme nouvelle, et, à ce propos, Pinel cite une observation qui est un délire de persécution, terminé par des idées de grandeur. « Un aliéné, confié à mes soins depuis douze années, et déjà avancé en âge, n'a déliré, pendant les huit premières années, que sur l'idée chimérique d'un prétendu empoisonnement dont il se croyait menacé. Dans cet intervalle de temps, nul écart dans sa conduite, nulle autre marque d'aliénation; il était même d'une réserve extrême dans ses propos, persuadé que ses parents cherchaient à le faire interdire et à s'emparer de ses biens; l'idée d'un prétendu poison le rendait seulement très ombrageux, et il n'osait manger que les aliments pris à la dérobée dans la cuisine de son pensionnat. Vers la huitième année de la réclusion, son délire primitif a changé de caractère; il a cru d'abord être devenu le plus grand des potentats, puis l'égal du Créateur, et le souverain du monde; cette idée fait encore sa félicité suprême. »

Voici maintenant un exemple de mélancolie avec conscience : « Un jeune homme de vingt-deux ans, et destiné par ses parents à l'état ecclésiastique (c'était avant la Révolution), est sur son refus abandonné à lui-même. Des moyens précaires d'existence se succèdent tour à tour; il paraît enfin jouir de la tranquillité et du calme

dans une maison où il est chéri; c'est cependant alors que son imagination est assaillie par les idées les plus tristes et les plus mélancoliques : dégoût de la vie et réflexions diverses sur les moyens de se donner la mort. Il médite un jour de se précipiter du haut de la maison, mais le courage lui manque et le projet est ajourné. Quelques jours après, une arme à feu lui paraît plus propre à le délivrer du fardeau de la vie, mais au moment de l'exécution, toujours crainte pusillanime, toujours perplexité renaissante. Un de ses amis qu'il instruit de ses projets sinistres, vient un jour me les communiquer, et se réunit à moi pour prendre tous les moyens que la prudence pouvait suggérer : sollicitations, invitations pressantes, remontrances amicales, tout est vain; le désir de se détruire poursuit sans cesse le malheureux jeune homme, et il se dérobe à une famille où il est comblé de témoignages d'attachement et d'amitié. On ne pouvait songer à un voyage lointain et à un changement de climat que l'état de sa fortune semblait lui interdire; il fallut y suppléer, comme objet puissant de diversion, par un travail pénible et soutenu. Le jeune mélancolique, pénétré d'ailleurs de l'horreur de sa situation, entre pleinement dans ces vues, change d'habit, se rend au port au blé, et, mêlé avec les autres ouvriers, ne se distingue d'eux que par un plus grand zèle à mériter son salaire. Il ne peut soutenir que deux jours cet excès de fatigue, et il fallut recourir à un autre expédient; on le fait entrer, à titre de manœuvre chez un maître-maçon des environs de Paris, et il est d'autant mieux accueilli, qu'il se rend utile par intervalles à l'éducation d'un fils unique. Quel genre de vie plus commode et plus sain pour un mélancolique qne

l'alternative d'un travail des mains et de l'étude du cabinet!

« Une nourriture saine, un logement commode, et tous les égards dus au malheur, semblent aigrir au lieu de calmer ses funestes penchants; il revient quinze jours après vers son ancien ami, lui expose, les larmes aux yeux, les combats intérieurs qu'il éprouve, et l'odieux dégoût de la vie qui le porte d'une manière irrésistible au suicide. Les reproches qu'on lui fait le pénètrent de douleur, il se retire dans un état de consternation et de désespoir, et l'on ne peut douter qu'il ne se soit précipité dans la Seine, dernier terme d'une existence devenue insupportable... »

Le traitement indiqué dans cette curieuse observation contraste singulièrement avec l'art funeste de provoquer au suicide par des lectures romanesques telles que *la Nouvelle Héloïse*, *Werther*, *Manfred*, *René* et autres livres de ce genre, qui introduisirent dans la littérature moderne cet aliment de destruction bien connu des auteurs tragiques et mis en honneur par les stoïciens. Les jeunes gens du bel air devaient s'ennuyer pour suivre la mode, et le suprême bon ton consistait à se détruire pour se désennuyer.

La démence portée à son plus haut degré est définie : succession rapide, ou plutôt alternative non interrompue d'idées isolées et d'émotions légères et disparates, mouvements désordonnés et actes successifs d'extravagance, oubli complet de tout état antérieur, abolition de la faculté de percevoir les objets par une impression faite sur les sens, oblitération du jugement, activité continuelle sans but et sans dessein, et nul sentiment intérieur de son existence.

Sous le nom d'idiotisme, Pinel décrit toute abolition plus ou moins absolue, soit des fonctions de l'entendement, soit des affections du cœur, et il reconnaît à cet état des causes variées : « Abus des plaisirs énervants, usage des boissons narcotiques, coups violents reçus sur la tête, vive frayeur ou chagrin profond et concentré, étude forcée et dirigée sans principes, tumeur dans l'intérieur du crâne, attaque d'apoplexie, abus excessif des saignées dans le traitement des autres espèces de maladies. » En d'autres termes, causes d'origine organique, causes d'origine dynamique. Plusieurs observations d'idiotisme appartiennent à l'état décrit plus tard sous le nom de mélancolie avec stupeur, par exemple, la suivante : « Un artilleur, l'an II de la République, propose au Comité de salut public le projet d'un canon de nouvelle invention, dont les effets doivent être terribles ; on en ordonne pour un certain jour l'essai à Meudon, et Robespierre écrit à son inventeur une lettre si encourageante que celui-ci reste comme immobile à cette lecture, et qu'il est bientôt envoyé à Bicêtre dans un état complet d'idiotisme. » Dans cette courte observation, la nature est, comme on dit, prise sur le fait, mais la nomenclature est inexacte, comme dans la plupart des classifications antérieures. *Curæ leves loquuntur, ingentes stupent*, dit Sénèque ; ici, toutefois l'idiotisme, ou plutôt la stupidité doit être considérée comme le plus haut degré non de la douleur morale, mais de la joie. Comme détermination d'une forme mentale, le mot idiotisme est tombé aujourd'hui en désuétude, et Esquirol l'a remplacé avec avantage, en en limitant le sens, par celui d'idiotie. On doit à Esquirol cette distinction pittoresque : « L'homme en démence est

privé des biens dont il jouissait autrefois, c'est un riche devenu pauvre ; l'idiot a toujours été dans l'infortune et la misère. L'état de l'homme en démence peut varier ; celui de l'idiot est toujours le même. »

Citons une seconde observation de stupeur : « A la même époque, deux jeunes réquisitionnaires partent pour l'armée, et dans une action sanglante, un d'entre eux est tué d'un coup de feu à côté de son frère ; l'autre reste immobile comme une statue à ce spectacle. Quelques jours après, on le ramène dans cet état à la maison paternelle ; son arrivée fait la même impression sur un troisième fils de la même famille ; la nouvelle de la mort d'un de ses frères, et l'aliénation de l'autre, le jettent dans une telle consternation et une telle stupeur, que rien ne réalisait mieux cette immobilité glacée d'effroi qu'ont peinte tant de poètes anciens ou modernes. » Les grands poètes de l'antiquité ont peint de préférence la stupeur qui succède à une profonde commotion. C'est ainsi qu'Homère, dans un passage mémorable, décrit en un vers admirable la stupeur avec perte momentanée de la parole, qu'il définit excellemment une aphasie de mots, par uu pléonasme qui mérite d'être signalé. On connaît l'hémistiche de Corneille, critiqué souvent et à tort : « Je demeure stupide. » Virgile excelle à peindre en traits énergiques et justes les effets physiques des commotions profondes, ainsi qu'on peut le voir dans maint passage de ses poèmes.

Pinel termine sa description de l'idiotisme en esquissant les principaux traits du caractère physique et moral des crétins de la Suisse.

Abordons maintenant la partie la plus importante de

son œuvre, celle qui a rapport au traitement de l'aliénation mentale. D'innombrables monographies, particulièrement au dix-septième et au dix-huitième siècle, avaient frayé le chemin à Pinel; mais la plupart de ces travaux partiels de thérapeutique étaient sans lien. Sauf de rares exceptions, les thèses de médecine, même celles de l'École de Halle, où dominait la haute influence de Stahl, ne sortaient pas des régions éthérées de la théorie, ou du domaine étroit de l'empirisme. Cette thérapeutique fragmentaire est surtout remarquable au point de vue de la matière médicale et de la pharmacologie. Le traitement moral n'y tient qu'une place insignifiante, malgré quelques essais de thérapeutique rationnelle. Il en est qui conseillent la musique et les voyages, les stations thermales, mais sans grande autorité. Le véritable traitement de l'aliénation devait naître de l'observation patiente d'un grand nombre d'aliénés soumis, dans des maisons appropriées, au régime salutaire de l'isolement. Pinel était admirablement placé pour tenter avec succès l'entreprise. Il expose d'abord un plan général de la Salpêtrière, et la distribution des aliénées suivant la nature du local. « C'est autour de cet ensemble régulier de loges et de cours que règne, au midi et au levant, une allée plantée d'un rang de tilleuls qui l'ombragent pendant l'été, et où se promènent librement les aliénées tranquilles, et dont la manie a dégénéré dans une sorte de démence; c'est dans la partie orientale de cette allée qu'est placée une salle destinée aux femmes âgées réduites à un état de démence sénile, pour y être soignées par une fille de service qui veille à leurs besoins et à leur propreté... Au côté parallèle, est un long promenoir couvert, où les aliénées tran-

quilles et au déclin de leur maladie peuvent se promener à l'abri par un temps pluvieux. Enfin, celles qui sont en pleine convalescence, et dont l'usage de la raison est entièrement rétabli, sont conduites dans des dortoirs spacieux où elles sont couchées dans des lits tenus avec une extrême propreté, après avoir passé une grande partie du jour dans l'atelier commun de la couture. C'est à l'extrémité de l'un de ces dortoirs, et dans une grande salle séparée qu'est placée une infirmerie où sont transférées les aliénées attaquées de maladies incidentes... » A peine est-il besoin de faire remarquer que Pinel décrit la Salpêtrière, non telle qu'il la trouva, quand il y vint de Bicêtre, mais telle qu'elle était après les changements opérés sur ses indications, en vue du traitement mieux entendu des aliénés.

Passant ensuite aux moyens de répression en usage contre les aliénés : « C'est une admirable invention, dit Pinel, que l'usage noninterrompu des chaînes, pour perpétuer la fureur des maniaques avec leur état de détention, pour suppléer au défaut de zèle d'un surveillant peu éclairé, pour entretenir dans le cœur des aliénés une exaspération constante, avec un désir concentré de se venger, et pour fomenter dans les hospices le vacarme et le tumulte. Ces inconvénients avaient été pour moi un objet de sollicitude pendant l'exercice de mes fonctions, à titre de médecin de Bicêtre, pendant les premières années de la Révolution ; ce ne fut pas sans un regret extrême que je ne pus voir le terme heureux de cette coutume barbare et routinière, mais j'étais d'un autre côté tranquille, et je me reposais sur l'habileté du surveillant de cet hospice (Pussin), qui n'avait pas moins à cœur de

faire cesser cet oubli des vrais principes. Il y parvint heureusement deux années après (4 prairial an VI) et jamais aucune mesure ne fut mieux concertée et suivie d'un succès plus marqué... Les aliénés, loin d'être des coupables qu'il faut punir, sont des malades dont l'état pénible mérite tous les égards dus à l'humanité souffrante, et dont on doit rechercher par les moyens les plus simples à rétablir la raison égarée. » Cette page, éloquente par l'indignation contenue et la franche sincérité qui la caractérisent, prouve bien que Pinel, dans un siècle plus éclairé mais toujours dominé par les préjugés de la routine, fort de l'exemple de Jean de Wier, eut cet avantage sur l'illustre médecin du duc de Clèves, qu'il vit enfin triompher les réformes dont l'initiative lui appartenait. Bien plus, il y présida lui-même avec l'aide dévouée de cet homme de cœur et d'intelligence dont il a immortalisé les services. Le nom respectable de Pussin vit et vivra toujours à côté du nom célèbre de Pinel.

L'aliéné est-il porté aux violences, « on doit seulement pourvoir à sa sûreté personnelle ainsi qu'à celle des autres, et le retenir simplement dans sa loge ; est-il d'une violence extrême, une camisole étroite et d'une toile forte doit contenir les mouvements de ses pieds et de ses mains, et le fixer sur son lit par de forts liens qui tiennent à la partie postérieure de ce vêtement, et qu'il ne puisse apercevoir. Mais cet état de contrainte, ajoute-t-il, doit être passager, pour éviter les effets d'une colère concentrée contre ceux qui l'environnent, ce qui ne fait d'ailleurs qu'aggraver son délire. » Ces restrictions à l'emploi obligé des moyens de coercition prouvent bien que Pinel n'employait la contrainte que comme un pis-

aller, un palliatif. Il y avait quelque mérite à faire et à penser ainsi, en un temps où la violence autorisée et le crime légal tendaient ouvertement à supplanter la justice.

Le traitement moral a, pour Pinel, une importance capitale; mais d'abord, le médecin doit épier soigneusement les démarches de chaque aliéné, saisir la tournure bizarre de ses idées et le caractère particulier de son délire. On doit alors agir par des propos consolants, tâcher de faire renaître l'espoir de l'aliéné et s'emparer de sa confiance. Car, « mettre en usage des mauvais traitements ou des voies de répression trop dures, c'est exaspérer le mal et le rendre souvent incurable..... L'art de chercher à donner une autre direction à la volonté exclusive des aliénés, de raisonner avec eux et de leur faire sentir leur dépendance, suppose qu'ils ne sont point dans un égarement complet de la raison; car, si quelqu'un d'entre eux est dominé par une fougue aveugle, et entraîné par un concours tumultueux d'idées, sans ordre et sans suite, on ne peut le maîtriser que par l'usage du gilet de force ou d'une réclusion étroite. Mais, si l'exercice du jugement subsiste encore, un autre secret non moins recommandable, de terminer des rixes entre les aliénés, de vaincre leur résistance et de maintenir l'ordre, est de ne point paraître s'apercevoir de leurs écarts, de ne laisser échapper aucun mot qui sente le reproche, d'entrer, même en apparence, dans leurs vues, et de leur communiquer adroitement une impulsion qu'ils croient ne devoir qu'à eux-mêmes. » Ces sages conseils montrent avec évidence le philosophe ami des hommes, qui connaît à fond les ressorts de la vie morale; un pur empirique n'eût point imaginé cela. Un travail mécanique

rigoureusement exécuté est pour Pinel le plus sûr garant du maintien de la santé, des bonnes mœurs et de l'ordre, dans un hospice d'aliénés. Il estime que très peu de malades, même dans leur état de fureur, doivent être éloignés de toute occupation active, car un travail constant fixe les facultés de l'entendement en leur donnant de l'exercice, et change la chaîne vicieuse des idées. On remarquera que la nécessité du travail s'impose non plus comme un châtiment ou une pénitence, mais comme un moyen thérapeutique très efficace de régénération.

Voilà de l'hygiène et de la morale bien entendues et habilement associées. Qu'on remarque aussi que dans l'exposition si claire de tous ces agents de la thérapeutique mentale, il n'y a pas une ombre de déclamation, ni la moindre rhétorique. Particularité notable à une époque où les plus sages parlaient, écrivaient volontiers comme des rhéteurs et des sophistes. Écoutons encore Pinel : « Le retour des aliénés convalescents à leurs goûts primitifs, à l'exercice de leur profession, leur zèle et leur persévérance, ont toujours été pour moi le sujet d'un bon augure et de l'espoir le plus fondé d'une guérison solide... Ce serait remplir l'objet dans toute son étendue que d'adjoindre à tout hospice d'aliénés un vaste enclos, ou plutôt de le convertir en une sorte de ferme, dont les travaux champêtres seraient à la charge des aliénés convalescents, et où les produits de la culture serviraient à leur consommation et à leur dépense. » Encore une de ces réformes adoptées plus tard dans nombre d'asiles privés ou publics. C'est en s'inspirant des vues de Pinel sur la convalescence des aliénés qu'un de ses disciples a fondé l'œuvre utile des convalescentes de la Salpêtrière, œuvre

philanthropique par excellence, destinée à ménager la transition de la sortie de l'hospice à la vie ordinaire. Lors de la convalescence, le médecin doit apporter une extrême attention à la réapparition des goûts primitifs du malade, à son amour pour les beaux-arts, les sciences et les lettres. Tous ces préceptes sont conformes au mot profond de ce grand médecin qui a défini la convalescence une seconde maladie.

Beaucoup de récidives ne viennent que de la négligence ou de la cessation prématurée des soins consécutifs.

La loi générale d'un travail mécanique n'est pas moins impérieuse pour les idiots de l'un et l'autre sexe. On ne doit pas laisser dans l'inaction et une sorte d'engourdissement stupide ceux qui pourraient utilement être employés à quelque travail grossier des mains ou bien à la culture. Ayant à leur tête un homme actif et laborieux, ils se montrent souvent susceptibles des efforts les plus soutenus. Le régime de la colonie de Gheel en Belgique a pleinement confirmé, sous certains rapports, ces vues si justes de Pinel. Ce génie essentiellement bienfaisant avait vu bien au delà de sa réforme.

Pour les convalescentes, on ne saurait trop favoriser la création d'ateliers de couture « où elles se rassemblent pour passer presque toute la journée en société, encouragées par un gain léger qu'elles retirent chaque jour, et qui finit par fournir à celles qui sont les plus actives une certaine ressource au sortir de l'hospice, en même temps qu'elles vont reprendre l'habitude du travail en rentrant dans leur ménage. On ne peut assez exprimer l'heureuse influence qu'exerce sur le retour de la raison ce rassem-

blement régulier de plusieurs personnes qui s'entretiennent avec liberté sur les intérêts de leur famille qu'elles ont abandonnée depuis plusieurs mois et qu'elles ont l'espoir de revoir bientôt, après une absence plus ou moins longue, mais nécessaire. Les journées se passent ainsi avec rapidité et dans une communication réciproque de leurs craintes et de leurs peines... C'est encore dans ce rassemblement que, par des entretiens familiers et des exhortations bienveillantes, on parvient à dissiper certaines idées tristes et mélancoliques, en comparant les femmes qui n'en sont point encore exemptes avec celles qui en sont heureusement délivrées, et que, pour un objet d'émulation, on fait déjà prendre pour modèles. Il est bien rare de voir des personnes qui se sont montrées constamment laborieuses éprouver dans la suite une récidive. »

Il est extrêmement important d'établir un ordre invariable de service dans les hospices d'aliénés. Le lever, le coucher, les repas, les soins de propreté, les rondes, doivent être organisés d'une façon fixe et régulière. La direction générale de l'hospice doit être « assimilée à celle d'une grande famille composée d'êtres turbulents et fougueux qu'il faut réprimer, mais non exaspérer, contenir plutôt par des sentiments de respect et d'estime, que par une crainte servile, lorsqu'ils en sont susceptibles, et conduire le plus souvent avec douceur, mais toujours avec une fermeté inflexible ». On comprend quelle série de considérations pourrait se dérouler au sujet du choix des personnes chargées de la surveillance et du service des aliénés, et plus particulièrement des femmes. Il n'est pas impossible d'obtenir de ces auxiliaires indispensables,

trois qualités rarement réunies, à savoir : l'intelligence, l'expérience et la bonté. Le succès du traitement dépend beaucoup de l'entourage.

On doit exercer la surveillance la plus assidue sur les aliénés convalescents, ou ceux qui sont dans des intervalles lucides ; il faut les isoler avec soin dans un local particulier de l'hospice pour éviter toutes les causes occasionnelles de rechute, et les soumettre à « une sorte d'institution morale propre à développer et à fortifier les facultés de l'entendement ».

Le caractère général des mélancoliques nécessite des ébranlements profonds, une diversion puissante à leurs idées sinistres, et des impressions énergiques et longtemps continuées sur tous leurs sens externes. Voici donc le but qu'on doit se proposer : « Patience, fermeté, sentiment d'humanité dans la manière de les diriger, assiduité constante dans le service pour prévenir les emportements et l'exaspération des esprits, occupations agréables et assorties à la différence des goûts, exercices de corps variés, habitation spacieuse et plantée d'arbres, toutes les jouissances et le calme des mœurs champêtres, et, par intervalles, une musique douce et harmonieuse, d'autant plus facile à obtenir qu'il y a presque toujours dans ces établissements quelque artiste distingué de ce genre, dont les talents languissent faute d'exercice et de culture. » Il est commode de tenir les aliénés dans un état de réclusion et de contrainte, et de les livrer sans défense à la brutalité des gens de service ; mais cette méthode, digne des siècles d'ignorance et de barbarie, n'est pas moins contraire aux résultats de l'expérience. Pinel n'invente point, il parle de ce qu'il a vu, d'un ordre de

choses déplorable, ou pour mieux dire d'une anarchie et d'un désordre qu'il lui fut donné de changer, du moins en grande partie. « L'homme grossier et d'un entendement borné ne voit que des provocations malignes et raisonnées dans les vociférations, les propos outrageants et les actes de violence du maniaque ; de là la dureté extrême, les coups et les traitements les plus barbares que se permettent les gens de service, à moins qu'ils ne soient d'un bon choix et contenus par une discipline sévère. L'homme sage et éclairé ne voit, au contraire, dans ces explosions de la manie qu'une impulsion automatique, ou plutôt l'effet nécessaire d'une excitation nerveuse contre laquelle on ne doit pas plus s'indigner que contre le choc d'une pierre entraînée par sa gravité spécifique. Il accorde à ses aliénés toute l'étendue des mouvements qui peut se concilier avec leur sûreté et celle des autres, leur cache adroitement les moyens de contrainte qu'il emploie, comme s'ils n'avaient à obéir qu'aux lois de la nécessité, leur cède avec indulgence ; mais il sait aussi résister avec force ou éluder avec adresse leurs instances inconsidérées. Le temps orageux des accès de manie se consume ainsi en ménagements étudiés ; et les intervalles de calme sont mis à profit pour rendre par degrés ces mêmes accès moins intenses et moins durables. »

Une restriction extrême doit être mise dans les communications des aliénés avec les personnes du dehors, car l'expérience a appris que les aliénés ne peuvent presque jamais être guéris au sein de leur famille.

Chez certains mélancoliques, quels moyens employer pour vaincre le refus absolu de toute nourriture? On a d'abord recours à des invitations pressantes pour se faire

ouvrir la bouche que le malade tient opiniâtrément fermée. Si la résistance persévère, on tâche d'écarter les mâchoires avec une cuiller de fer. La bouche ainsi ouverte, si le malade en rejette les aliments, on a recours au biberon. Ne peut-on séparer les mâchoires, en fermant les narines de l'aliéné on l'obligera à ouvrir la bouche pour respirer et l'on saisira ce moment pour faire avaler quelque liquide substantiel. Tous ces moyens ayant échoué, on a recours à la sonde œsophagienne introduite par une narine. Pinel, comparant les résultats de l'expérience ancienne et moderne sur le traitement médical des aliénés, s'élève à nouveau contre les coups et les brutalités employés comme moyens de guérison; il s'élève également contre l'abus des saignées qui ont plus d'une fois réduit les malades à un état complet de débilité et de stupeur. De même il blâme ce procédé populaire et barbare prôné par Van Helmont, qui consiste à plonger brus quement l'aliéné dans l'eau froide; ce procédé avait pour but, suivant Van Helmont, de détruire jusqu'aux traces primitives des idées extravagantes; ce qui, d'après lui, ne pouvait avoir lieu qu'en oblitérant pour ainsi dire les idées par un état voisin de la mort.

« On doit rougir, dit Pinel, d'insister sur ce délire médical, peut-être pire encore que celui de l'aliéné dont on veut rétablir la raison égarée. » L'esprit de sa thérapeutique se résume en ce vers proverbial du fabuliste : « Mieux vaut douceur que violence, » image de son intelligence calme et de son tempérament pacifique. Au rebours de son rival et antagoniste qui versait le sang comme de l'eau, Pinel avait horreur de la saignée. Il est de fait qu'elle a causé infiniment plus de mal que les pur-

gatifs et les vomitifs, ces deux fléaux de la médecine humorale. Harvey n'avait point prévu les abus que l'on devait faire de la doctrine de la circulation. Mais, si Pinel repousse le bain de surprise dans l'eau froide, il fait usage contre la manie et la mélancolie des bains tempérés, dont les avantages sont « de relâcher la peau, de faciliter la transpiration, de rendre la circulation plus uniforme, de prévenir l'impulsion spéciale du sang vers la tête, de procurer un sommeil tranquille ».

Mais il importe d'examiner le traitement à suivre dans les diverses périodes de la manie. C'est ici la partie fondamentale de l'œuvre considérable de Pinel. Il est le premier qui ait englobé toutes les espèces, toutes les variétés de la folie dans une thérapeutique générale, en profitant non seulement de tous les essais antérieurs et des préceptes de clinique des grandes Écoles hollandaises et allemandes, mais surtout des ressources qui avaient manqué à ses devanciers, à savoir, d'un centre d'observation qui vit naître pratiquement la thérapeutique de l'aliénation. De là son autorité souveraine.

Dans un hospice bien organisé, les maniaques doivent être isolés, suivant les périodes « d'extrême intensité des symptômes, de leur déclin très marqué et de la convalescence ». On doit empêcher leur communication réciproque, autant pour prévenir les rechutes et faciliter l'exécution de tous les règlements de police intérieure, que pour éviter des changements inattendus qui peuvent entraver le cours de la marche régulière de la maladie, et même quelquefois faire naître des obstacles insurmontables. Quelle que soit la forme que prenne dans les premiers temps la manie accidentelle, l'observation apprend

que lorsque rien ne contrarie sa marche et qu'on la seconde heureusement par le régime, les symptômes ne conservent toute leur intensité que pendant un temps plus ou moins prolongé... La méthode de porter la débilité à un degré extrême par les saignées et une abstinence rigoureuse ne fait que troubler son cours, la rendre plus longue et quelquefois périodique, ou même produire un état de stupeur et une sorte d'idiotisme. On ne doit se proposer, si l'aliéné est très violent, que de rompre sa fougue impétueuse et de rendre vains ses efforts, en maîtrisant les mouvements de ses membres supérieurs et inférieurs, à l'aide d'une camisole fixée au bois de lit par des sangles, ce qui ne doit durer que quelques jours en général, et l'on fait ensuite succéder le gilet de force qui contient seulement les bras, et n'empêche point d'errer librement durant le cours du traitement. N'existe-t-il qu'un état maniaque folâtre et sans danger, on permet également toute la journée la liberté des mouvements pour laisser évaporer, pour ainsi dire, une mobilité trop effervescente, et surtout calmer l'irascibilité extrême qui tient à l'aliénation, et qui ne fait que s'aigrir par la réclusion et la contrainte. »

On sait que Pinel, bon connaisseur de l'antiquité médicale, et admirateur éclairé d'Hippocrate, avait une sorte de respect pour les opérations de la nature, qu'il fallait suivre dans ses tendances vers la guérison, sans la troubler dans sa marche par une médication intempestive ou active avec exagération. Excellent clinicien, peu sujet aux illusions des optimistes, il était plus prudent et réservé qu'entreprenant, comme Sydenham, Baglivi et les grands maîtres qu'il devait égaler, par la sobriété d'une

méthode qui ne laissait presque point de place à la polypharmacie, tout en usant largement du régime et de ces moyens de l'hygiène que les anciens désignaient par le nom significatif de diététique. Pinel appartenait à cette école dont un des maîtres a dit : qu'il vaut mieux s'arrêter et attendre que s'avancer dans les ténèbres. S'il s'est rarement trompé, c'est parce qu'il aimait à y voir clair.

Le traitement des aliénés dans la première période de la manie doit résulter du concours et de l'ensemble des moyens physiques et moraux qui sont : « leur isolement, la manière de les contenir adaptée à leur état particulier, l'attention de les nourrir et de débarrasser l'estomac s'il paraît surchargé, le soin de faire cesser leur réclusion aussitôt qu'il est possible et de leur faire respirer l'air du dehors pendant toute la journée ; la liberté entière ou limitée des mouvements qu'on leur accorde s'ils ne sont point dangereux, les boissons acidulées qu'on oppose à leur soif et à leur ardeur intérieure ; l'art de saisir leurs premiers moments lucides pour les encourager et les calmer ; l'étude particulière qu'on fait de leur caractère individuel, et de leurs idées fantastiques ; enfin, une extrême surveillance pour écarter tout ce qui peut les exaspérer, mais en opposant en même temps à leurs écarts une fermeté inflexible. Ce n'est point, en général, leur agitation, quelque violente qu'elle soit, qui peut déconcerter, puisqu'elle tient à la nature de la maladie, et que tous les moyens de la comprimer sont prévus. On cherche, par des médicaments doux et d'un effet lent, à produire une détente générale, à diminuer l'énergie vitale par des boissons mucilagineuses, émulsionnées

ou acidulées, en entremêlant par intervalles l'usage des laxatifs pour prévenir les effets d'une constipation qui leur est habituelle, ou de quelque léger calmant pour faire cesser l'insomnie. On joint à ces moyens internes l'usage des bains tempérés, pris les jours alternatifs, quelquefois avec une légère douche vers la fin du bain. On ne brusque, on ne précipite rien; on suspend de temps en temps tout médicament pendant plusieurs jours pour laisser à la nature le moyen de développer ses efforts conservateurs et l'on revient ensuite alternativement à ceux qui peuvent la seconder. On diminue ainsi peu à peu l'impulsion des fluides vers la tête, en avançant lentement vers le terme proposé, sans rien mettre au hasard. L'excès d'agitation et les divagations se calment ainsi par degrés; les moments lucides se multiplient davantage, et l'aliéné, en devenant susceptible de passer de la première division dans la seconde, est préparé à recevoir encore des améliorations ultérieures. » En outre, il faut bien tenir compte de la cause de l'accès maniaque, et ne pas suivre strictement les mêmes moyens contre le délire occasionné par la frayeur, les excès ou la suppression d'un exanthème.

Mais à travers les modifications dont est susceptible la méthode générale, et qui peuvent exiger tour à tour l'emploi des antispasmodiques, des évacuants, des toniques ou de quelque exutoire, on ne doit pas perdre de vue ce principe fondamental, que, hors les cas incurables, la nature tend à guérir et à rétablir dans leur régularité les fonctions de l'entendement. Il s'agit donc seulement d'être fidèle « aux lois générales de l'hygiène, de seconder les efforts conservateurs et de leur donner le temps de se déve-

lopper ». Dans certains cas, une méthode expectante, secondée par le régime moral ou physique, est suffisante ; dans d'autres cas le mal est au-dessus de toutes les ressources.

« Telle est donc la tâche, dit Pinel, que je me suis proposé de remplir, dans l'état actuel de nos connaissances : donner la plus grande importance à l'histoire de l'aliénation mentale, et faire une distinction sévère de ses diverses espèces, pour ne point tenter inutilement, ou diriger au hasard le traitement ; rappeler à des règles précises la direction et la police intérieure des maisons de santé ou des hospices d'aliénés, puisqu'il est comme impossible de les traiter avec succès au sein de leurs familles ; faire sentir vivement la nécessité des dispositions locales propres à la distribution méthodique de ces infirmes, suivant les périodes de la maladie ; placer dans le premier rang les soins éclairés d'une surveillance assidue et le maintien le plus sévère de l'ordre de service ; indiquer les remèdes simples que l'expérience semble ratifier, les précautions, l'époque de la maladie, l'espèce d'aliénation qui peuvent en assurer le succès, apprendre enfin à réserver pour des cas extrêmes, et regardés jusqu'ici comme incurables, l'emploi de certains remèdes actifs, que d'autres circonstances pourraient rendre superflus, nuisibles ou téméraires. »

Ce qui vaut la peine d'être remarqué, c'est que l'homme qui a tracé des programmes à peu près irréprochables, n'a jamais ce ton magistral qui appartient aux dogmatiques ; c'est avec une extrême simplicité qu'il donne ses conseils pleins de sagesse : « Ce n'est qu'en employant des remèdes simples, ou tout au plus combinés deux à deux, lorsque leurs propriétés auront été constatées séparément, qu'on pourra parvenir à des résultats

déterminés, en fixant d'ailleurs l'espèce particulière de manie qu'on cherche à guérir. C'est sous ce rapport que j'approuve l'association du quinquina avec l'opium, proposée par le docteur Feriar, contre la mélancolie avec une sorte d'atonie et un abattement extrême, ainsi que dans l'idiotisme accidentel qui succède au traitement trop actif de la manie... Le reproche fait justement aux médecins d'avoir une confiance aveugle dans un appareil fastidieux de médicaments, et dans la faiblesse de leurs moyens souvent illusoires, ne peut atteindre l'homme qui est au contraire très sobre dans leur usage, s'élève aux vrais principes de la science, et qui puise ses principales ressources dans l'ensemble de toutes les impressions physiques et morales propres à produire un changement favorable, après avoir d'ailleurs bien approfondi l'histoire de la marche et des diverses périodes de la maladie. »

Pinel est un des médecins qui ont le plus réagi contre les abus de la polypharmacie. C'est par là surtout qu'il se rattache à l'École de Stahl, l'ennemi juré des remèdes qui ne guérissent point. La polypharmacie dans la thérapeutique mentale avait souvent empêché la véritable observation. Comme la thérapeutique de Pinel est conforme à l'histoire naturelle des maladies, elle les suit dans leur évolution, et se modifie suivant les périodes.

Quelle est à présent la conduite à tenir dans la seconde et la troisième période de la manie? A la Salpêtrière, un local spécial est affecté aux aliénés qui sont au déclin de leur délire. « Il ne suffit point pour qu'elles y soient transférées qu'on remarque par intervalles quelques moments lucides, et des retours de calme ; on exige encore un changement plus favorable, le sentiment de sa

propre existence, une cessation de l'effervescence antérieure, un renouvellement des anciennes habitudes, et l'état précédent d'agitation ou de fureur remplacé par quelques absences momentanées : c'est aussi parfois une inquiétude vague qui s'exhale en mouvements irréguliers, en courses renouvelées sans aucun but particulier, en promenades sans ordre et sans suite. Dans cet état intermédiaire, ou plutôt dans cette marche progressive vers le rétablissement de la raison, ces infirmes d'entendement restent dans leurs loges, tour à tour debout ou assises, mais sans contrainte et avec toute la liberté des mouvements, à moins de quelque agitation passagère, par une cause accidentelle ; elles se promènent sous les arbres, ou dans un enclos spacieux adjacent, et quelques-unes, en se rapprochant davantage de l'état de convalescence, partagent les travaux des filles de service, s'occupent à puiser de l'eau, à enlever les saletés des loges, à laver le pavé et à remplir d'autres fonctions plus ou moins actives ou pénibles. Vient-on à apercevoir dans quelques-unes de ces femmes un retour des symptômes d'excitation, ou des apparences d'une rechute propres à répandre le tumulte et le désordre autour d'elles, on y remédie aussitôt par des bains ou des boissons délayantes, et, si cet état vient à persévérer, on les fait passer de nouveau dans la cour du traitement ; si l'amélioration au contraire se soutient, et que le rétablissement de la raison se confirme de plus en plus, le temps d'épreuve est abrégé, et l'on augure dès lors un passage prochain au dortoir des convalescentes. Une expérience constante a appris combien, dans cet état de faiblesse de l'entendement, une simple imprudence, une visite prématurée d'un parent, d'un ami, ou bien

quelque nouvelle affligeante, peuvent produire quelquefois une émotion des plus vives, et ramener l'ancien égarement de la raison. » Faut-il remarquer que ces sages préceptes tirent leur grande valeur de la sanction de l'expérience? Pinel recommande de faire ce qui lui a réussi durant une longue pratique. Ce mathématicien profond obéit constamment à la méthode inductive, et il n'abuse pas même de la statistique ni des calculs des probabilités.

Le local destiné à la troisième division des aliénées, c'est-à-dire aux convalescentes, présente de vastes dortoirs isolés. « Le plus grand calme règne dans cet asile, et pour mieux l'assurer, on engage les convalescentes à travailler dans un vaste atelier, au tricot et à la couture, et l'on excite leur émulation par un léger salaire ; un des principes fondamentaux est d'écarter de ce lieu tout sujet de mécontentement et d'aigreur, tout motif de chagrin et d'inquiétude : choix attentif des filles de service les plus douces et les plus actives, exactitude extrême dans l'heure des repas, aliments préparés avec soin, surveillance assidue pour éviter tout sujet de discussion et de trouble, attention constante de ramener dans la deuxième division les femmes d'un caractère indompté et acariâtre, ou celles qui sont sur le point de faire une rechute ; il faut aussi être toujours en garde contre les sorties prématurées. Une expérience constante apprend combien ces divers objets doivent être surveillés avec soin..... C'est un signe de mauvais augure que le passage brusque d'un état de délire à une raison saine, puisque c'est là le caractère ordinaire d'une manie périodique, et le plus souvent incurable. Un état intermédiaire et un changement favorable qui s'opère par degrés annoncent un

rétablissement solide des facultés morales, pourvu que rien ne trouble cette tendance naturelle, et c'est là le motif des précautions sans nombre qu'on prend dans la division des convalescentes, et de la surveillance sévère qu'on exerce pour saisir aussitôt les moindres caractères d'une rechute qui se déclare, et pour appliquer les moyens d'en arrêter le développement ultérieur. Aussi a-t-on soin, dès que ces signes sont connus, de faire prendre des bains tièdes ou quelque douche légère, de prescrire des boissons mucilagineuses ou acidulées, de recourir à de légers évacuants, pour remédier à la constipation qui est alors ordinaire. Certaines circonstances peuvent aussi demander l'application des sangsues ou d'un épispastique, quelquefois aussi d'un léger calmant, lorsque l'excitation nerveuse est très marquée. C'est en général par des propos doux et consolants qu'on doit soutenir l'espoir, relever le courage, faire entrevoir la sortie prochaine de l'hospice, écarter enfin tout sujet réel de mécontentement et de discorde. »

Ce qu'il y a de plus notable dans ce passage, c'est la connaissance profonde de cette loi de l'habitude qui ne s'accommode point des changements trop brusques. L'inconvénient de rendre prématurément les aliénés à la vie sociale, même quand on les croit guéris, montre assez l'utilité de ces établissements intermédiaires qui devraient servir à consolider la convalescence.

Avec cette transition, beaucoup de récidives seraient évitées. Tel malade auquel on signe l'exeat, et il le faut souvent pour se conformer à la loi ou aux règlements de police, sera ramené à l'asile dans quelques mois, dans quelques semaines, en un état pire que le

premier. La prévoyance de Pinel n'abandonnait rien au hasard.

On doit donc agir avec une extrême prudence, pour le choix du moment opportun du renvoi des aliénés convalescents ; ceux-ci en effet offrent une extrême sensibilité qui les prédispose aux rechutes. « Une vive frayeur, un emportement de colère, un chagrin profond, la saison des chaleurs, quelque excès d'intempérance ou même le passage brusque d'un état de détention et de contrainte à une liberté indépendante, peuvent produire en eux une commotion dont on ne serait point susceptible dans d'autres circonstances, et renouveler des accès de manie, lorsque l'habitude n'en a point été longtemps suspendue ; c'est ainsi que les aliénés convalescents réclamés trop tôt par leur famille, retombent de nouveau, et sont ramenés à plusieurs reprises dans les hospices. »

L'étiologie habituelle des rechutes ne saurait être mieux exposée : sortie prématurée de l'hospice ; précautions négligées pendant la convalescence ; Pinel était par excellence l'homme prévoyant.

Telle est, brièvement résumée, l'œuvre de Pinel. Rompant avec des coutumes anciennes et barbares, il a fait considérer les aliénés comme des malades qu'on doit traiter et non pas châtier. Le premier, il a brisé leurs fers ; il les a rendus à l'air, à la lumière. Grâce à lui, ces cabanons infects, où croupissaient des malheureux, ont fait place à des loges propres et salubres. Les malades confiés à ses soins et désormais traités suivant les règles de la raison et les lois de l'humanité, furent l'objet de sa sollicitude inquiète et vigilante pendant toute la durée de leur affection et de leur convalescence. C'est pour cela

qu'avec juste raison on l'a surnommé le bienfaiteur des aliénés. Jamais Esquirol, son élève le plus illustre et le plus chéri, ne parlait de lui sans dire : le grand Pinel.

Bien des travaux et des plus considérables ont été publiés depuis cette époque. La science mentale a changé de face pour ainsi dire ; mais ne négligeons pas pour cela les écrits des vieux maîtres ; édifiés au contraire sur ce qu'ils ont fait, nous n'en lirons qu'avec beaucoup plus de fruit ceux des auteurs contemporains.

En terminant cette étude, nous ne croyons pouvoir faire mieux que de rapporter l'appréciation suivante de Friedreich sur Pinel et son œuvre : «Les services de Pinel considéré comme réformateur de la méthode de traiter les aliénés, sont bien plus considérables qu'au point de vue de la théorie même des maladies mentales. Il doit être regardé parmi les modernes comme le fondateur d'une méthode adéquate du traitement moral des fous, méthode déjà exposée plus tôt dans les écrits des Allemands, mais dont il fit le premier l'application. Il brisa les fers et les chaînes des aliénés, les traita avec humanité, fraternellement. Son influence s'étendit si loin que toute l'Europe rougit du traitement inhumain des aliénés. C'est ainsi qu'il fut le sauveur, non seulement de ceux qui se trouvaient internés dans les asiles dont il était le chef, mais encore de tous les autres qui, jusqu'à lui, avaient langui dans les chaînes. Après avoir donné séparément quelques mémoires, il écrivit enfin son ouvrage complet où se trouvent consignées toutes ses vues et ses opinions, et dont ce qui suit en particulier mérite d'être retenu. Il faut préalablement remarquer qu'il n'y a point lieu de s'inquiéter de l'épithète philosophique qui accom-

pagne le titre ; car Pinel lui-même, en maints passages de son livre, engage les médecins qui se livrent à l'étude de ces maladies, d'éviter les recherches philosophiques profondes, et il leur recommande sans cesse l'observation pure et fidèle. Lui-même leur donne excellemment l'exemple, en leur offrant une expérience et une thérapeutique épurées ayant pour base la connaissance de la nature et de l'homme, et c'est à bon droit qu'il mérite le jugement favorable qu'ont porté sur lui la plupart des critiques qui ont apprécié son ouvrage. »

Juste au fond, quant à l'ensemble, ce jugement est entaché de partialité au point de vue international. Que Pinel ait profité des auteurs anglais antérieurs et contemporains, qui voudrait le contester ? Qu'il ait mis à contribution les Allemands, dont les écrits étaient bien moins répandus, il y a peu d'apparence. Pourquoi les Allemands s'empressaient-ils de traduire les ouvrages et opuscules anglais concernant la folie ? Peut-être parce que la littérature médicale allemande n'était pas riche dans l'espèce en dehors des thèses doctorales des universités, notamment de celles de Halle et de Gœttingue. C'est beaucoup d'avoir reconnu que le vrai réformateur fut celui qui réalisa la réforme par sa propre initiative avec l'autorité qui vient de l'expérience, d'abord à Bicêtre, puis à la Salpêtrière. Pinel fut, à la lettre, le libérateur des fous, et nul n'a mieux mérité d'eux depuis Jean de Wier. Il est douteux que Pinel ait rien emprunté aux Allemands, tant au point de vue thérapeutique qu'à l'égard du régime intérieur des asiles. D'autres avaient signalé les abus et indiqué les réformes. Pinel eut la gloire de travailler avec fruit à la suppression des uns et à la réalisation des autres.

LETTRES DE PINEL

Lettre à son frère Pierre.

A M. Pinel, *de la doctrine chrétienne, au collège de l'Esquille.*

8 décembre 1778.

Une suite d'occupations, quelque peu de négligence m'empêchent, mon cher frère, de t'écrire aussi souvent que je le désirerais ; cependant je serais bien aise que tu m'écrivisses régulièrement, pour le plus tard, tous les deux mois, afin de m'instruire des choses relatives à ton cours de philosophie. Je suis très aise que le Père Rouaïse soit ton professeur, mais, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, il faut savoir que les notions qu'on donne dans un cours de philosophie qui doit être à la portée du plus grand nombre, ne sont jamais assez approfondies pour porter dans l'esprit le dernier degré de conviction qui appartient aux sciences exactes telles qu'elles existent dans les livres originaux. On doit donc se proposer, dans un pareil cours, d'exercer son jugement, de se former peu à peu à la méditation, et d'acquérir cette facilité d'élocution qui est une suite de l'exercice de la mémoire. Ainsi, il faut t'imposer chaque jour la loi d'apprendre par cœur et mot à mot quelques lignes de ta leçon, comme si tu avais à les réciter ; par là, la mémoire se fortifie dans peu de temps, et l'on acquiert la facilité qu'on peut désirer de parler le latin de l'école; quant à la

leçon entière, il faut s'en former un tableau idéal, y revenir plusieurs fois, se défier des demi-lueurs, ajouter ses réflexions propres; par là on fortifie ses facultés intellectuelles; l'esprit acquiert de l'étendue et de la profondeur; les vérités mathématiques sont surtout propres à remplir ces vues, mais, pour cela, il faut en étudier l'esprit, voir la justesse et l'enchaînement des vérités précédentes qu'on met en œuvre pour en faire éclore la démonstration; il faut revenir sans cesse sur ce qu'on a vu, et se familiariser avec ces principes; il ne faut pas rougir surtout de se faire bien expliquer ce qu'on n'entend pas; les personnes qui n'ont que des idées confuses ne s'arrêtent jamais, tandis que les bons esprits sont offusqués du moindre nuage qui se présente, et tâchent de l'écarter; c'est là où j'ai toujours reconnu ceux de mes disciples qui avaient des talents.

Avant la fin des vacances de Noël, je pourrai t'envoyer dans une lettre les idées que je puis avoir sur le sujet que tu te proposes de traiter; il faudrait surtout appuyer sur les faits historiques, et en tirer des inductions aussi rigoureuses que le sujet peut le permettre.

Quant à ma situation actuelle à Paris, elle est aussi agréable que je pouvais l'attendre; comme les leçons de mathématiques sont beaucoup mieux payées ici qu'en province, je me procure une honnête aisance sans me déranger nullement de ce que mes études de médecine peuvent exiger; je vis en mon particulier, en mangeant de temps en temps dans des maisons distinguées, où je suis très bien accueilli. J'ai toute la liberté d'assister aux cours publics, aux hôpitaux, aux séances des bibliothèques. Je vais de temps en temps aux spectacles. Ainsi, mon temps se passe dans un enchaînement de situations variées et agréables; la culture des sciences et quelques amusements passagers remplissent mon temps. Je jouis surtout de l'indépendance qui est si conforme avec ma manière de penser. Aussi je ne vois approcher qu'avec peine le terme où il faudra prendre une existence civile. Cependant, quand il le faudra, je ne resterai pas en suspens; du reste, ce ne sera pas à Paris; cette ville me plaît dans l'état où je me trouve, je l'aurais en aversion s'il fallait y exercer la médecine; je ne vois dans ceux qui exercent ici cette profession respectable que bassesses et intrigues, et aucune de ces qualités qui méritent la considération et l'estime. D'ailleurs, quand je voudrais me fixer dans ce séjour, le défaut de

fortune m'opposerait toujours un obstacle ; il faut ici nécessairement du luxe et de la dépense.

Au surplus, il paraîtra peut-être à certaines personnes que je suis long à prendre un parti ; mais on sait la fatalité attachée à la profession du médecin, il faut nécessairement être d'un certain âge pour inspirer la confiance ; rien ne peut suppléer au nombre des années, à moins d'aller se fixer dans une petite ville. Dans ce cas-là, on y est toujours à temps. Quoi qu'il en soit, je trouverai toujours le bonheur en moi-même, et les vues de fortune seront subordonnées au plaisir d'être utile. C'est dans ce but que je me cultive et que je réserve mon âge de maturité à rendre à la société les devoirs qu'elle exige de chacun de ses membres.

Adieu, crois que tu as toujours en moi un frère et un ami. Louis te fait bien des amitiés. A l'égard du violon, il passera à Montpellier le retirer et l'envoyer chez nous.

Lettre à son frère Pierre.

Paris, 1er janvier 1779.

Dans la question proposée : « Savoir si les progrès de la législation sont les mêmes que ceux des sciences et des arts », on peut prendre la négative ou l'affirmative et l'appuyer également sur des faits. C'est ce qui arrivera toujours quand la question est vague, et que ceux qui la proposent n'ont pas eu le soin de fixer leur vue sur un objet déterminé.

D'abord, si l'on jette un coup d'œil sur les législations qui ont fleuri sur le globe, on verra que, dans l'institution de la société, chacune a précédé la lumière des sciences et des arts qui suppose un peuple policé et amené par des circonstances et le cours des âges à cette maturité et à ce repos qui fait éclore le germe des lettres. Quand Lycurgue donna des lois à Sparte et qu'il rendit cette république si féconde en grands hommes par des institutions

si sagement combinées, il n'y fut pas amené par l'état florissant des lettres ; mais ce législateur d'une âme forte et patriotique, voulant rendre ses concitoyens heureux, voyagea en Crète et médita profondément sur la nature de l'homme, saisit dans ses voyages tous les traits de lumière, et vivement enflammé de l'amour de la patrie, il poursuivit avec la plus grande ardeur le projet de réformer les mœurs publiques, et de faire les institutions les plus sages. S'il eut soin de recueillir les écrits d'Homère et de les faire connaître à sa patrie, ce n'était que pour inspirer le courage martial nécessaire à un peuple guerrier ; en un mot, un patriotisme ardent et éclairé par la connaissance de la nature humaine fut son seul guide.

Quant à Solon, qui donna des lois à Athènes, il s'occupa surtout des connaissances relatives au gouvernement et à la politique, et, en général, dans la Grèce, on voit que la philosophie pratique, la morale, la politique étaient surtout cultivées avant même que les sciences naturelles et les lettres eussent encore jeté un faible crépuscule. Il semble que les premières réflexions de l'homme doivent tomber sur les moyens de se rendre heureux, et de faire fleurir la société dans laquelle il vit ; qu'il ne faut pas avoir une grande connaissance du cœur humain pour apercevoir que les mœurs qui forment seules les grands caractères étaient le seul moyen de former un gouvernement durable et florissant. Plus l'homme se dépouille des intérêts propres et s'enthousiasme pour le bien général, plus il contribue avec ardeur à le procurer. La philosophie morale parut donc le meilleur fondement d'une excellente législation ; de là vinrent cette foule d'écoles de philosophes qui eurent leur berceau dans la Grèce. Tu peux lire, sur les vies des anciens philosophes, la traduction latine de Diogène Laërce et Plutarque sur les vies de Lycurgue et de Solon.

Si tu veux bien connaître les progrès de la législation chez les Romains, il faut lire les réflexions de Montesquieu sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains ; tu verras que cet antique sénat, dont la politique profonde fut si fatale aux autres nations, ne s'éclaira point au flambeau des sciences et des lettres, mais qu'il puisa sa conduite dans les modèles que lui avaient transmis les Grecs, dans ses profondes réflexions et dans cet enthousiasme patriotique dont il se sentait enflammé. Quand les lettres furent si florissantes, sous le règne d'Auguste, ce ne fut qu'un

raffinement de politique, une manière adroite de couvrir de fleurs les chaînes qu'il imposait à ses concitoyens. En multipliant les jouissances, en offrant à l'esprit et au cœur mille plaisirs variés, en faisant goûter le charme des lettres, cet ambitieux adroit détourna les Romains des intérêts de la patrie, et affaiblit le ressort de leur âme. Il ne faut pas le juger d'après les flatteries d'Horace, de Virgile, etc.; il faut le voir en lui-même, comparer son règne avec ceux qui l'ont précédé, et l'on verra si la législation à Rome suivit le progrès des lettres.

La Chine, cet empire non moins antique, est peut-être un modèle de législation. Nulle part ce qu'on appelle l'amour du bien public n'est si général; mais cela tient à cette opinion reçue, que l'empire est une grande famille, dont l'empereur est le père: tout le monde concourt avec activité au bien général; il y a une police admirable pour prévenir le crime et pour encourager les vertus; cependant les sciences et les lettres, quoique cultivées dès la plus haute antiquité, y sont encore dans un état de médiocrité.

On chercherait en vain des modèles de législation dans les climats chauds, dans l'Inde, la Perse, la Turquie, l'Arabie et les régions de l'Afrique. On sait que, de tous les temps, la langueur et l'abattement de l'âme ont été leur partage, et que le despotisme se joue de la vie et des biens des sujets; une crainte servile est l'âme de ces gouvernements, et ce n'est que le caprice du despote qui fait naître ou disparaître les lois. Nul système suivi, nul plan de législation. Si l'Arabie a fait une exception à la règle, si le puissant génie de Mahomet et de quelques-uns des califes a fondé des lois relatives à la nature du climat et des habitants; si les sectaires de Mahomet se sont rendus si redoutables et ont menacé d'envahir tout le globe connu, ce n'est qu'à la grandeur du génie de certains califes qu'on devait ces vues élevées et cette conduite mâle qui fit trembler tant de puissances. Les sciences et les arts ne fleurirent qne sur les derniers temps, et lorsque l'empire était sur le point d'expirer. Le calife Aaron Rachild, à peu près contemporain de Charlemagne, les fit fleurir à Babylone; mais peut-on attribuer à leur progrès l'élévation et l'agrandissement de l'empire des califes, puisqu'il était déjà parvenu à son plus haut point?

Si l'on passe ensuite à l'Europe et que l'on examine dès la plus haute antiquité la législation, on verra que le plus grand peuple, après les Romains, qui ait figuré sur cette partie de la terre, était

les Germains. On ne peut cependant pas dire que les lettres fussent cultivées chez ce peuple, dont la profession était toute militaire, et qui était conduit par les druides, espèces de prêtres fanatiques qui abusaient naturellement de l'ascendant que leur donnait la religion; cependant l'esprit de fierté et d'indépendance qui régnait chez ces peuples avait donné lieu à des lois très favorables à la liberté. On peut voir leurs institutions dans l'admirable ouvrage de Tacite, *De moribus Germanorum.*

C'est peut-être chez les Germains que les Anglais ont puisé leur code législatif, qui est le seul de l'Europe qui doive fixer l'attention. et où le droit de l'individu est le mieux combiné avec celui du prince. Or on ne dira pas que les Anglais doivent leur législation à l'éta florissant des sciences et des arts, qu'elle a précédé de plusieurs siècles. Quand ces fiers insulaires se sont distingués par leur génie et leur talent, leur législation était tout ce qu'elle pouvait être. C'est le patriotisme qui les a maintenus dans leurs revers, qui leur a fait trouver des ressources; c'est à l'ardeur avec laquelle ils cultivent la politique qu'ils doivent leurs institutions modernes, leur commerce, leur agriculture, et si la connaissance des sciences naturelles a donné lieu à des établissements sages et a contribué à les perfectionner, il faut convenir que le fonds même de leur législation est dû à toute autre cause. Tu peux prendre une idée des lois de l'Angleterre dans Montesquieu, *Esprit des lois.*

Quoiqu'il y ait eu beaucoup d'instabilité dans les lois des Français, cependant on peut voir que Charlemagne, dans ses fameux Capitulaires, tâcha d'y mettre ordre; mais l'esprit militaire de notre nation y produisit les lois les plus contraires à l'humanité. Les princes, en général, pour gagner le cœur des grands, leur donnèrent, pour récompense militaire, le droit d'opprimer impunément les peuples. La postérité de Charlemagne, indigne de ce grand homme et sans capacité pour gouverner, donna lieu à l'indépendance et à l'anarchie féodales; les seigneurs se rendirent des tyrans subalternes dans leurs terres, comme les comtes, les ducs s'étaient rendus maîtres dans les gouvernements que les princes leur avaient confiés. Pendant plusieurs années, la France, l'Allemagne, la Pologne, etc., ne furent qu'un théâtre de brigandages et de rapines, à cause des guerres continuelles que se faisaient entre eux les tyrans subalternes; enfin les croisades, malgré leur folie, eurent cependant, à un certain égard, de bons effets : les seigneurs alié-

nèrent la plupart de leurs terres, et leurs vassaux furent délivrés du joug; les princes acquirent plus de puissance, etc. (voir un livre intitulé *Tableau de l'histoire moderne*, en 3 volumes). Notre législation, et celle de beaucoup d'autres peuples, est encore dans le chaos. Qu'importe l'état florissant des sciences, le ton philosophique du siècle? Les intérêts de ceux qui gouvernent sont toujours séparés des vues nobles et élevées de l'homme vraiment éclairé : je le vois ici à Paris. Les philosophes vivent dans l'oubli et la retraite, ou s'ils paraissent quelquefois dans les cercles, ce n'est que parce qu'on a plaisir à s'entretenir avec eux; du reste, leurs maximes sont opposées à celles des gens du monde; ceux-ci les regardent comme des êtres bizarres, qui jouent leur rôle dans la société, mais ils sont écartés surtout du gouvernement et du cabinet des princes, qui n'aiment que les gens propres à les flatter et à étendre leur pouvoir. Il faut cependant convenir que la foule des écrits philosophiques qui paraissent répandent la lumière sur certains objets, et opèrent de temps en temps quelque révolution utile; mais qu'est-ce, si on le compare avec le système entier de la législation?

L'ouvrage immortel de Montesquieu est sans doute très propre à éclairer sur la législation, et dernièrement l'impératrice de Russie a réformé son code sur cet excellent modèle; mais ce précieux monument des lettres sera rarement consulté; c'est le hasard, les circonstances, un concours fortuit d'événements, les passions des gens en place, leurs mœurs qui décident de la forme du gouvernement et des institutions.

Je n'ai pas parlé des républiques fameuses de la Suisse, de la Hollande, de Venise, des États-Unis de l'Amérique; mais si dans ceux-ci on excepte la Pensylvanie, où l'illustre Penn, qui avait un esprit éclairé et un cœur patriote, a fondé une très sage législation, on voit toujours la cause qui a servi de fondements aux lois. En général, les colonies anglaises se sont formées sur la constitution anglaise, et les anciennes républiques qui brillent encore dans l'Europe ont été formées dans des temps orageux, et doivent leurs sages institutions à la triste nécessité de se soutenir contre des puissances redoutables qui voulaient les opprimer, et dont les efforts ne servaient qu'à augmenter l'amour de la liberté et le ressort de l'âme. Tous ces objets demanderaient, pour être discutés, des connaissances profondes, des recherches; mais tu peux trouver tout ce qui peut t'importer, par rapport à la question pré-

sente, dans le livre de l'abbé Raynal : *Histoire philosophique et politique de l'établissement des Européens aux deux Indes.*

Tu peux voir, d'après ce que je viens de te tracer légèrement, qu'il faudrait se résoudre pour la négative, et quoiqu'on puisse entasser des déclamations, de vains raisonnements en faveur de l'opinion contraire, on ne peut faire quelque chose de solide qu'en l'embrassant sous un autre point de vue.

Si tu travailles ce sujet, il faut d'abord te faire un plan, puis tracer sur le papier une esquisse grossière, méditer fortement de chaque article en particulier, et bien lier les idées ; puis, en quatrième lieu, reprendre le tout et t'occuper du style et du courant des pensées. Il n'y a pas d'autre méthode pour bien faire.

Après que tu auras médité sur l'objet présent, si quelque chose t'embarrasse, tu m'écriras. Je suis ton bon frère, Pinel.

Louis t'embrasse.

Lettre à son frère Pierre.

Paris, 12 janvier 1784.

Si j'ai tant tardé, mon cher frère, à te donner de mes nouvelles, ce sont mes nombreuses occupations qui en sont la cause. Tu dois me connaître assez pour ne point devoir être inquiet sur mes sentiments à ton égard et ne pas te méprendre sur les motifs de mon silence. J'apprends avec plaisir que tu as reçu le dernier caractère du sacerdoce. Si j'ai désiré de te voir prêtre, ce n'est certainement que ton propre intérêt que j'ai consulté ; connaissant tes goûts, tes sentiments et les autres ressources qu'offrent les autres états de la société, j'ai cru très sincèrement travailler à ton bonheur, en insistant sur les conseils que je t'ai toujours donnés. Sois bien sûr que j'ai toute l'expérience et la connaissance du monde nécessaires pour donner des avis salutaires. La médecine est sans doute une belle chose, mais si tu savais le nombre d'années qu'il faut

pour en bien posséder les principes, et les circonstances rares où il faut se trouver ; si tu connaissais en outre les désagréments qu'offre sans cesse la pratique, quand on est obligé d'en faire un état de lucre, tu n'aurais certainement point regret de ne pas avoir pris ce parti. Il est vrai qu'elle n'a point ce désavantage pour moi, à cause des positions que semble m'avoir ménagées la Providence. J'ai eu tous les moyens possibles d'instruction, et ce qu'il y a de précieux, c'est que j'ai toujours conservé mon indépendance, qui fait ma passion dominante. Le journal dont je suis chargé m'assure une honnête existence, sans me mettre dans la dépendance de personne, mais cependant en me rendant aussi utile que je puis ; par là, ma vie est partagée entre des occupations actives et l'étude du cabinet. Je jouis tour à tour du bruyant fracas de la capitale et des délices de la solitude, et d'une société très resserrée d'amis choisis. C'est ainsi que vivent à Paris les personnes qui pensent avec solidité, et je puis t'assurer que ceux qui vivent sans cesse dans le tumulte et qui se répandent beaucoup dans le monde, n'y sont pas heureux. C'est un pays très singulier, et il faut avoir des principes bien inébranlables pour ne pas être entraîné par la séduction de l'exemple, et souvent se perdre. On peut parvenir ici, mais c'est presque toujours par des moyens obliques, et qui répugnent à une âme honnête. D'ailleurs, dans une immense population et au milieu du tourbillon, chacun pense à soi sans aucune affection pour les autres; on ne donne des espérances que pour prendre les airs de protecteur, et l'on vous oublie dès que vous avez passé le seuil de la porte. Du reste, il y aurait trop à dire si je voulais t'entretenir de ce pays. J'imagine bien que tes vues se tournent vers la capitale avec quelque complaisance; c'est un vœu que l'on fait dans la jeunesse quand on a du goût pour les belles-lettres ou les sciences; mais, si tu savais de combien de jeunes gens ce pays-ci est l'écueil, ton imagination refroidie n'y verrait plus ce séjour de délices que tout le monde croit y trouver. Crois-moi, le bonheur est plus près de toi, dans les lieux où le ciel t'a placé ; remplir les devoirs de la société avec zèle, profiter des moyens d'être heureux en sachant borner ses désirs, tel est le sommaire de ce qu'on doit se proposer pour sa conduite. Tu pourras peut-être croire que je cherche à t'éloigner de la capitale pour éviter un surcroît de soins et de tracas. Je te jure que si je pensais que tu trouverais plus de bonheur ici, je t'engagerais demain à y venir; mais, sincèrement, je pense le contraire.

Ton goût pour les belles-lettres est parfaitement d'accord avec la prédication ; ce n'est même qu'en joignant la composition à des lectures réfléchies qu'on se forme. La crainte que tu as sur le défaut de mémoire n'a aucun fondement ; c'est une faculté qui se fortifie à mesure qu'on l'exerce. Si tu prends chaque jour l'habitude d'apprendre quelque chose par mémoire, surtout si tu cherches bien à en pénétrer le sens avant de retenir les paroles, tu seras étonné de la facilité que tu acquerras. D'ailleurs, dans les premiers essais, on confie son cahier, s'il le faut, à un ami, qui est assis à côté pour souffler dans l'occasion ; mais, si tu prends bien soin de fortifier ta mémoire en donnant chaque jour une certaine heure à cet exercice, tu n'auras pas besoin de cet autre expédient ; mais pour que ta mémoire acquière tout son développement, il faut étudier avec beaucoup de réflexion, voir intuitivement les idées majeures du discours que l'on apprend, leurs points de division, et après avoir bien vu ainsi le squelette, pour ainsi dire, on passe aux objets de détail, à la manière dont l'auteur développe ses idées, aux finesses qu'il emploie, aux beautés du style, etc. C'est ainsi qu'il faut faire avant que d'apprendre le discours par cœur. Quand on l'a ainsi bien médité et qu'on le possède parfaitement, c'est alors qu'on se met à l'étudier par cœur en le déclamant à haute voix ; c'est ainsi qu'on peut se rendre imperturbable en chaire. D'ailleurs, toutes ces objections prises de la mémoire sont des craintes d'enfant ; on devrait bien plus craindre de faire un discours faible, dont les points de division ne soient pas bien marqués, dont le plan ne soit pas bien conçu, et dont les idées majeures, faiblement aperçues, manquent de développement. C'est cela qu'on doit craindre quand on s'est formé un goût judicieux par de bonnes lectures. Fais choix d'un auteur seul ; médite-le avec soin, comme je l'ai dit ci-dessus. Je te conseille, par exemple, de choisir pour modèle le *Petit carême* de Massillon, qui est en un seul volume, et qui renferme douze discours qui sont autant de chefs-d'œuvre pour l'éloquence, la justesse des divisions, les beautés de style, etc. Rends-toi bien familier cet ouvrage, étudie bien profondément la manière avec laquelle il envisage son sujet, le plan qu'il se forme et la manière dont il le remplit. Il faut revenir cent fois sur le même objet, quand on veut le posséder. Ainsi, je suis d'avis que tu t'adonnes fortement à la prédication, qui est un des plus saints ministères de la société, et qui engage d'ailleurs à perfectionner ses talents. On

verra dans la suite ce qu'il faut faire ; c'est d'ailleurs le moyen le plus prompt de parvenir. Il faut d'ailleurs s'attacher à perfectionner toutes les qualités extérieures par l'exercice, à avoir une voix claire, un geste facile, mais sans apparence d'histrion, des inflexions de voix variées et adroitement nuancées, etc. — Je t'adresse les *Gazettes de santé* à Toulouse.

Lettre à Desfontaines.

Paris, 27 novembre 1784.

Vous voilà donc, mon cher Desfontaines, rendu à Alger, qui était le lieu primitif de votre destination. Vous me faites part de ce qui vous est arrivé durant votre voyage, et il paraît qu'on vous a donné le spectacle des combats. C'est sans doute un plaisant contraste que la vue de personnes acharnées et ne respirant que la mort avec un tranquille naturaliste, accoutumé à vivre avec les plantes, et plein des affections douces que ce spectacle fait sans cesse naître dans l'âme. Mais c'est ainsi, en comparant les extrêmes, en rapprochant les termes les plus éloignés, que l'âme s'instruit et se forme des principes invariables. Vous vous plaignez, mon cher ami, de votre penchant à la mélancolie ; c'est une suite de votre éloignement des anciennes sociétés, peut-être est-ce un effet de climat ; mais ce tempérament, qui semble répandre un voile sombre sur votre âme, est en même temps le principe des jouissances les plus vives et des émotions les plus profondes ; c'est encore le plus favorable à la culture des sciences, et si je voulais étaler de l'érudition et faire le savant de collège, je vous dirais qu'Aristote l'a dit : « Si ce philosophe se livre à des rêveries en métaphysique, il lui arrive de dire de bonnes choses en fait d'observation. » Faites en sorte cependant que la chose n'aille pas trop loin. Travaillez avec mesure et sans vous excéder ; laissez autant que vous le pourrez à votre esprit son allure franche et naturelle, et faites en sorte de reprendre le travail avec un nouveau plaisir.

Il faut que je vous dise encore un mot du magnétisme, quoiqu'il soit sur son déclin, surtout dans l'esprit des gens sensés, depuis le rapport des commissaires de l'Académie et de la Faculté. On a fait des répliques, on a multiplié les brochures; mais, par malheur pour les auteurs, la plupart de ces livres ne sont pas lus. Le Gouvernement désire depuis longtemps que le public soit éclairé sur cette espèce de manie, qui n'a eu de vogue que par le crédit de ses partisans. Enfin, je crois qu'on vient de lui porter le dernier coup en le mettant sur la scène. Il vient de paraître aux Italiens une pièce intitulée *les Docteurs modernes*, dans laquelle Mesmer et Delon, ces deux chefs de secte, y sont joués avec une gaieté et une plaisanterie charmantes; on éclate de rire dans cette pièce, et si vous étiez ici, vous y trouveriez un excellent antidote contre la mélancolie. Rien n'a paru autant consterner les Mesmériens que ce dernier coup; mais, quoi qu'il en soit, il y a parmi les dames un zèle extrême pour cette nouvelle médecine; et comme il faut certains attouchements et un certain développement d'industrie dans le médecin qui magnétise, elles trouvent tout cela très gentil; moi-même j'ai voulu être instruit du secret, pour savoir à quoi m'en tenir, et j'ai fréquenté le baquet et même magnétisé chez M. Delon pendant environ deux mois. Cela a abouti à quelque petite aventure galante, et, quand la raison s'endort, j'ai un peu de penchant à prescrire aux dames la charmante manœuvre du magnétisme. Pour les hommes, je les repousse tous durement et je les envoie dans un magasin de pharmacie. Du reste, nous plaisanterons sur cette affaire quand vous serez ici.

Quant aux ballons, on n'a pas encore rempli le projet de passer le détroit de Calais; mais, ces derniers jours, on vient d'en construire un aux Tuileries et de le faire porter à Calais pour profiter du premier vent favorable qui pourra le transporter sur les côtes d'Angleterre. C'est M. Pilâtre Desrosiers qui doit le monter, et qui va recevoir des compliments des Anglais ou une épitaphe de ses compatriotes. L'Académie s'occupe des ballons sous un autre point de vue; elle en avait un suspendu, le jour de la séance, au milieu de la salle. MM. Munier et Lavoisier sont chargés de perfectionner cet objet, soit pour voir jusqu'à quel point on peut contenir du gaz inflammable dans le taffetas gommé qui sert d'enveloppe, soit pour faire d'autres observations sur l'état de l'atmosphère par les degrés de condensation ou de raréfaction de l'air inflammable, etc. La

dernière séance a été toujours brillante et nombreuse à l'ordinaire. M. le secrétaire a lu quatre éloges très bien faits, savoir celui de M. Bezout, de Morand, de M. Macquer et de M. le comte de Tressan. Il y avait une anecdote dans ce dernier qui était singulière : M. le comte de Tressan vivait à la cour de Stanislas, roi de Pologne. Il y avait aussi un jésuite qui, à propos d'un ouvrage que venait de faire paraître M. de Tressan, le déféra au roi comme contenant de la philosophie. Le monarque en parla à M. de Tressan, qui répliqua : « Cela est vrai, Sire, mais que Votre Majesté se souvienne que, dans la procession de la Ligue, il y avait trois mille moines, et qu'il n'y avait pas un philosophe... » M. Sabatier lut un mémoire très intéressant sur une personne guérie de la rage en faisant des incisions aux lieux des morsures et en cautérisant ensuite ces plaies; la personne avait reçu cinquante-quatre morsures, et fut guérie, tandis qu'une autre, qui n'en avait reçu qu'une et qui la négligea sans faire de remède, mourut hydrophobe. On connaissait autrefois l'usage du cautère dans la rage, mais on ne l'avait employé que comme un moyen subsidiaire et pour faire suppurer la plaie, au lieu que M. Sabatier le propose comme un moyen curatif. M. de Cassini lut un mémoire sur les étoiles doubles et sur l'avantage qu'on retire pour les observer plutôt des télescopes que des lunettes achromatiques. M. Desmarets lut aussi un mémoire sur les diverses couches de roche des montagnes et sur leur diverse inclinaison. Enfin, M. Munier lut le sien, sur l'objet dont je vous ai parlé au sujet des ballons... Le Provençal plein d'originalité dont vous me parlez a fait un voyage en Angleterre, où il est resté quatre ou cinq mois. Il en est revenu depuis quelque temps, et il paraît qu'ils ne sont guère bien avec M. Cousin; au contraire, je suis à présent plus lié avec ce dernier, et il me marque beaucoup d'estime. Il m'a chargé même, en dernier lieu, de traiter d'une fièvre l'enfant d'une personne de sa connaissance, ce que j'ai fait à la satisfaction, à ce qu'il me paraît, de tout le monde... Du reste, mes affaires vont très bien ici, et je puis me passer désormais de montrer les mathématiques. J'ai quelques maisons de finance dont je suis le médecin, et d'ailleurs je fais des traductions de livres anglais, ce qui me rapporte au delà de ce qu'il me faut pour vivre très décemment. Dans ce moment-ci, je suis à traduire les *Institutions de médecine pratique* du docteur Cullen, et j'en retire 1000 livres. Je ne suis plus chez M. Villemout. J'ai pris un appartement plus décent dans la

rue des Maçons, hôtel des Quatre-Nations, tout près de M. Savary. Ainsi, je puis maintenant suivre mon goût sans que rien le contrarie, et, en général, je passe les matinées chez moi, et livré à l'étude; mon goût me porte à avoir une pratique très circonscrite, à voir peu et observer beaucoup. Je renoncerais à la médecine, s'il me fallait être sans cesse à trotter dans les rues. Je travaille vivement à mon *Hygiène*, et, pour essayer le goût du public, j'en insère de temps en temps quelques articles dans la *Gazette de santé*. Il me paraît même que l'on goûte beaucoup cette manière de la traiter, qui paraît neuve. Il est bon que vous en jugiez vous-même, et pour cela je vais vous transcrire l'article qui a été inséré dans le n° 31, et qui fait suite à d'autres qui le précèdent, sur les moyens de rendre la digestion plus énergique...

« Une promenade légère, faite avant le repas, pourrait-elle satisfaire au précepte? Que doit-on attendre d'un mouvement faible et monotone qui n'accélère ni la respiration ni le cours des émanations insensibles de la surface du corps? Il faut un exercice qui tienne plus de la course, qui se fasse à l'air libre, qui produise des secousses dans les viscères, et dont le terme soit un sentiment de fatigue. Je ne rappelle point ici les exercices qui étaient si variés chez les Grecs et les Romains; mais nos mœurs éloignent de ces pratiques salutaires, et ne prendrait-on pas pour un beau rêve ce que Galien raconte de lui-même, que, pour ne rien omettre à la loi des exercices, quand il se trouvait aux champs en hiver, il s'occupait à fendre du bois ou à d'autres travaux champêtres.

« On aura peut-être moins lieu de s'effrayer d'un autre moyen, qui paraît le plus heureux supplément à l'exercice des membres, c'est une lecture faite à haute voix, ou une déclamation vive et soutenue. Personne n'a mieux senti et n'a rendu avec plus de force que Plutarque les effets de l'exercice de la parole sur l'économie animale, quoique d'ailleurs, à le juger en médecin, on eût à désirer, dans les explications qu'il en donne, une logique plus sévère : « Il engendre, dit son traducteur, une disposition robuste et une force vigoureuse aux plus nobles parties et aux principaux instruments de la vie. » Tous les signes extérieurs, un teint plus coloré, plus d'expression et de feu dans les yeux, un son de voix plus mâle et plus viril font voir l'heureuse influence du chant, d'une lecture ou d'une déclamation faite d'une voix forte et retentissante.

« Pline le Jeune, en rendant compte de ses occupations cham-

pêtres, rapporte l'expérience qu'il en a faite sur lui-même : « Je dors un peu, dit-il, je me promène; je fais ensuite une lecture à haute voix de quelque oraison grecque ou latine, moins pour fortifier l'organe de la parole que l'estomac; cependant j'en retire ce double avantage. » Il passe ensuite aux autres exercices qui précédaient le souper.

« L'exercice de la voix a cet avantage, qu'on peut s'y livrer, soit debout, soit couché, soit assis, dans l'intérieur de la maison ou en plein air, en évitant seulement que l'estomac ne soit trop chargé d'aliments. Le combiner avec la marche, c'est le rendre encore plus efficace. On sait que c'était le moyen qu'employait Démosthène pour acquérir des qualités physiques que la nature semblait lui avoir refusées. Il faisait des courses contre le penchant des coteaux, tandis qu'il prononçait avec force quelque harangue ou des vers que lui retraçait sa mémoire. Cet exemple indique ce que peut le courage pour réformer même une constitution du corps vicieuse. On aime à entendre Sénèque, lorsqu'il console Lucilius, tourmenté de fluxions depuis longtemps : « Tout ce qui élève l'âme, lui écrit-il, est utile au corps. C'est à la philosophie que je dois la santé et la vie. Je dois aussi beaucoup à mes amis, à leurs exhortations, à leurs veilles, à leurs discours. O bon Lucilius! quel doux restaurant que les épanchements de l'amitié... Aie encore recours à d'autres remèdes, à la promenade, à divers exercices, suivant l'avis du médecin. Sors de l'engourdissement où retiennent les souffrances; fais des lectures à haute voix, exerce l'organe de la parole, où est le principe de tes infirmités. »

« Mais que faire quand des voitures élégantes et commodes et des lecteurs à gages semblent interdire tout usage des membres et de la voix? Je n'ai plus qu'à me retrancher sur des alternatives d'abstinence passagère. L'aiguillon de la faim, qui en est la suite, débarrasse l'estomac d'une surcharge d'humeurs et ranime son action organique. Que l'on prenne de la nourriture quand l'appétit se fait vivement sentir, on éprouve je ne sais quel bien-être intérieur, quelle douceur d'existence ignorée et universelle. Les aliments, au contraire, quand l'estomac est dans une langueur apathique, restaurent moins qu'ils ne deviennent un poids incommode. Le désordre physique que l'on éprouve fait passer jusque dans le moral une morosité sombre, qui distille partout l'ennui et le dégoût de la vie. Un grand prince, par l'avis de son médecin, ne

prend presque aucun aliment certain jour de la semaine. Je puis encore citer Auguste, qui mettait tant de prix au soin de se bien porter. Suivant Suétone, il n'avait point d'heure fixe pour le manger et il suivait en tout lieu son appétit. Il lui arrivait quelquefois d'être simple spectateur d'un festin, parce qu'il avait mangé avant ou qu'il était résolu d'attendre encore. « Un juif, un jour du sabbat, écrivait-il à Tibère, n'est pas plus fidèle observateur du jeûne que je ne le suis aujourd'hui. Je suis encore au bain à une heure de la nuit, sans avoir presque pris aucune nourriture. »

« Par M. P...., docteur-médecin. »

Vous pourrez juger, par l'article que je viens de transcrire, de la manière dont je traite l'hygiène; et, du reste, vous savez que vous pourrez me dire en liberté votre façon de penser... Quelque avantageux que soit le projet d'aller en Amérique, cependant je crois maintenant que je resterai ici. D'ailleurs, dans un des articles de la *Gazette de santé,* j'ai annoncé mon premier ouvrage d'hygiène sur la gymnastique médicale, et j'ai absolument à cœur de le finir et de le publier vers le printemps ou l'été... Adieu, mon cher Desfontaines, *vive felix* et chassez ces sombres nuages de mélancolie qui tourmentent les habitants des climats chauds, et soyez persuadé que rien n'égale l'empressement de vos amis de vous revoir dans ce pays-ci, quand vos affaires vous le permettront.

PINEL.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres, il y a environ un mois et demi ou deux mois; j'avais transcrit quelque morceau de l'éloge de d'Alembert.

Lettre à son frère Pierre.

Paris, 28 avril 1785.

Je t'avais engagé à traduire autrefois un morceau de l'*Énéide*, et tu en as assez bien rendu le sens ; mais combien de préceptes pourraient résulter de ce sublime morceau de l'original ! Il faut se mettre à la place de l'auteur et prendre sa situation quand il le composa. *Ut pictura poesis*, dit Horace, et cela est exactement vrai. Je suppose qu'un peintre eût voulu rendre Didon dans cette situation intéressante ; il aurait d'abord choisi le lieu de la scène et l'aurait bien déterminé ; il eût d'abord formé un appartement digne de la reine de Carthage, en colonnade, etc. ; mais une faible lumière eût éclairé ces objets, et la vue eût reposé entièrement sur l'objet principal, c'est-à-dire sur Didon même, dans un état de désordre, l'attendrissement peint sur son visage, le feu de la passion dans ses yeux ; le peintre eût encore choisi une attitude favorable, celle de se pencher mollement vers sa sœur, d'épancher son cœur en sa présence, etc. Eh bien, toutes ces idées accessoires qu'aurait eues le peintre, le poète a dû les avoir pour bien monter son imagination par degrés ; il a fallu que tout ce vaste tableau fût présent à sa pensée pour faire parler avec convenance la reine de Carthage ; il a fallu qu'il s'en pénétrât profondément afin de transmettre ce tableau avec vérité et avec énergie ; il a fallu ensuite qu'il se représentât Didon avec ces belles formes humaines dont quelques femmes nous donnent l'idée. Il ne suffit pas de se former vaguement l'image d'une femme, il faut que notre imagination soit fixée par une vue claire et distincte de l'objet qu'il veut peindre, sans quoi on ne peint rien, et l'on n'a qu'une imagination glacée ou une espèce de fougue vaine et stérile.

On sent qu'il faut du temps pour que l'esprit se monte ainsi ; qu'il faut être profondément nourri des meilleurs modèles ; que, pour s'en nourrir, il ne suffit pas, comme tu l'as fait, de prendre un morceau de Virgile, de le traduire tout de suite ; il faudrait avant cela, en fermant les yeux et en montant son imagination, tâcher de se mettre au ton où était Virgile lui-même, se croire

transporté à Carthage, dans le palais de la reine, l'y voir, lui assigner des traits fixes et marqués, et ensuite, quand l'imagination serait peu à peu montée, qu'on se sentirait attendri, on suivrait la gradation des pensées de l'auteur ; il faut que l'âme, pénétrée, laisse échapper ses pensées : « O ma sœur ! » Ce mot-là, prononcé avec un air affectueux, n'avait pas besoin du mot *bien-aimée*. Virgile, qui était si vivement pénétré, n'a pas mis ces phrases *stériles :* « Insomnies cruelles qui tiennent l'âme suspendue dans la crainte et les alarmes ; » *quæ me suspensam insomnia terrent.* Ce que tu te substitues est d'un rhéteur qui ne rend point la mollesse du sentiment qui inspire Virgile. Je te dis cela pour former ton goût et pour te faire sentir la difficulté de traduire Virgile. Si tu avais entendu expliquer le quatrième livre par l'abbé Delille, comme il l'a fait autrefois au collège royal de Paris, tu aurais senti combien il faut de talents et combien il faut les cultiver pour rendre un poète aussi supérieur que Virgile. Ainsi, parce que l'abbé Desfontaines a fait des platitudes, il ne s'ensuit pas qu'il faille entreprendre une traduction de Virgile ; mais étudie et nourris-toi profondément des beaux morceaux de cet auteur, en observant les préceptes que j'ai donnés ci-dessus. Reviens cent fois sur le même objet, et, si tu le fais bien, tu apercevras à chaque fois de nouvelles beautés qui te raviront ; c'est ainsi qu'on fait des progrès ; autrement on reste toujours au même point, et c'est ce qui arrive dans vos collèges.

Dans le discours de Didon, pour bien le saisir, il faut commencer par étudier froidement la marche et l'ordre des idées. D'abord, Didon expose le trouble qui l'agite ; bientôt après, elle parle des grandes qualités de l'étranger arrivé sur ces bords, et la passion qui la possède fait qu'elle insiste sur ce point : les revers que cet infortuné a éprouvés l'attendrissent. Il était naturel qu'elle songeât à s'unir à lui, et elle avoue sa faiblesse ; mais, dans l'instant, un sentiment plus fort semble la combattre ; c'est le souvenir de son premier époux, elle fait les serments les plus sacrés de conserver la fidélité à ses mânes : ... *Tellus optem prius ima dehiscat,* ..... *ante, pudor, quam te violo...* Ce sentiment élevé dans une personne éprise d'amour rend Didon infiniment intéressante et fait voir les combats qui se passent dans son cœur ; le poète a l'adresse de faire finir son discours par l'objet de ses anciens regrets, et de faire comme oublier l'étranger dont elle est éprise. Quelle

sagesse, quelle conduite dans cette gradation des sentiments, combien elle mérite d'être étudiée !

Après avoir ainsi fait une analyse froide de ce discours, il faut y revenir pour bien en étudier toute la beauté et toute la simplicité des expressions : *Anna soror, quæ me suspensam insomnia terrent!* — *Quis novus hic nostris successit sedibus hospes?* — *Credo equidem, nec vana fides genus esse deorum.* Il faut bien bien sentir toute l'harmonie de cette poésie, et comme l'oreille en est flattée : *Heu! quibus ille jactatus fatis!* Peut-on trouver des expressions plus simples et qui aillent mieux au cœur ? Le poète n'a pas la maladresse d'aller décrire en vers emphatiques les ruines de Troie, les tempêtes qu'Énée a éprouvées, etc. ; un poëte médiocre n'y aurait pas manqué. Le poète, pour peindre le sentiment nouveau qui élève l'âme de Didon contre sa passion, lui fait prendre un langage plus relevé : *Si mihi non animo fixum immotumque sederet*, etc. Didon prend dans ce vers le caractère d'une héroïne qui combat sa passion ; mais bientôt succède encore une expression tendre qui va au cœur : *Agnosco veteris vestigia flammæ*, et ce sentiment, exprimé avec finesse, excuse un peu Didon ; mais honteuse de sa défaite, elle se relève avec indignation comme pour triompher d'elle-même, et fait les serments sacrés d'être fidèle aux mânes de son époux. Son langage est alors noble et plein de force : elle aimerait mieux être engloutie dans les entrailles de la terre, etc.

Après avoir ainsi admiré l'harmonie et la simplicité des expressions, il faut encore revenir une troisième fois sur ce morceau, et, comme alors l'imagination est montée, il faut se rendre présent dans l'esprit tout le tableau, fermer les yeux et voir intuitivement la reine de Carthage flottante dans ces combats, etc. C'est alors seulement qu'il est permis de prendre la plume et d'essayer de traduire Virgile ou de l'expliquer aux autres. Si, depuis dix ans que tu études les auteurs latins, tu eusses suivi la marche que je viens de te tracer, tu eusses bien fait d'autres progrès ; juge maintenant de ta manière de composer des vers. Cependant il faut s'essayer pour bien écrire en prose...

Lettre à son frère Louis.

Paris, 16 février 1792.

Je t'avoue, mon cher frère, qu'en recevant ta dernière lettre et celle du curé que j'avais reçue précédemment, j'avais été alarmé, et que je craignais de voir rompre la bonne intelligence que j'ai toujours désiré de voir régner dans la maison. Vous ne sauriez croire à quel point je désire vous voir vivre dans le meilleur accord, puisque l'intérêt de l'un et de l'autre se trouve alors concourir avec le bonheur. Hélas! qu'avez-vous de mieux à faire et quelle consolation pourrait avoir le curé de vivre auprès d'étrangers qui ne chercheraient qu'à le tromper? S'il avait fait, comme moi, l'essai de se faire servir par des étrangers, combien il en serait fatigué! Puisque nous en sommes sur cet article, je te dirai que je suis sur le point de me marier avec une personne d'un excellent caractère que je connais depuis plus de trois années; elle a une tante qui est déjà avancée en âge et qui lui laissera du bien. Ainsi, quoique je reçoive peu de chose en me mariant, cependant j'y suis déterminé parce que, d'ailleurs, j'y trouve toutes les convenances qu'on peut désirer, et que sa tante, qui n'a pas d'enfants, est la veuve d'un ancien bourgeois de Paris. La personne que je veux épouser a perdu ses père et mère étant encore fort jeune; elle a vingt-quatre ans; je ne serai pas obligé de dépenser beaucoup au delà de ce que je dépense maintenant. Au contraire, étant obligé d'être servi par des étrangers, je suis dupé de mille manières, et je ne puis éviter cela qu'en épousant, comme je le fais, une personne économe et rangée; d'ailleurs, une fois qu'on est parvenu à un certain âge, on sent le besoin du mariage pour retrouver les soins de l'amitié dans la personne avec laquelle on doit passer ses jours. Je t'assure que si j'avais été auprès de mes parents, je n'aurais peut-être pas songé au mariage, puisque j'aurais trouvé auprès d'eux toutes les ressources de l'attachement et de l'amitié; mais, comme mes affaires me retiennent ici, et que je ne me suis vu jusqu'ici entouré que de gens avides incapables d'aucun attachement et d'aucun de ces soins assidus qui rendent la vie chère, je

sens très vivement la nécessité de m'unir avec une personne qui soit un autre moi-même et à laquelle je puisse me confier entièrement. Sois bien persuadé que je ne m'y suis déterminé qu'après une mûre réflexion et après avoir tout balancé. Je prie mon père de vouloir bien m'envoyer tout de suite son consentement à peu près dans la forme qui suit :

« Je donne mon consentement pur et simple au mariage de mon fils aîné, Philippe Pinel, avec demoiselle Jeanne Vincent, fille légitime de feu Jean Vincent et de Françoise Gindre, habitants de Gevingey, département du Jura, entendant que ce mariage sera contracté suivant les formes civiles et ecclésiastiques.

« Fait à Saint-Paul, ce... ».

Je te prie de m'envoyer par la même lettre un extrait mortuaire de ma mère qui me devient aussi nécessaire. Cet extrait sera non seulement signé du curé, mais encore de toi-même, qui, en qualité de maire, ajouteras que tu certifies que M. Pinel est curé de Saint-Paul, et tu signeras Louis Pinel, maire de Saint-Paul. J'ai ici mon extrait baptistaire, qui m'a été envoyé dans une lettre.

Je suis fâché de ne pouvoir t'envoyer, cette année, la *Vedette*, parce qu'elle n'est pas continuée sans doute à cause du petit nombre de souscripteurs. Vous recevez sans doute la *Feuille villageoise* toutes les semaines, car j'ai pris un abonnement pour toute cette année; ainsi, si l'on n'était pas exact à vous l'envoyer, vous n'avez qu'à me le marquer. Il y a apparence aussi que vous recevez le journal de médecine de M. Fourcroy, parce que je puis vous envoyer cet abonnement, étant un des collaborateurs de ce journal. Maintenant les objets ne deviennent pas aussi intéressants, et il n'y a pas tant de nouvelles comme lors de l'Assemblée constituante; ainsi il suffit, pour être au courant, d'en recevoir une fois la semaine.

Je suis étonné que les assignats perdent chez nous comme ils le font; c'est certainement une suite des faux bruits que répandent ceux qui cherchent à propager les troubles; mais ne pourrait-on pas remédier à cela pour les ouvriers, en faisant de petits billets signés par des personnes responsables? Je suppose, par exemple, qu'une personne ait 50 ou 100 écus en assignats de 5 francs; il n'y aurait qu'à faire cinq billets de 20 sols chacun ou dix billets de 10 sols signés de la personne, et alors l'ouvrier, en portant l'assignat de 5 francs, recevrait ces petits billets, qu'il ferait circuler pour acheter du pain ou autre chose. Lorsque le boulanger ou

autre marchand aurait rassemblé assez de petits billets, il irait chez la personne qui les aurait signés pour les échanger contre les assignats. C'est ainsi que, dans plusieurs endroits, on a facilité les achats, et l'on est parvenu à se passer presque de la monnaie. Il faut un peu de patience et tout ira bien. Au reste, malgré les préparatifs et les bruits de guerre, les gens éclairés n'y croient pas, et il y a lieu de penser que la paix ne sera point troublée.

Cette lettre est autant adressée au curé qu'à toi. J'embrasse mon père, ma belle-sœur, et bien des choses à tous mes parents.

Ton bon frère, PINEL.

Lettre à son frère Louis.

Paris, 7 juillet 1792.

Nous étions ici, mon cher frère, comme ailleurs, dans de grandes perplexités, à cause de nos divisions intestines autant que par les approches d'une guerre formidable; mais les hommes éclairés craignaient encore moins les suites de la guerre que nos dissensions, par la mésintelligence continuelle qui régnait entre le pouvoir exécutif et le législatif, et, de plus, par une diversité d'opinions sans fin, qui mettait sans cesse aux prises les membres du corps législatif, ce qui donnait lieu à des factions sous le nom de Jacobins, de Feuillants, de Royalistes, etc., en sorte que les esprits faibles ne savaient plus à quoi s'en tenir; d'ailleurs, quoique en général les amis de la Constitution, sous le nom de Société des Jacobins, fussent bien intentionnés, il s'y mêlait continuellement des brouillons qui faisaient mépriser les autorités constituées et qui, par des déclamations outrées, portaient le peuple à la révolte; et vous avez appris, sans doute, ce qui s'est passé, le 20 juin, dans le château des Tuileries. Cette scène, quoi qu'en puissent dire les gens de parti, a pénétré de douleur tous ceux qui veulent le bien public; car, si le représentant héréditaire de la nation n'est point

respecté, il n'y a alors plus de gouvernement, plus de corps social, et il ne resterait plus qu'à s'entr'égorger les uns les autres; aussi cette nouvelle avait répandu la joie parmi les émigrés et les puissances ennemies de la France. Nous étions donc ici à Paris dans des transes très vives, surtout à l'approche de la Fédération, puisque le choc des factions pouvait devenir terrible, et qu'on ne pouvait point prévoir le terme du désordre.

Aujourd'hui samedi, 7 juillet, la scène change entièrement par la réunion solennelle de tous les esprits, et je vais te dire ce qui est arrivé à l'Assemblée nationale. M. Lamourette, évêque métropolitain de Lyon, est monté à la tribune, en sa qualité de député, et voici, en abrégé, le discours qu'il a tenu : « On vous a proposé, messieurs, des mesures générales sur la sûreté de l'État, mais la véritable cause de nos maux est ici : une partie de l'Assemblée accuse l'autre de vouloir renverser la monarchie constitutionnelle en établissant une république; celle-ci accuse à son tour la première de vouloir détruire l'égalité politique, en établissant les deux chambres; c'est là la source des divisions qui déchirent le royaume et qui causent tous nos malheurs. Voulez-vous anéantir les espérances funestes de nos ennemis? Voulez-vous remporter une victoire éclatante et sur l'Autriche et sur Coblentz? Réunissez-vous, déclarez par un nouveau serment auguste et solennel, que vous détestez également tout ce qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de la Constitution... Foudroyez à la fois et le système de la république et celui des deux chambres, et que M. le président indique un jour et une heure pour cette cérémonie touchante. » On a crié : *A l'instant! à l'instant!* et l'Assemblée tout entière se lève, les bras tendus vers le ciel, et prononce, d'une voix unanime, le serment proposé par l'évêque de Lyon.

Il faut avoir vu cette scène mémorable pour s'en faire une juste idée. Aussitôt l'Assemblée a rempli confusément l'enceinte de la salle, au milieu des acclamations du peuple et de ses propres membres, en bénissant cette heureuse réunion; dès le soir même, les corps administratifs et judiciaires, la municipalité, les ministres, sont venus partager les sentiments profonds que l'Assemblée éprouvait, et la joie pure que cette séance doit inspirer aux bons citoyens. L'Assemblée a décrété aussi que le procès-verbal de cette réunion solennelle serait rédigé séance tenante, porté au roi par une députation de vingt-quatre membres, envoyé aux armées et aux départements.

Bientôt après, M. Lamourette, qui était à la tête de la députation envoyée au roi, est rentré dans la salle et a dit : « Nous avons trouvé le roi dans sa chambre ; nous lui avons lu l'extrait du procès-verbal. Sa Majesté nous a répondu que l'événement que nous lui annoncions remplissait le vœu le plus cher à son cœur, et qu'il voulait venir lui-même en témoigner sa joie à l'Assemblée nationale. » Le roi est entré, précédé de la députation ; l'Assemblée entière, debout et découverte ; les tribunes, entraînées par son exemple, ont fait retentir la salle des cris redoublés de *Vive le roi !* Les applaudissements se sont prolongés jusqu'au moment où Louis XVI a pris la parole : « Le spectacle le plus attendrissant, a-t-il dit, est celui de la réunion de tous les amis de la liberté ; je désirais depuis longtemps ce moment fortuné ; mes vœux sont accomplis, la nation et le roi ne font qu'un ; la Constitution doit servir de point de ralliement à tous les Français ; le roi leur en donnera toujours l'exemple. » Les applaudissements ont redoublé encore. Le président de l'Assemblée a répondu : « Sire, cette époque mémorable de la réunion de toutes les autorités constituées sera un signal d'allégresse pour les amis de la liberté, et de terreur pour ses ennemis. Cette union sera notre force, Sire, dans la guerre que la nation française fait aux tyrans conjurés contre elle, et elle est le gage de nos succès.... » (Applaudissements.) Le roi répond d'un ton pénétré : « Je n'en doute pas. » Des larmes coulent de ses yeux, il sort avec la députation ; les applaudissements redoublent ; le président lève la séance, et une foule de députés se joint à ceux qui accompagnent le roi.

Je te prie, dans votre club et dans tous les endroits publics où il sera question des affaires du temps, d'écarter toujours toute idée de désordre, de recommander l'obéissance aux lois et à toutes autorités constituées, car, sans cela, il ne peut exister ni gouvernement, ni société. Adieu.

Lettre à son frère Pierre.

Paris, 16 novembre 1792.

C'est avec le plus sensible plaisir, mon cher frère, que j'ai appris ta réunion avec Louis, ou plutôt une correspondance réciproque d'amitié et d'attachement qui n'aurait dû jamais être altérée. Tu connais combien j'aime la concorde et la paix, et rien ne m'affligeait plus qu'une malheureuse division qui régnait ainsi au sein de la famille, parce que j'imaginais bien que mon père ne pouvait qu'en gémir. Je t'exhorte toujours de cultiver les bons penchants que mon petit neveu marque déjà, quoiqu'il soit encore difficile de déterminer l'état pour lequel il témoignera un penchant naturel. Il est vrai que celui qui est le plus à l'abri de toutes les vicissitudes humaines est l'art de guérir, et que dans toutes les formes possibles de gouvernement ou les révolutions des empires, il y aura toujours des maladies et des infirmités. Il paraît même que, dans le nouvel état des choses, l'éducation du médecin et du chirurgien sera commune, et que cet état n'en deviendra que plus respectable, parce que l'on exigera plus de lumières. Il faut convenir que, dans l'actuelle désorganisation de presque tous les états de la société, la profession de médecin est celle qui joue un des plus beaux rôles, parce qu'elle est réellement dans la nature, et que c'est maintenant dans le corps des médecins qu'on peut retrouver le plus de lumières réunies. Je t'exhorte toujours de cultiver l'hygiène, qui est si intéressante pour prévenir les maladies, et de t'accoutumer à lire l'histoire des maladies, surtout dans l'ouvrage de Cullen, que j'ai traduit, et dont tu as sans doute, ainsi que mon frère, un exemplaire. De cette manière, tu pourrais ne pas faire des essais dangereux et être très souvent utile... Il est vrai sans doute que dans des maladies graves, telles que celles qui ont régné chez nous cette année, il faut avoir beaucoup d'habileté pour en bien saisir le caractère et en bien diriger le traitement ; mais, dans un grand nombre d'autres petites maladies, on peut se rendre très utile, et même serait-il possible, avec des précautions, de les prévenir. Ainsi, je t'engage toujours d'insister sur la propreté pour

les gens de campagne, de les porter à se faire du linge du fruit de leurs épargnes, de se procurer une nourriture saine, d'éviter les excès périodiques dans la boisson, de tourner ailleurs leur activité par des fêtes patriotiques et des assemblées civiques pour les jours de fêtes. Tu vois actuellement la vérité de ce que je t'ai toujours dit, en te peignant l'état de pasteur comme un ministère de consolation, de paix et d'instruction dans tous les cultes, quand on le remplit avec dignité et qu'on ne se sert de l'ascendant que donne un caractère religieux que pour faire le bonheur des hommes et les éclairer sur leurs vrais intérêts. Tu ne dois avoir nullement regret à la pension à laquelle tu aurais pu aspirer comme Doctrinaire, parce que, à voir les choses dans leurs principes et la marche de la Convention, je présume qu'on finira par abroger les pensions : il y a plus, et cela ne doit point t'étonner ni te décourager, parce que les ministres du culte qui sont en exercice seront toujours payés d'une manière ou d'autre. Il y a lieu de penser que ces derniers finiront bientôt d'être salariés par l'État, et que, comme on ne veut point admettre de culte dominant, les fidèles de chaque culte payeront les ministres qu'ils se seront donnés par une contribution volontaire; alors, un prêtre pourra desservir plus d'une paroisse. Ce n'est pas qu'on veuille détruire la religion, comme le disent des malveillants, car certainement la très grande majorité de l'Assemblée est loin de vouloir ôter ce frein au peuple et cet objet de consolation pour les malheureux, mais on veut d'un côté économiser plus de 100 millions, et de l'autre ôter toute idée d'un culte dominant et persécuteur : il faudra alors que dans les campagnes on rétablisse une sorte de dîme. Je te parle ici par anticipation; mais, à voir le cours naturel des opinions et des événements, je pense que ces prédictions ne seront pas longtemps à s'accomplir.

..... Tu fais bien de parler avec horreur des exécutions sanguinaires qui ont eu lieu à Paris le 2 *septembre* et les jours suivants, et je t'avoue n'avoir jamais éprouvé un sentiment de consternation pareil à celui que cette série d'événements atroces a fait naître dans mon cœur et dans celui de tous les hommes honnêtes et éclairés. Si nous pouvions avoir un entretien ensemble, je t'indiquerais la suite des intrigues lâches qui ont pu les provoquer. Je t'avoue que je me félicite de n'avoir point été dans ce moment *officier municipal ;* sans faire ici parade de sentiments fermes et

généreux, j'aurais fait tout au monde pour les empêcher, ou je me serais fait tuer moi-même ; car je regarde comme une flétrissure éternelle pour ceux qui étaient à la tête de l'administration cette violation déplorable de toutes les lois de la justice. Je t'avoue que, depuis la première année de la Révolution, que j'ai été avec les autres électeurs de 1789 à la tête de la municipalité pendant plus d'un mois, j'ai été guéri de tout désir de me rejeter dans ce tourbillon, surtout dans un pays où l'homme audacieux et pervers parvient si facilement, avec de l'astuce et une politique adroite, à singer le vrai patriotisme et à s'élever à tout. Les élections de Paris pour la Convention nationale se sont passées au milieu des proscriptions et de la terreur, et je t'avoue que, quand on voit un *Marat assis à côté de nos législateurs*, on doit peu regretter de n'avoir point été porté sur la liste de la capitale. Au reste, ce n'est pas par quelques membres qu'il faut juger de la Convention nationale ; il paraît au contraire, que la grande majorité est saine et éclairée, puisqu'elle domine tous les orages qu'excitent les passions aigries... Les départements paraissent avoir été dirigés par l'amour du bien public dans le choix de leurs députés, et il faut convenir qu'on a élu en général des hommes connus par leurs lumières et leur patriotisme. Mais quelle tâche immense ont-ils à remplir, puisque, pour s'en acquitter dignement, il faudrait un caractère aussi grand que celui de Solon et de Lycurgue, et des lumières encore plus étendues. J'ai assez de relations avec ceux qui marquent le plus dans l'Assemblée pour pouvoir te dire que, au milieu des débris de l'ancien régime, il y a un très grand embarras à construire un édifice stable. Dans le gouvernement comme dans toute autre chose, il est facile de renverser et de détruire, mais rien n'est plus difficile que de construire de nouveau avec solidité, surtout quand on a affaire à une nation mobile, variable et amie de la nouveauté. Pour moi, qui ai aussi bien étudié l'esprit des gouvernements de l'antiquité que la médecine, je t'assure que je suis un peu effrayé quand je songe à la désorganisation complète où nous nous trouvons et à la nécessité de rétablir un ordre fixe et invariable. Que de têtes dans la Convention qui n'en sentent pas même la difficulté ! Quoi qu'il en soit, dans le club que tu as établi chez nous, fais en sorte que tous les esprits se rallient autour des grands intérêts de la patrie, et se pénètrent de l'amour du bien public, en respectant toujours les personnes et les propriétés. Les clubs, dans les départements,

ne sont point agités comme ceux de la capitale, où l'on professe si souvent des sentiments si exagérés et si destructeurs de tout ordre, qu'on doute s'ils sont inspirés par un patriotisme ardent, mais aveugle, ou par une aristocratie déguisée, subversive de toute société.

Écris-moi toujours de temps en temps des nouvelles du pays sur les dispositions des esprits, l'état actuel des choses, les qualités des récoltes, etc. Tu sais combien je suis toujours attaché à mon pays natal, quoique j'en sois éloigné, et combien je me ferais un plaisir de m'en rapprocher, si les circonstances me le permettaient.

Je suis invariablement avec toute l'effusion de l'amitié,

Ton bon frère, PINEL.

Lettre à son frère Louis.

Paris, 21 janvier 1793.

Je ne doute pas que la mort du roi ne soit racontée diversement, suivant l'esprit de parti, et qu'on ne défigure ce grand événement soit dans les journaux, soit dans les bruits publics, de manière à défigurer la vérité ; comme je suis ici à la source, et que, éloigné par principes de tout esprit de parti, j'ai trop appris le peu de cas qu'il fallait faire de ce qu'on appelle *aura popularis*, je vais te rapporter fidèlement ce qui est arrivé. C'est à mon grand regret que j'ai été obligé d'assister à l'exécution, en armes, avec les autres citoyens de ma section, et je t'écris le cœur pénétré de douleur, et dans la stupeur d'une profonde consternation.

Louis, qui a paru entièrement résigné à la mort par des principes de religion, est sorti de sa prison du Temple vers les neuf heures du matin, et il a été conduit au lieu du supplice dans la voiture du maire avec son confesseur et deux gendarmes, les portières fermées. Arrivé près de l'échafaud, il a regardé avec fermeté ce même écha-

faud, et dans l'instant le bourreau a procédé à la cérémonie d'usage, c'est-à-dire qu'il lui a coupé les cheveux, qu'il a mis dans sa poche, et aussitôt Louis est monté sur l'échafaud ; le roulement d'un grand nombre de tambours qui se faisait entendre, et qui semblaient apostés pour empêcher le peuple de demander grâce, a été interrompu d'abord par un geste qu'il a fait lui-même, comme voulant parler au peuple assemblé ; mais à un autre signal, qu'a donné l'adjudant du général de la garde nationale, les tambours ont repris leur roulement, en sorte que la voix de Louis a été étouffée, et qu'on n'a pu entendre que quelques mots confus, comme : *Je pardonne à mes ennemis*, etc. ; mais, en même temps il a fait quelques pas autour de la fatale planche où il a été attaché, comme par un mouvement volontaire, ou plutôt par une horreur si naturelle à tout homme qui voit approcher sa fin dernière, ou bien par l'espoir que le peuple demanderait sa grâce, car quel est l'homme qui n'espère pas jusqu'aux derniers moments ? L'adjudant du général a donné ordre au bourreau de faire son devoir, et, dans l'instant, Louis a été attaché à la fatale planche de ce qu'on appelle la guillotine, et la tête lui a été tranchée, sans qu'il ait eu presque le temps de souffrir, avantage qu'on doit du moins à cette machine meurtrière, qui porte le nom d'un médecin qui l'a inventée. Le bourreau a aussitôt retiré la tête du sac, où elle s'engage naturellement et l'a montrée au peuple.

Aussitôt qu'il a été exécuté, il s'est fait un changement subit dans un grand nombre de visages, c'est-à-dire que, d'une sombre consternation, on a passé rapidement à des cris de *Vive la nation!* du moins la cavalerie qui était présente à l'exécution, et qui a mis ses casques au bout de ses sabres. Quelques citoyens ont fait de même, mais un grand nombre s'est retiré le cœur navré de douleur, en venant répandre des larmes au sein de sa famille. Comme cette exécution ne pouvait se faire sans répandre du sang sur l'échafaud, plusieurs hommes se sont empressés d'y tremper, les uns l'extrémité de leur mouchoir, d'autres un morceau de papier, ou toute autre chose, pour conserver le souvenir de cet événement mémorable, car il ne faut pas se livrer à des interprétations odieuses. Le corps a été transporté dans l'église Sainte-Marguerite, après que des commissaires de la municipalité, du département et du tribunal criminel ont eu dressé le procès-verbal de l'exécution. Son fils, le ci-devant dauphin, par un trait de naïveté qui intéresse

beaucoup en faveur de cet enfant, demandait avec instances, dans son dernier entretien avec son père, d'aller l'accompagner pour demander sa grâce au peuple.

Il me serait facile de m'étendre sur le jugement qu'a prononcé l'Assemblée nationale, et de faire voir jusqu'à quel point la prévention et la haine ont éclaté. Je suis certainement loin d'être roya liste, et personne n'a une passion plus sincère que moi pour la prospérité de ma patrie; mais je ne puis me dissimuler que la Convention nationale s'est chargée d'une responsabilité bien redoutable, et qu'en outre elle a dépassé ses pouvoirs. Dans tous les gouvernements réguliers, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif sont essentiellement distincts, ou bien il règne la plus effrayante tyrannie, car, si le corps qui a le pouvoir de faire les lois a aussi celui de les appliquer suivant ses caprices et de les faire exécuter, quel est le citoyen dont la sûreté et la propriété ne sont pas menacées? Le corps législatif avait sans doute le droit de créer un tribunal ou une commission pour le jugement du ci-devant roi, prévenu d'avoir favorisé l'entrée des troupes étrangères dans la France, encore ne pouvait-on le juger que d'après les lois de la Constitution, qui déclare dans deux cas la déchéance du roi. En supposant qu'on eût nommé une commission extraordinaire, c'était encore aux ministres, au conseil exécutif provisoire, de nommer les membres de ce tribunal; il aurait fallu établir un jury de jugement et un jury d'accusation, et observer, à la rigueur, toutes les formalités du Code pénal. Alors la Convention nationale eût été à couvert, et ne se fût point exposée au repentir trop tardif d'avoir commis la plus grande infraction aux lois éternelles de la justice. Dans le jugement du roi anglais Charles Ier, tu sais bien que le parlement d'Angleterre se garda bien de se charger de sa condamnation, et l'on eut recours à la formation d'un tribunal; ce sont là des règles que les moindres connaissances en politique rendent sensibles. La Convention nationale a passé par-dessus toutes les formes, et l'on a vu l'exemple révoltant d'un d'Orl... qui vota contre son propre parent, et d'une foule de forcenés, prédicateurs éternels du massacre et d'une haine envenimée contre le roi Louis.

Si l'on se livre à des considérations politiques, on voit bien, d'un autre côté, dans quel abîme de maux peut nous plonger un jugement aussi illégal et aussi précipité, tandis qu'il paraît que la

majorité de la nation aurait seulement voté pour la réclusion. Si tu connaissais, comme moi, tous les ressorts perfides que les méchants font mouvoir pour entraîner dans le piège des députés des départements, qui arrivent ici sans expérience ; si tu pouvais, comme moi, te former une idée des astuces perfides, de l'audace impudente et effrénée avec lesquelles se montre le crime dans les temps de révolution et de trouble, en vérité, tu serais à jamais dégoûté de vouloir te mêler d'aucune affaire politique. Tu sais que, dans les premiers temps de la Révolution, j'ai eu aussi cette ambition, mais ma vie, ainsi que celle de mes confrères, a été tellement en danger lors même que je ne demandais que la justice et le bien du peuple, j'ai conçu une si profonde horreur pour les clubs et les assemblées populaires, que je me suis, depuis cette époque, éloigné de tous les postes publics qui ne se rapportent point à ma profession de médecin. Quelqu'un m'a dit que tu avais failli être nommé à l'Assemblée nationale. Ah ! que tu dois te féliciter d'être loin de cet effrayant tourbillon, qui menace d'engloutir tout ce qui s'y présente. En qualité de médecin et de philosophe, habitué à méditer sur les gouvernements anciens et modernes et sur la nature de l'homme, je ne prévois qu'anarchie, que factions, que guerres désastreuses, même pour les vainqueurs, et certainement je connais bien maintenant ce pays-ci, et toute la valeur de tant de pygmées qui font un si grand bruit. Adieu, je t'estime heureux d'être dans la campagne, et de n'avoir pas l'âme abreuvée d'amertume par le spectacle des factions et des sourdes intrigues, et par les pressentiments les plus noirs et les plus mélancoliques ; adieu.

P. S. — Un député a été assassiné hier, pour avoir voté la mort du roi (1).

(1) Allusion à la mort de Le Pelletier de Saint-Fargeau.

Lettre à son frère Pierre.

Paris, 15 vendémiaire an IV.

Nous avons reçu en bon état, mon cher frère, le maïs que tu nous as envoyé; ainsi ce sont toujours des provisions à avoir quoique nous ne manquions point dans ce moment.

Je ne doute pas que ce qui s'est passé hier, à Paris, ne fasse beaucoup de bruit dans les départements, et, en effet, c'est une journée très désastreuse puisqu'elle a coûté la vie à beaucoup de monde. Voici le fait sans rien défigurer, car tu sais que je suis éloigné de tout esprit de parti.

Il y avait une grande fermentation dans certaines sections depuis la tenue des assemblées primaires, et trois ou quatre sections s'étaient surtout déchaînées contre la Convention au sujet de la réélection forcée de deux tiers de cette assemblée. Décadi dernier était le terme fixé par les lois pour la dissolution des assemblées primaires; et cependant les trois sections du *Théâtre-Français*, de *Pelletier* et de la *Butte-des-Moulins* avaient déclaré que, pour conserver la liberté des opinions des électeurs, elles croyaient devoir se proroger; les électeurs s'étant rassemblés le 11, ils furent cernés et on les obligea de se séparer. Le lendemain, la fermentation fut au comble dans les sections ci-dessus et la Convention prit sagement toutes les mesures de sûreté, c'est-à-dire qu'elle fit approcher les troupes de ligne qui étaient aux environs de Paris, et qu'elle fit mettre un appareil formidable de défense dans toutes les avenues qui conduisaient aux Tuileries. Le 13 au soir, il y eut plusieurs provocations de la part des sections insurgées contre les troupes; on leur tira même des coups de fusil, de manière qu'il y eut quelques soldats tués. Alors on fit trois fois une proclamation aux citoyens tranquilles de se retirer, surtout au poste du Pont-Neuf, qui était le plus menacé, ce qui ne produisit point d'effet; en sorte qu'il fallut en venir à quelques décharges de canons chargés à mitraille, ce qui balaya promptement la place, d'autant mieux que depuis longtemps les sections n'ont plus de canons. L'acharnement était si considérable que le lendemain 14 on a renouvelé l'attaque

dans plusieurs postes avec une fureur qu'on ne peut concevoir, et c'est alors que l'action a été très meurtrière, surtout dans la rue Saint-Honoré. Les troupes de ligne paraissaient calmes et invitaient les citoyens à être tranquilles, en déclarant que s'ils ne cessaient point, on en viendrait aux dernières extrémités. Tout a été inutile, et il a fallu que le sort des armes en ait décidé. Il y a quelques bataillons de la garde nationale qui ont cruellement souffert; d'autant plus qu'ayant peu de munitions et point de canons, ils ont plusieurs fois foncé sur les troupes de ligne pour les leur enlever. Enfin, la fermeté qu'ont mise les chefs et les comités de la Convention a triomphé, et le désarmement des sections mutinées a été aussitôt effectué. C'est, en vérité, une chose déplorable que de malheureux citoyens, égarés et poussés par des insinuations perfides, se soient ainsi précipités dans la mêlée, sans discipline, sans chefs, sans presque aucune munition. Et que pourrait-on attendre s'ils l'eussent emporté, sinon des massacres sans fin, le désordre le plus extrême, la confusion et une désorganisation complète de l'ordre social! On ne doit guère douter que ce ne soient des partisans de la royauté qui ont ourdi ce plan funeste, qui a tout à fait échoué, car maintenant tout est tranquille. Tous les postes de Paris sont occupés par des troupes de ligne et l'on se propose de faire régner la plus grande police dans cette ville.

Ma femme te fait bien des amitiés, ainsi qu'à mon frère Louis et à ma belle-sœur. Fais-nous part des nouvelles du pays.

Pinel.

Paris, ce 15 vendémiaire, l'an IV de la République.

INDEX

DES PRINCIPAUX ÉCRITS PUBLIÉS

Par PINEL

Dans le « Journal de Physique » :

Mémoire lu à l'Académie des Sciences sur l'application des mathématiques au corps humain, et sur le mécanisme des luxations en général.

1787, t. XXXI, p. 351.

Mémoire sur le mécanisme des luxations de l'humérus.

1788, t. XXXIII, p. 12.

Mémoire sur les vices originaires de conformation des parties génitales et sur les caractères apparents ou réels des hermaphrodites.

1789, t. XXXV.

Mémoire sur le mécanisme des luxations des deux os de l'avant-bras.

1789, t. XXXV.

Mémoire sur les moyens de préparer les quadrupèdes et les oiseaux destinés à former des collections d'histoire naturelle.

1791, t. XXXIX.

Dans la « Médecine éclairée par les sciences physiques » :

Observations sur une espèce particulière de mélancolie qui conduit au suicide.

1791, t. I, p. 154.

Réflexions sur les buanderies, comme objet d'économie domestique et de salubrité.

1791, t. II, p. 92.

Exemples frappants de l'abus de la saignée dans les maladies aiguës de la poitrine.

Recherches sur l'étiologie ou le mécanisme de la luxation de la mâchoire inférieure.

1792, t. III, p. 183.

Dans les « Actes de la Société d'histoire naturelle » :

Mémoire sur une nouvelle méthode de classification des quadrupèdes, fondée sur les rapports de structure mécanique que présente l'articulation de la mâchoire inférieure.

1791, t. I, p. 359.

Dans les « Mémoires de l'Institut » :

Résultats d'observations et construction de tables pour servir à déterminer le degré de probabilité de la guérison des aliénés.

1807, p. 169.

Dans les « Mémoires de la Société médicale d'émulation de Paris » :

Mémoire sur la manie périodique ou intermittente.

2e édition. — 1802, t. I, p. 28.

Recherches et observations sur le traitement moral des aliénés.

An VII (1798-99), t. II, p. 215.

Nouvelles observations sur la conformation des os de la tête de l'éléphant.

An VII, t. III, p. 253.

Observations sur les aliénés et leurs divisions en espèces distinctes.

Sur les vices originaires de conformation des parties génitales de l'homme et sur le caractère apparent des hermaphrodites.

2e édition augmentée. — 1801, t. IV, p. 324.

Résultats d'observations pour servir de base aux rapports juridiques dans les cas d'aliénation mentale.

1817, t. VIII. p. 675.

Dans l'« Abrégé des transactions philosophiques de la Société royale de Londres », dirigé par Gibelin; Pinel a traduit de l'anglais, de cette collection :

Cinquième partie, consacrée à la chimie.

1791, t. V.

Sixième partie : Anatomie et physique médicale.
Septième partie : Médecine et chirurgie.
Huitième partie : Matière médicale et pharmacie (Pinel et Bosquillon).

G. Baglivi opera omnia medica, pratica et anatomica, novam editionem mendis innumeris expurgatam, notis illustravit et profatus est Ph. Pinel.
1788, 2 vol. in-8°.

Institutions de médecine pratique, traduites sur la quatrième et dernière édition de l'ouvrage anglais de Cullen, professeur de médecine pratique dans l'Université d'Édimbourg.
1785, 2 vol. in-8°.

Nosographie philosophique, ou méthode de l'analyse appliquée à la médecine.
1re édition, 1798. — 6e édition, 1818.

Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale.
1re édition, 1801. — 2e édition, 1809.

La Médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse, ou recueil et résultat d'observations sur les maladies aiguës, faites à la Salpêtrière.
1re édition, 1802. — 3e édition, 1815.

Discours inaugural sur la nécessité de rappeler l'enseignement de la médecine aux principes de l'observation.
An XIV (1806), in-4°.

Ph. Pinel a été rédacteur de la *Gazette de Santé*, où il a publié de nombreux articles sur l'hygiène et la folie. Il a collaboré à l'*Encyclopédie méthodique* et au *Dictionnaire des Sciences médicales*.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris. — 14210.